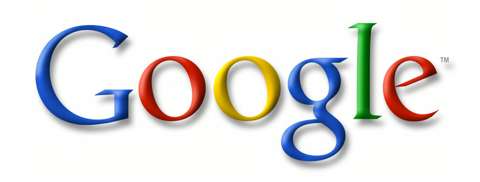
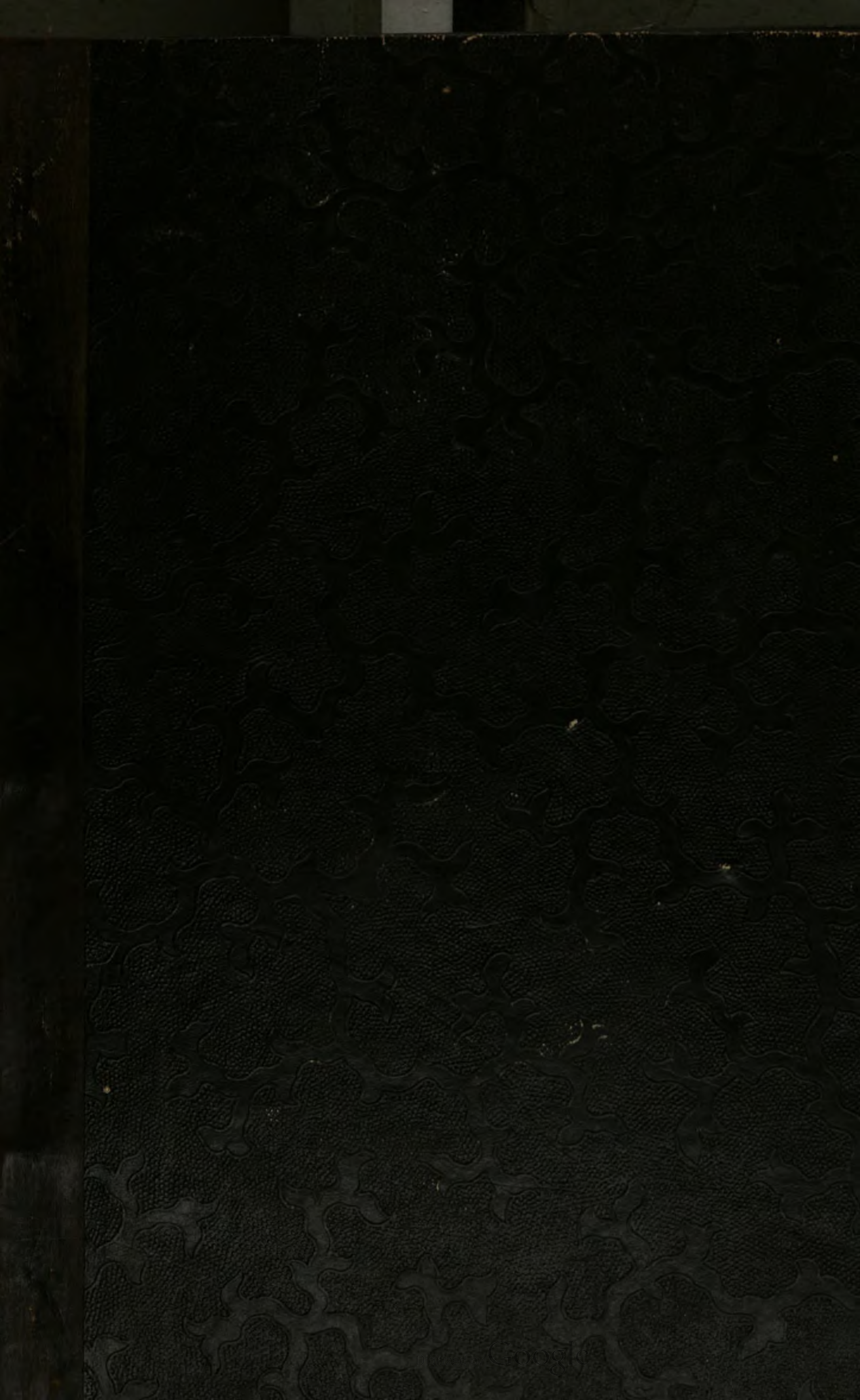
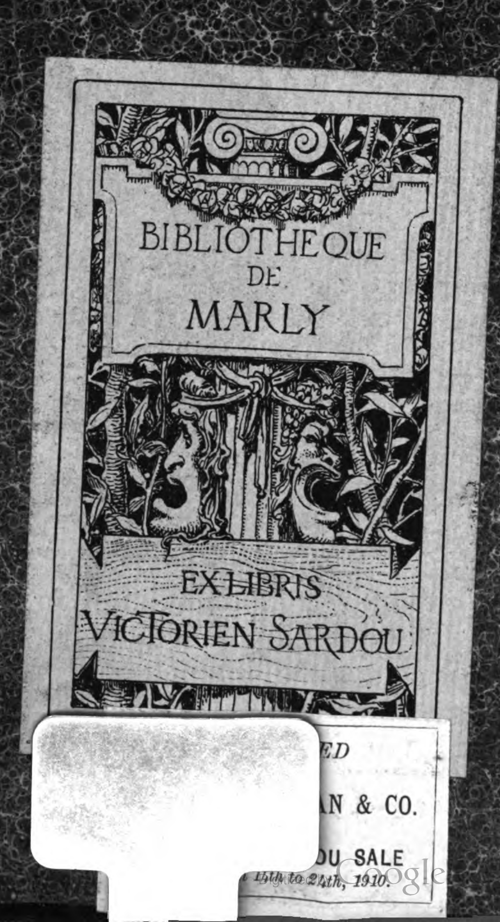





BONA FIDE SINE FRAUDE
R


BIBLIOTHEQUE
DE
MARLY
EX LIBRIS
VICTORIEN SARDOU


TAYLOR INSTITUTION
DOMI NUS ILLU
MINA TIO MEA

French Revolution

Rare, and an interesting copy

from the Sardou Library (see label

on previous page)

see the curious imprint

£2-10s

LA GAZETTE NOIRE

PAR

UN HOMME QUI N'EST PAS BLANC;

OU

OEUVRES POSTHUMES

DU

GAZETIER CUIRASSÉ.

— Nous autres Satyriques,
Propres à relever les sottises du tems,
Nous sommes un peu nés pour être mécontens.

BOILEAU.

IMPRIMÉ
à
Cent lieues de la BASTILLE,
à trois cent lieues des PRÉSIDES,
à cinq cent lieues des CORDONS,
à mille lieues de la SIBÉRIE.

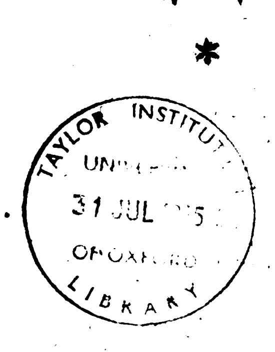
M. DCC. LXXXIV.

* *
*

— Pour vous livrer la guerre
Ma plume me suffit au défaut du tonnerre.

LE GAZETIER CUIRASSÉ.

* *
*



AVIS.

La ſuite des œuvres Poſthumes ſe feu notre ami le Gazettier Cuirasse' paroîtra ou ne paroîtra pas. Ça dépendra 1°. de l'accueil favorable ou défavorable que fera le public à cette premiere partie : 2°. du bon plaiſir de la veuve & des héritiers de feu notre ami.

On croit devoir amicalement prévenir les voleurs, corſaires, pirates & forbans de la Librairie, que, s'ils s'aviſent de contrefaire cette premiere partie, ſuivra *citò* une ſeconde édition de cette même premiere partie, dans laquelle édition ſeront intercalées des piéces, ommiſes à deſſein dans cette premiere; & cette ſeconde édition ſera vendue aux Libraires, un tiers moindre du prix que ne ſeront vendues les contre-factions.

Ainſi ſoit tenu *pro certo*.

JAMES WILSON.

Londres 1 Octobre 1783.

LA

GAZETTE NOIRE.

* *

*

En France on enferme, en Turquie on étrangle, en Russie on exile dans les déserts; l'un revient à l'autre.

Il n'appartient pas à toutes les nations du monde de dire ce qu'elles pensent. La Bastille, le paradis de *Mahomet*, la Sybérie sont des argumens trop forts pour qu'on puisse leur rien repliquer.

Mais il est un pays sage (*a*) où l'esprit peut profiter des libertés du corps, & ne rien craindre de ses productions; c'est dans ce pays où les grands ne sont que les égaux des moindres

(*a*) Ce pays est comme une espece de montagne élevée qui voit la foudre se former à ses pieds, gronder sur la plaine, & retentir dans les vallons, où elle choisit ses victimes. C'est ainsi que le château de Douvres voit ce qui se passe à Calais.

citoyens ; où le Prince eſt le premier obſervateur des loix, que l'on peut parler ſans crainte de toutes les Puiſſances de la terre ; que l'on oſe peindre hardiment & les fautes & les crimes des Rois, & les bévues & les forfaits de leurs Miniſtres, & les calamités des peuples, qui en ſont la ſuite ; que l'on brave hautement & le courroux des grands & leur inſolent mépris ; que l'on a le courage d'inſulter aux trophées ſanglans que la perfidie & l'injuſtice conſacrent à la vengeance, à l'ambition & à la tyrannie ; que le ſage enfin peut, à ſon tribunal, juger les extravagances & en rire, en donnant des leçons à l'humanité dont la barbarie d'un pouvoir injuſte ne le punira pas.

Montesquieu dit que les Scythes crévoient les yeux à leurs eſclaves, afin qu'ils fuſſent moins diſtraits en battant leur beurre ; c'eſt ainſi qu'on en uſe en France, où avec de très beaux & de très bons yeux, il eſt défendu de voir clair.

On a deux yeux depuis plus de cent ans en Angleterre ; les François commencent à ouvrir un œil ; mais trop ſouvent il ſe trouve des hommes en place qui ne veulent pas même permettre qu'on ſoit borgne.

Ces pauvres gens en place ſont comme le

Docteur *Balouard* de la Comédie Italienne, qui ne veut être servi que par le balourd Arlequin, & qui craint d'avoir un valet trop pénétrant.

Faites des Odes à la louange de Monseigneur *Superbus Fadus*, des Madrigaux pour sa maîtresse; dédiez à son cocher ou à son palfrenier un livre de géographie, vous serez bien reçu: éclairez les hommes, vous serez écrasé. Le beau pays que la France!

Où as-tu été si longtems reclus, pauvre *Linguet*? Je voudrois bien pouvoir le demander tout bas à l'oreille du Comte de *Vergennes*, ou S. E. Mr. *Le Noir*, Ministre des *menus*.

Dans le puissant Royaume des Lys, il n'est permis de penser & de parler que d'après le Roi, le premier, l'unique être pensant & parlant, *par la grace de Dieu*, & où tout ce qui intéresse la gloire de cet être privilégié, est avidemment saisi, & aveuglement cru.

Dites en France que le Roi ne voit pas clair: que ses Ministres ont la berlue; osez avancer que le Roi n'a pas le pouvoir héréditaire de faire des miracles à son sacre, de guérir les écrouelles; soutenez que la Reine n'a pas dansé avec grace à un bal masqué ou paré; osez dire surtout que les Ministres n'ont pas

des yeux d'Argus, des génies d'aigle; parlez mal feulement du chien de Monfieur, du perroquet de Madame, & vous courez rifque d'être oublietté, billonné, étranglé, roué. L'heureufe conftitution!

Un *Jean-Jacques* qui n'eft affurément ni *Jean-Baptifte*, ni *Jean l'Evangélifte*, ni *Jacques le Majeur*, ni *Jacques le Mineur*, mais *Jean-Jacques* le Genevois, attribue la force, la fplendeur & la liberté de l'Angleterre à la deftruction des loups dont elle étoit jadis infeftée. — Heureufe nation! Elle a chaffé des loups mille fois plus dangereux qui dévaftent encore les autres climats.

Terre fortunée! où un mauvais chiffon de papier, une lettre-de-cachet n'eft pas, comme en un certain beau pays, l'interprêtre des volontés du Monarque, ou plutôt des volontés, du caprice, de la vengeance d'un defpote, fouvent d'un imbécille Vifir ou de fa vile caillette (*a*), comme le cimeterre, ou le cordon

(*a*) On a vu fous le regne du feu Roi, Louis XV, de glorieufe mémoire, une coquine du nom de *Sabbatin*, dont le mari avoit été favetier à Marfeille, devenue maîtreffe de l'infame Duc de la *Vrilliere*, tenir bureau ouvert de Lettres-de-Cachet. Cette geufe avoit pour amant en fecond un certain Chevalier d'*Arc*, le plus grand corfaire de France

est à Constantinople l'interprête de l'Alcoran ou d'un Eunuque noir du Sérail.

Terre au dessus de toutes les terres, où l'homme ose user du droit inséparable de son être, celui de penser & de parler de la maniere qui lui plaît le plus ; où il ose ouvrir son cœur, délier sa langue, jaser, écrire d'après sa conscience ! Terre où la tyrannie est détestée, flétrie, combattue ; où le despotisme n'ose faire taire les loix pour les uns, & s'en servir pour égorger les autres ; terre enfin où les peuples foibles, tremblans, avilis comme ailleurs, ne sont pas gouvernés par un barometre.

En France, un citoyen peut-il dire : „ je „ suis maître de ma personne : je puis disposer

---

pour la traite des innocens. Ce d'*Arc* étoit Directeur en chef des bureaux du Duc & de son infame maîtresse dont rien ne pouvoit rassasier l'ambition & l'avarice. D'*Arc* est bâtard d'un valet de pied de la maison de Penthiévre. Il tenoit chez lui, durant le regne de l'infame *Sabbatin*, une liste des personnes qui sollicitoient des lettres-de-cachet, & qui avoient déja consigné l'argent pour les obtenir. Il est auteur de quelques ouvrages que les gens méchans lui reprochent de n'avoir jamais lû. La mere *de la Sabbatin* étoit, en son vivant, blanchisseuse des honnêtes gens qui sont à la chaîne à Marseille. C'est la belle-mere du noble Marquis de *Chambonas* d'aujourd'hui.

„ de mon champ; nulle force ne peut me ravir les fruits de mon induſtrie: nulle puiſſance ne peut me priver des bienfaits que la nature a mis en commun pour mes enfans"? —— Eh! bon Dieu, non!

Une belle nuit, un beau matin, un noir vilain Vulcain enfonce votre porte, & on vous enleve comme un *Corps Saint* ſur votre grabat. On ne craint point de donner le coup de la mort à votre femme qui eſt en couches ou prête d'accoucher; d'allarmer vos enfans qui ignorent s'ils auront le lendemain du pain pour déjeuner; . . . ——Et on vôus traîne, Seigneur! faut-il le dire? le plus ſouvent dans un Bicêtre, & ce Biçêtre eſt une image de l'Enfer.

Avez-vous un morçeau de terre, un pré, une vigne qui ſoit à la bienſéance d'un voiſin qui a plus de métal ou de crédit que vous? Ne voulez-vous pas le lui céder de bonne grace? on vous l'enleve de force. Allez-vous plaindre? Vous ſerez bien venu!

Avez-vous une tendre enfant, non encore dans l'âge de puberté? A-t-elle donné dans les yeux de quelque Sardanapale ſubalterne? On vous la ravit à vos yeux; on vous la déflore; on vous la proſtitue. Voulez-vous dire un mot? On vous menâce du bâton.

Avez-vous une jolie femme ? Eſt-elle du goût de quelque nouveau parvenu, de quelque petit fat en puiſſance, de quelque *talon-rouge*, par exemple ? On vous la ſéqueſtre proprement. Voulez-vous raiſonner ? On vous envoye aux galères, ou à la maiſon des fous, à Charenton. Le beau pays que celui-là.

O Angleterre ! terre incomparable à toutes les terres ; terre où il n'y a ni Cordons, ni Sybérie, ni Préſides, ni Baſtille, ni vexation, ni Inquiſition ; terre fortunée que j'habite, je te bénis, je t'adore ! En ton ſein j'exhalerai mon dernier ſoupir ! En ton ſein je dépoſerai ma cendre !

Les Cordons ſe filent le plus joliment du monde à Conſtantinople, &, comme on ſait, les muets n'y manquent pas. C'eſt tout comme chez nous.

Les cachets ſe diſtillent aſſez leſtement à Verſailles, & les exécuteurs de la *Souterraine juſtice* ne ſont pas en petit volume à Paris, par toute la France, & même chez l'étranger (*a*).

(*a*) On ne compte pas moins de 700 Mouchards, ſalariés de la France, aux Pays-Bas. On ne peut concevoir comment l'*Auguſte Céſar*, le *Grand Joſeph* peut ſouffrir que ces excrémens de l'eſpece humaine infectent ſon pays,

En Sybérie, on eſt enſeveli vivant dans les entrailles de la terre. Il n'y a qu'un ſeul exemple d'un ſeul homme en deux ſiécles, échappé de ce délectable ſéjour; encore,

---

& ſoyent le perpétuel épouvantail du Citoyen paiſible dans ſes foyers. —— N'a gueres plus de 6 mois, les deux freres *Villebon* ont été enlevés à Bruxelles, & traduits à Paris... L'Inquiſition Miniſterielle de France a-t-elle donc le privilége de s'étendre juſque chez vous? Le lui avez-vous gracieuſement concédé? On vous le demande, *Auguſte César!* D'après le trop ſiniſtre exemple des freres *Villebon*, qui, dorénavant, auroit envie d'aller porter ſes penates aux Pays-Bas, y regardera à deux fois. Vous aurez raiſon, mon ami. Là où la ſûreté & la propriété ne ſont pas reſpectées, point de patrie, point de félicité. Quoi? je ſupporterai les charges d'un Gouvernement, & je ne pourrai y vivre en paix & en ſécurité au milieu de ma famille? Une Puiſſance étrangere pourra venir impunément m'y étrangler? On me ravira à ma femme, à mes enfans? L'injuſtice les privera du fruit de mon travail & de mon induſtrie? Ils ſe verront livrés par le deſpotiſme à toutes les horreurs de l'indigence? —— Ah! Maudit ſoit un tel pays! —— Quittons-le ſans balancer, & ſecouons-en la pouſſiere de nos ſouliers comme faiſoient les Apôtres & les Prophêtes.

Nous penſons que ce ſeroit faire injure à la MAJESTÉ IMPÉRIALE & ROYALE-APOSTOLIQUE, que de croire qu'elle ait conſenti à l'enlevement des freres *Villebon*. Des agents ſubalternes de la police de France, y ont donné les mains: voilà qui eſt plus probable.

étoit-ce un homme volant! Encore un charmant pays!

A la Bastille, c'est toute autre chose. Bon Logis. Vous y étes passablement traité pour une *pistole* par jour, quand ça ne dure pas longtems, & que l'on paye de votre bourse, ou de celle de vos pere, mere, oncles, tantes, cousins, cousines. Mais, quand vous y étes hébergé par la *police*, ou, ce qui revient au même, par les polissons, Ministres ou agents de la police, alors gargote, pitoyable gargote! Une bouteille de mauvais vin que le Roi reste six mois à payer, du *re-fricassé* & du *re-fricasseras-tu*, voilà, pauvre Bastillien, ta vie. — Sauve-toi si tu peux! Oui-dà, camarade! Une triple porte d'airain t'enferme. Je te plains de tout mon cœur, malheureux! Tu peux rester cinquante dans ta carriere; car la Bastille est une vraïe carriere (de pierres) en tout sens.

On est souffré & brûlé en un jour à l'Inquisition: c'est plutôt fait. Si on est repentant, on va en paradis *tout droit*; c'est bien plus consolant.

Aux Présides, on en est quitte pour aller jetter quelques fusées sur les cornes des bœufs des Maures, lorsque ces Messieurs viennent à

leurs portes faire leur carnaval, une fois en un an. Le reſte du tems on y vit comme des Chanoines de la *Ste. Chapelle*, le teint vermeil & brillant de ſanté, ſurtout lorſqu'il n'y a point de ſiege de Gibraltar ou de Mahon pour les *enfans perdus*.

---

* *
*

APPRENEZ-moi, de grace, Docteur, quelles ſont les limites de la prérogative des Rois & de la liberté des peuples?

Je vous conſeille, l'ami, d'aller examiner cette queſtion dans l'Hôtel-de-Ville d'Amſterdam à tête repoſée.

Ce mot *roi* donna-t-il jamais chez les Grecs l'idée du pouvoir abſolu?

Saiſit ce pouvoir qui put, petit fils; mais ce n'eſt que malgré ſoi qu'on le laiſſa prendre.

Il eſt clair que, chez les Romains, les rois ne furent point deſpotiques, comme l'eſt, de nos jours, *Louis* à Paris, *Charles* à Madrid, *Frédéric* à Berlin, *Catherine* à Petersbourg, *Mustapha* à Stamboul.

Le dernier *Tarquin* mérita d'être chaſſé & le fut. Nous n'avons aucun preuve que les petits chefs de l'Italie ayent jamais pu faire, à leur gré, préſent d'un lacet au premier homme de l'Etat, comme fait aujourd'hui un Turc imbécille dans ſon ſérail, & comme de vils eſclaves, barbares, mais encore plus ſots, le ſouffrent ſans murmurer.

Nous ne voyons pas un roi au-delà des Alpes & vers le Nord, dans les tems où nous commençons à connoître cette vaste partie du monde. Les Cimbres qui marcherent vers l'Italie, & qui furent exterminés par *Marius*, étoient des loups affamés qui sortoient de leurs forêts avec leurs louves & leurs louveteaux.

Mais de *majesté*, de tête couronnée chez ces animaux, d'ordres intimés de la part d'un Secrétaire d'Etat, d'un grand-boutillier, d'un grand-échanson, d'un logotète, d'impôts, de taxes arbitraires, de commis aux portes, d'Edits bursaux, on n'en avoit pas plus de notion que des Vêpres, de la Messe, du Salut & de l'Opéra.

Il faut que l'or & l'argent monnoyé, & même non-monnoyé, soit une recette infaillible pour mettre celui qui n'en a pas dans la dépendance absolue de celui qui a trouvé le secret d'en amasser.

C'est avec cela seul que le premier puissant roi eut des postillons & des grands-Officiers de la Couronne, des gardes, des cuisiniers, des femmes, des maîtresses, des géoliers, des aumoniers, des pages & des soldats.

Il seroit fort difficile à un roi de France, à un roi de Prusse, à un Padisha Turc, de se

faire obéir ponctuellement, s'ils n'avoient à donner que des moutons & des culottes.

Aussi, il est très vraisemblable qu'après toutes les révolutions qu'éprouva notre globe, ce fut l'art de fondre les métaux qui fit les rois, comme ce sont aujourd'hui la poudre, les canons, les bayonnettes & les fusils qui les maintiennent.

Sir *Jules-César*, Chevalier-baronet de plusieurs provinces, bourgs, villes & villages, avoit bien raison de dire, qu'*avec de l'or on a des hommes, & qu'avec des hommes on a de l'or.* Voilà tout le secret.

Ce secret avoit été connu dès long-tems en Asie & en Egypte. La découverte en est antérieure de plus de dix siecles à celle de la *Lanterne-magique* chez les Savoyards. Les Princes, & les Prêtres qui ne s'oublient jamais, partagerent autant qu'ils le purent.

Le Prince disoit au Prêtre: " tien, voilà „ de l'or; mais il faut que tu affermisses mon „ pouvoir, & que tu prophétises en ma fa- „ veur; je serai *oint*, tu seras *oint*. Rends des „ oracles, fais des miracles, tu seras bien payé, „ pourvu que je sois toujours le maître."

Le Prêtre se faisoit donner terres & monnoye, & il prophétisoit pour lui-même, fai-

ſoit des miracles pour lui-même, rendoit des oracles pour lui-même, chaſſoit le Souverain très ſouvent, & ſe mettoit à ſa place.

Ainſi les *Choen* ou *Chotim* d'Egypte, les *Mag* de Perſe, les *Caldéens* devers Babylone, les *Chazin* du Mogol (ſi je me trompe nom, il n'importe gueres, mon cher Lecteur,) tous ces gens-là vouloient dominer.

Il y eut des guerres fréquentes entre le trône & l'autel en tout pays, juſques chez la miſérables nation *Juive* que j'aime beaucoup à raiſon qu'elle n'a pas quitté, qu'elle ne quitte pas, & ne quittera ſûrement pas, d'ici à l'avenue de l'*Ante-Chriſt*, la Loi de ſes peres & grands-peres, *Abrahaam*, *Iſaac*, *Jacob*.

Je vous dis, mon cher ami, que j'aime ces malheureux *Juifs*, parcequ'ils ouvrent porte & fenêtre, cave & grenier, quand il TONNE, dans la ferme, mais pas trop fondée confiance que le tonnerre leur apportera le MESSIE PROMIS, déja venu, je crois; & qui, je crois encore, ne reviendra plus.

Mais je hais un petit peu cette infortunée race de nos anciens Patriarches & de nos anciens Prophêtes, parceque, je ne vous le cache pas, elle eſt un peu *canaille*, un peu *friponne*, & qu'elle n'a pas plus de bonne

foi qu'il n'en faut dans le commerce du monde.

Nous le ſavons bien depuis douze cent ans, nous autres habitans *polis* de la zone tempérée de la *ſage* Europe. Nos Eſprits ne tiennent pas trop de cette température; nous ſavons ce qu'il nous en a coûté autrefois, & à ce qu'il nous en coute encore au moment que je parle.

Et l'or & l'argent ſont tellement le mobile de tout, que pluſieurs de nos Rois d'Europe, trop peu ſages, ou plutôt dit, trop fous, envoyent encore aujourd'hui de l'or & de l'argent à Rome, où des Prêtres le partagent dès qu'il eſt arrivé.

Lorſque dans cet éternel conflict de Jurisdiction, les chefs des nations ont été puiſſans, chacun d'eux a manifeſté ſa prééminence à ſa mode.

C'étoit un crime, jadis, dit-on, de cracher en préſence du Roi des Mèdes.

Il faut frapper la terre de ſon front, neuf fois, devant L'Empereur de la Chine.

Un Roi d'Angleterre imagina de ne jamais boire un verre de *Punch*, ſi on ne lui préſentoit à genoux.

Un autre ſe faiſoit bâiſer ſon pied droit: un autre ſon pied gauche.

Les cérémonies différent; mais tous, en tout tems, ont voulu avoir l'argent des peuples.

Il y a des pays où l'on fait au *Krall*, au *Chazan* une pension comme en Pologne, en Suede, dans la Grande-Bretagne. Ailleurs un morceau de papier signé ou *Louis*, ou *Joseph*, ou *George* ou *Guillaume*, suffit pour que le Bogdan ait tout l'argent qu'il desire.

Et puis, Docteurs en *soupe salée* ou pas *salée*, écrivez sur le droit des gens, sur la théorie de l'impôt, sur le tarif, sur le *fœderum mansionaticum viaticum*; faites de beaux calculs sur la taille proportionnelle, sur la Lotterie, si vous voulez encore; prouvez par des profonds raisonnemens cette maxime si neuve, *que le berger doit tondre ses moutons, & non pas les écorcher*, ainsi qu'il se pratique en plusieurs beaux pays de la terre.

Je lis avec un charme infini, dans l'histoire de Perse, " que le petit-fils du grand & très
„ grand *Sha-Abas*, qui remporta quatre belles
„ victoires contre les Turcs, & qui fit ensui-
„ te une assez jolie guerre aux Mogols; que
„ ce petit-fils, dis-je, fut berçé pendant sept
„ ans par des femmes, qu'ensuite il fut berçé
„ pendant huit ans par des hommes; qu'on
„ l'ac-

„ l'accoutuma de bonne heure à s'*adorer* lui-
„ même, à ſe croire formé d'un autre limon
„ que ſes ſujets, à regarder ſes peuples com-
„ mes des bêtes de ſomme, comme des trou-
„ peaux de bœufs ou de cochons.

„ Que tout ce qui l'environnoit avoit or-
„ dre de lui épargner le penible ſoin *d'agir*,
„ de *penſer*, de *vouloir*, & de le rendre inha-
„ bile à toutes les fonctions animales & non
„ animales, à toutes les fonctions du corps &
„ de l'ame.

„ Qu'en conſéquence, un *Saint* homme de
„ Prêtre (car il n'y a rien de plus *Saint* qu'un
„ Prêtre) le diſpenſoit de la fatigue de prier
„ de ſa bouche le grand-Etre.

„ Que certains Officiers de la Cour étoient
„ prépoſés pour lui mâcher noblement, com-
„ me dit *Rabelais*, le peu de paroles qu'il avoit
„ à prononcer.

„ Que d'autres Seigneurs lui tâtoient le pouls,
„ trois ou quatre fois le jour, comme à un
„ agoniſant.

„ Qu'à ſon lever, qu'à ſon coucher, tren-
„ te Ducs & Pairs, Marquis, Comtes ou Ba-
„ rons de Perſe accouroient, l'un pour lui dé-
„ nouer l'éguillette, l'autre pour le déconſti-
„ per, celui-ci pour l'accoutrer d'une chemi-

„ ſe, celui-là pour l'armer d'un cimeterre,
„ chacun pour s'emparer du membre dont il
„ avoit la ſurintendance."

J'ignore, mon cher Lecteur, ſi quantes & quantes fois le joli petit-fils du grand *Sha-Abas* avoit envie d'aller à la *ſelle* ou à la *ſecrette*, on alloit *chier* pour ſon compte; ſoit un premier Gentil-homme de la chambre, qui, en France, a toujours l'ordre du *St. Eſprit*, ou ſes quatre quartiers de *pere*, & *ſouvent*, non de *mere*, pour y prétendre; ou un Seigneur *Menin* du Dauphin, favori de la fortune & non de Venus, qui, de ſa vie, n'aura pas le *Cordon-bleu*, pas même le *Cordon-rouge*; — ou un Chambellan d'Empire qui a, ou qui n'a pas la *Toiſon d'or*; — ou un Major-Dôme d'Eſpagne, GRAND en toutes ſes claſſes, chevalier de l'ordre d'*Alcantara*, de *St. Jacques de Compoſtelle*, de *Charles* III; — ou un Don des Royaumes de Portugal & des Algarves, chevalier du *Chriſt*; — ou un Monſignor du pays *Latin*, chevalier de l'*épéron-d'or* du Pape; — ou un Boyard de Moſcow, Prince à treize à la douzaine, ou à vingt-ſix au quarteron, chevalier de *St. Alexandre-Newski*, de *St. Walodimir*, de *Ste. Anne*, de *Ste. Catherine*, de *Ste. Urſule* & de ſes chaſtes com-

pagnes, les *onze mille Vierges*; —— ou un chevalier de l'*Annonciade* de Savoye, de l'*Eléphant* de Dannemarck, *du Lion* de Caſſel, des *Séraphins* de Suéde, de l'*Aigle-noir* de Pruſſe, de l'*Aigle-rouge* de Saxe, de l'*Aigle-blanc* de Pologne; —— ou, enfin, un Mylord du *Bain*, du *Chardon* ou de la *Jarrettiere* d'Angleterre: N'importé à l'affaire.

Mais ces particularités me plaiſent, parce-qu'elles me donnent une idée nette du caractere des Princes Perſans, & que, d'ailleurs, elles me font aſſez entrevoir celui du charmant petit-fils de *Sha-Abas*, de cet Empereur automate, auquel reſſemblent d'aſſez près pluſieurs de nos Empereurs & Rois, aujourd'hui *glorieuſement* regnant.

Génies de travers, eſprits boſſus, tortus, crochus, n'allez pas bride-abbattue, crier au blaſphême, & dire, d'après votre louable coutume, que je confonds tout le monde!

Je ſais, auſſi bien que vous, que Louis XVI ne reſſemble pas au louable petit fils de *Sha-Abas*.

Louis XVI ne manque jamais de tenir ſon Conſeil.

Pluſieurs des Confreres de *Louis* XVI ne

reſſemblent pas plus que lui au charmant petit-fils de *Sha-Abas*.

Joſeph, par exemple, court d'un bout de l'Europe à l'autre pour s'inſtruire, & inſtruire ſes peuples ; il a déclaré une petite guerre au *Muphti* de Rome : je lui en fais mon compliment, & deſire de tout mon cœur qu'il continue à pouſſer ſa pointe.

Fréderic, à Berlin, fait des vers, de la muſique, des codes : c'eſt très bon & très joli. J'ai pour ſa perſonne une eſtime profonde : c'eſt bien un autre petit-fils que celui de *Sha-Abas*.

De mon autorité privée, j'ordonne d'AUJOURD'HUI que *Fréderic* ſoit placé à la tête de toutes les têtes du *temple* des ROIS de *mémoire*.

Catherine à Pétersbourg, *Catherine*, *Autocratrice* de douze cent lieues quarrées, a écrit, de ſa main, à la tête de ſes loix, en préſence des Députés de trente nations & de trente religions : *La faute la plus nuiſible ſeroit l'intolérance.*

Cette femme, *Catherine*, ne reſſemble pas plus que l'homme *Fréderic*, au petit garçon de *Sha-Abas*.

De mon bon plaiſir, ENTENDS, VEUX & PRÉTENDS que la tête de cette femme, *Catherine*,

marche après la tête de cet homme, *Fréderic*, à la tête de toutes les têtes du temple des Rois de mémoire, de nos jours, bien entendu.

Fréderic-Auguste, Electeur de Saxe, a son plaisir avec ses pigeons *patus*; — Don *Ferdinand*, Roi des Deux-Siciles, avec ses Cadets de Marine.

Christian VII, Roi de Danemarck & de Norwége, s'amuse à faire troter ses chiens *lévriers*.

Charles, Roi de toutes les Espagnes, (& pas encore de toutes les Indes) prend son plaisir à la chasse; assiste journellement au combat des taureaux; attend avec une patience d'Ange la reddition de Gibraltar.

George III, Roi d'Angleterre, fait des enfans tous les ans; mêne comme il peut sa fabrique de boutons.

A chacun son métier. On ne peut disputer des goûts ni des couleurs.

---

* *
*

Il faut que le plaisir de gouverner soit bien grand, puisqu'il y a tant de gens qui s'en mêlent.

Nous avons beaucoup plus de livres sur le gouvernement, qu'il n'y a de Princes & de Seigneurs sur la terre.

Que Dieu me préserve, mes amis, d'enseigner ici messieurs les Rois, & messieurs leurs Ministres, & messieurs leurs valets de chambre, & messieurs leurs Confesseurs, & messieurs leurs Fermiers-Généraux, & aussi mesdames ou mes demoiselles leurs maîtresses !

Je n'y entends rien, je les révére tous & toutes.

Il n'appartient qu'à Mr. *John Wilkes* de peser dans sa balance Angloise, à la taverne, ceux qui sont à la tête du genre humain.

De plus, mon cher Lecteur, il seroit bien étrange qu'avec cinquante ou soixante mille volumes sur le Gouvernement, avec *Machiavel* & *la Politique de l'Ecriture Sainte* de Bossuet à Monseigneur le Dauphin, grand-pere de *Louis* XV, & deux fois grand-pere de

Louis XVI, avec le *citoyen financier*, le *Guidon de Finances*, le *moyen d'enrichir un Etat*, &c. &c. il y eut encore quelqu'un qui ne ſçut pas parfaitement tous les devoirs des Rois, & l'art de gouverner les hommes.

Le Profeſſeur *Puffendorff*, ou le Baron *Puffendorff*, tout comme vous voudrez, dit (*a*) que le Roi *David*, ce ſaint homme, ayant juré de ne jamais attenter à la vie de *Semeï*, ſon Conſeiller privé, ne trâhit point ſon ſerment quand il ordonna (ſelon l'hiſtoire Juive) à ſon fils *Salomon* de faire aſſaſſiner *Semeï*, *parceque David* ne s'étoit engagé que pour lui ſeul à ne pas tuer *Semeï*.

Monſieur le Baron, qui réprouve ſi hautement les reſtrictions mentales des Révérends Peres Jéſuites, en permet une ici à l'OINT *David*, qui n'eſt pas fort de mon goût, & qui le ſera encore moins de celui de Meſſeigneurs les Conſeillers d'Etat de Verſailles.

Salus populi ſuprema lex eſto!
Que le ſalut du peuple ſoit la loi ſuprême!

Telle eſt la belle maxime & la maxime fondamentale des nations. Mais, de nos malheu-

---

(*a*) Liv. IV. Chap. XI. art. XIII.

reux jours, on fait concifter le falut du peuple à égorger une partie des citoyens dans toutes les guerres civiles.

Le falut d'un peuple dans ce terrible dix-huitieme fiécle où nous vivons (je crois) eft de tuer, fans pitié, fes voifins, & de s'emparer de leurs biens fans miféricorde, dans toutes les guerres étrangeres.

Monfieur le Baron *Puffendorff*, il eft encore difficile de trouver là un droit des gens bien falutaire, & un gouvernement bien favorable à l'art de penfer de l'Academie Françoife, & à la douceur de la fociété Allemande.

Vous conviendrez fans peine, avec moi mon cher Monfieur le Baron, qu'il y a des figures de géométrie très régulieres & três parfaites en leur genre; l'arithmétique eft parfaite; beaucoup de métiers font exercés d'une maniere toujours uniforme & toujours bonne; mais pour le gouvernement des hommes, peut-il jamais en être un bon, quand tous font fondés fur des paffions qui fe combattent?

Il n'y a jamais eu Couvens de Moines ni de Moineffes fans difcorde; il eft donc impoffible qu'elle ne foit dans les Royaumes.

Chaque Gouvernement eft non feulement comme les Couvens de Capucins ou Capucines,

de Bénédictins ou Bénédictines, mais comme les ménages: il n'y en a point ſans querelles; & les querelles de peuple à peuple, de Prince à Prince, ont toujours été ſanglantes: celles des ſujets avec leurs Souverains n'ont pas quelquefois été moins funeſtes: comment faut-il faire, mon cher Lecteur? ou riſquer, ou ſe cacher.

Plus d'un peuple ſouhaite une conſtitution nouvelle.

Les Anglois voudroient changer de Miniſtres tous les huit jours, les Romains de Pape toutes les ſemaines; mais ils ne voudroient pas changer la forme de leur gouvernement.

Les galfats, deſcendans ou pas deſcendans des Ediles de l'antique Rome, ſont tous fiers de leurs Egliſe *St. Pierre*, & de leurs anciennes ſtatues Gecques; mais le peuple voudroit être mieux nourri, mieux vêtu, dût-il être moins riche en bénédictions, en indulgences, en *Agnus-Dei*. Les peres de famille ſouhaiteroient que les gens à calotte rouge, noire ou blanche, euſſent moins d'or & de maîtreſſes, & qu'il y eût plus de bled dans leurs greniers: ils regrettent le tems où les Apôtres alloient à pied, & où les citoyens Romains voyageoient de palais en palais en litiere.

Chacun vante ſa paroiſſe. On ne ceſſe de

prôner les belles Républiques de la Grece : il eſt ſûr que les Grecs aimeroient mieux le gouvernement des *Périclès* & des *Démoſthenes*, que celui d'un Bacha de Stamboul.

Quel gouvernement cependant que celui où le juſte *Ariſtide* étoit banni, *Phocion* mis à mort, *Socrate* condamné à la cigue, après avoir été berné par *Ariſtophane ;* où l'on voit les *Amphictions* livrer imbécillement la Grece à *Philippe*, parceque les Phocéens avoient labouré un petit coin de terre qui étoit du domaine d'*Apollon !* mais le gouvernement des monarchies voiſines étoit pire.

Feu *Puffendorff* avoit promis, avant de mourir, d'examiner quelle eſt la meilleure forme de gouvernement de ce malheureux bas-monde : il vous dit très bien, (*a*) *que pluſieurs prononcent en faveur de la Monarchie, & d'autres au contraire ſe déchaînent furieuſement contre la ſérénité & la majeſté ſouvent pas trop ſacrées de la perſonne des Rois, & qu'il eſt hors de ſon ſujet d'examiner en détail les raiſons de ces derniers.*

Si quelque Lecteur malin attend ici qu'on lui en diſe plus que Monſieur le Docteur, il ſe trompera beaucoup.

Un montagnard de la Suiſſe, un *Myn Heer*

(*a*) Liv. VII. Chap. V.

de Hollande, un noble de *Venise*, un bourgeois de Raguse, un faiseur de tourne-broches de Geneve, un Pair d'Angleterre, un Marquis de France, un gavache du pays de Porto & de Castille, un paysan de Suéde, un serf de Dannemark, un Boyard de Moscovie, un Savoyard du Piémont, un Curé de *St. Jean* de Latran & un Baron d'Allemagne disputoient, un jour, en voyage sur la préférence de leurs gouvernemens.

Personne ne s'entendit : chacun demeura dans son opinion sans en avoir une bien certaine : & ils s'en retournerent chez eux sans avoir rien conclu ; chacun louant sa patrie par vanité, & s'en plaignant par sentiment.

Quel est donc, bon Dieu ! la destinée du pauvre genre humain ? Presque nul peuple n'est gouverné par lui-même.

Partez en poste, ami Lecteur, de l'orient pour l'occident : faites le tour du monde, si ça vous amuse ; vous verrez que le Japon a fermé ses ports aux étrangers dans la juste crainte d'une révolution affreuse.

La Chine a subi cette révolution ; elle obéit à des Tartares, moitié Mantchoux, moitié Huns.

L'Inde a des Tartares Mogols.

L'Euphrate, le Nil, l'Oronte, la Grece, l'Egypte ſont encore ſous le joug des Turcs.

Ce n'eſt point une race Angloiſe qui regne en Angleterre. C'eſt une famille Allemande qui a ſuccédé à un Prince Hollandois; & celui-ci à une famille Ecoſſaiſe, laquelle avoit ſuccédé à une famille Angevine, qui avoit remplacé une famille Normande; qui avoit chaſſé une famille Saxone & uſurpatrice.

Une Princeſſe Teutonne régit toutes les Ruſſies; le ſang du Charles XII ne donne plus de loix à la Suéde.

L'Eſpagne obéit à une famille Welche, qui ſuccéda à une race Autrichienne; cette race Autrichienne a des familles qui ſe vantoient d'être Viſigothes; ces Viſigoths avoient été chaſſés longtems par des Arabes, après avoir ſuccédé aux Romains, qui avoient chaſſé les Carthaginois.

La Gaule obéit à des Francs, après avoir obéi à des Préfets Romains.

Les mêmes bords du Danube ont appartenu aux Germains, aux Romains, aux Abares, aux Slaves, aux Bulgares, aux Huns, à vingt familles différentes, & preſque toutes étrangeres.

Et qu'a-t-on vu de plus étranger à Rome

que tant d'Empereurs nés dans des Provinces barbares, & tant de Papes nés dans des Provinces non moins barbares?

Gouverne qui peut; & quand on eſt parvenu à être le maître, on gouverne auſſi, ſouvent comme on peut, mais pas toujours comme on veut. Mes amis, ce n'eſt pas ma faute.

---

* *

*

Me promenant, l'autre jour, avec le plus grand de mes freres dans un petit bois, le bon garçon me raconta ce qui suit. Prêtez attention, s'il vous plait.

“ J'ai vu dans mes courses qui ont été assez longues, comme vous savez, frere *Eustache*; j'ai vu un pays assez grand & assez peuplé, dans lequel toutes les places s'achêtent, non pas en secret & pour frauder la loi comme ailleurs, mais publiquement & pour obéir à la loi.

“ On y met à l'encan le droit de juger souverainement de l'honneur, de la fortune & de la vie des citoyens, comme on vend quelques arpens de terre, de pré ou de vigne.

“ Il y a des commissions très importantes dans les armées qu'on ne donne qu'au plus offrant & dernier enchérisseur.

“ Le principal mystere de leur religion se célébre pour cinq soûs-marqués; & si le célébrant ne trouve point ce salaire, il reste oisif comme un *gagne-petit* sans pratique, ou un gagne-denier sans emploi.

“ Les fortunes dans ce charmant pays ne ſont point le prix de l’agriculture ; elles ſont le réſultat d’un jeu de hazard que pluſieurs jouent en ſignant leurs noms, & en faiſant paſſer ces noms de main en main.

“ S’ils gagnent, ils parviennent à entrer de part dans l’adminiſtration publique ; ils marient leurs filles à des Mandarins, & leurs fils deviennent auſſi eſpeces de Mandarins.

“ S’ils perdent, ils rentrent dans la boue dont ils ſont ſortis, ils diſparoiſſent.

“ Une partie conſidérable des citoyens a toute ſa ſubſiſtance aſſignée ſur une maiſon qui n’a rien ; & trois cent perſonnes ont achêté chacune cent mille écus le droit de recevoir & de payer l’argent dû à ces citoyens ſur cet hôtel imaginaire ; droit dont ils n’uſent jamais, ignorant profondément ce qui eſt cenſé paſſer par leurs mains.

“ Quelquefois, on entend crier par les rues une propoſition à quiconque a un peu d’or dans ſa caſſette, de s’en déſſaiſir pour acquérir un quarré de papier admirable, qui vous fera paſſer, ſans aucun ſoin, une vie douce & agréable, à la Cour, à la ville, à la Campagne, là où vous voudrez : vous irez ſans ſouci à la Comédie, à l’Opéra, là où il vous plaira ;

vous pourrez coucher tranquille encore avec une jolie fille, si l'envie vous en prend: vous n'aurez à craindre ni pluye, ni grêle, ni froid, ni chaud, ni faim, ni soif; rien n'est plus commode.

“ Le lendemain, on vous crie à tue-tête un ordre *de par le Roi*, qui vous force à changer ce papier contre un autre qui sera bien meilleur.

“ Le surlendemain, on vous étourdit d'un nouveau papier qui annulle les deux premiers. Vous étes ruiné, frere *Eustache*; mais de bonnes têtes vous consolent, en vous assurant, sans le savoir, que, dans quinze jours, les colporteurs de la ville vous crieront une proposition plus engageante.

“ Vous voyagez dans une province de ce délectable Empire; & vous y achêtez des choses nécessaires au vêtir, au manger, au boire, au coucher.

“ Passez-vous dans une autre province, on vous fait payer des droits pour toutes ces denrées, comme si vous veniez d'Afrique ou d'Amérique. Vous en demandez la raison, on ne vous répond point; ou si l'on daigne vous parler, on vous répond que vous venez d'une province *réputée étrangere*, & que par consé-

quent

quent il faut payer pour la commodité du commerce.

„ Vous cherchez envain à comprendre comment des provinces d'un royaume font étrangères au royaume.

„ Il y a quelque tems qu'en changeant de bidet, & me fentant affoibli de fatigue, je demandai un verre de vin au maître de la pofte : je ne faurois vous le donner, me dit-il : les Commis à *la foif*, qui font en nombreux corps d'armée, & tous fort fobres, me feroient payer le *trop bu*; ce qui me ruineroit.

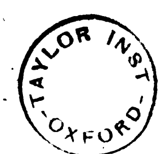
„ Ce n'eft point trop boire, lui dis-je, que de fe fuftenter d'un verre de vin ; & qu'importe, Monfieur le maître de Pofte, que ce foit vous ou moi qui ait avalé ce verre ?

„ Monfieur, repliqua-t-il, nos loix fur *la foif* font bien plus belles que vous ne penfez.

„ Des que nous avons fait la vendange, les *Locataires* du royaume nous députent des médecins qui viennent tâter le pouls à nos caves.

„ Ils mettent à part autant de vin qu'ils jugent à propos de nous en laiffer boire pour notre fanté.

„ Ils reviennent au bout de l'année ; & s'ils jugent que nous avons excédé d'une bouteille leur ordonnance, ils nous condamnent à une



forte amende; & pour peu que nous soyions récalcitrans & rétifs, on nous envoye aux galeres, ou si vous entendez mieux, on nous mêne à Marseille ou à Toulon boire de l'eau de la mer.

„ Si je vous donnois le verre de vin que vous me demandez, on ne manqueroit pas de m'accuser d'avoir *trop bu*, ou moi, ou ma femme, ou mon petit garçon, car je n'en ai qu'un; vous voyez, Monsieur, ce que je risquerois avec les sur-intendans de notre santé.

„ J'admirai ce régime, frere *Eustache:* mais je ne fus pas moins surpris, lorsque je rencontrai un plaideur au désespoir: [ce plaideur avoit dix-sept enfans, le dix-huitiéme étoit prêt à éclore] il m'apprit qu'il venoit de perdre au delà du ruisseau le plus prochain, le même procès qu'il avoit gagné la veille au deçà.

„ Je sus par lui qu'il y a dans le pays autant de codes différens que de villes.

„ Sa conversation excita ma curiosité. Notre nation est si sage, me dit-il, qu'on n'y a rien réglé. Les loix, les coutumes, les droits des corps, les rangs, les prééminences, tout y est arbitraire, tout y est abandonné à la prudence du roi ou de ses Ministres.

„ J'étois encore dans le pays, lorsque ce peu-

ple eut une guerre avec quelques-uns de ses voisins. On appelloit cette guerre *la ridicule* (a), parcequ'il y avoit beaucoup à perdre & rien à gagner.

„ J'allai voyager ailleurs, & je ne revins qu'à la paix. La nation à mon retour, paroissoit dans la derniere misere; elle avoit perdu son argent, ses soldats, ses flottes, son commerce.

„ Je dis: son dernier jour est venu, il faut que tout passe. Voilà une nation anéantie; c'est dommage, car une grande partie de ce peuple étoit aimable, industrieuse & fort gaie, après avoir été autrefois grossiere, superstitieuse & barbare.

„ Je fus tout étonné, frere *Eustache*, qu'au bout de deux ans, sa capitale & ses principales villes me parurent plus opulentes que jamais; le luxe étoit augmenté, & on ne respiroit que le plaisir.

„ Je ne pouvois concevoir ce prodige. Je n'en ai vu enfin la cause qu'en examinant le gouvernement de ses voisins; j'ai conçu qu'ils étoient tous aussi mal gouvernés que cette nation, & qu'elle étoit plus industrieuse que tous.

(a) La guerre de 1755.

„ Un provincial de ce beau pays dont je parle, ſe plaignit un jour amérement de toutes les vexations qu'il éprouvoit.

„ Il ſavoit aſſez bien l'hiſtoire ; on lui demanda s'il ſe ſeroit cru plus heureux, il y a cent ans, lorſque dans ſon pays, alors barbare, on condamnoit un citoyen à être pendu pour avoir fait gras en carême, ou avoir mangé un morceau de lard rance, un vendredi ou un ſamedi de l'année ? il ſecoua la tête.

„ Aimeriez-vous les tems des guerres civiles qui commencerent à la mort de *Francois* II, ou ceux des défaites de St. Quentin & de Pavie, ou les longs déſaſtres des guerres contre les Anglois, ou l'anarchie féodale, & les horreurs de la ſeconde race, & les barbaries de la premiere ?

„ A chaque queſtion, mon provincial étoit ſaiſi d'effroi. Le Gouvernement des Romains lui parut le plus intolérable de tous.

„ Il n'y a rien de pis, diſoit-il, que d'appartenir à des maîtres étrangers.

„ On en vint enfin aux Druides. —— Ah ! s'écria-t-il, je me trompois ; il eſt encore plus horrible d'être gouverné par des prêtres ſanguinaires.

„ Il conclut enfin, malgré lui, que, le tems

où il vivoit, étoit, à tout prendre, le moins odieux."

Revenus de la promenade, je pris un livre, & je fis lire à mon frere *Jacob* ce petit apologue :

„ Un aigle gouvernoit les oiseaux de tout le pays d'Oritnie. — Il est vrai qu'il n'avoit d'autres droits que celui de son bec & de ses serres. Mais enfin, après avoir pourvu à ses repas & à ses plaisirs, il gouverna aussi bien qu'aucun autre oiseau de proye.

„ Dans sa vieillesse, il fut assailli par des vautours affamés, qui vinrent du fond du nord désoler toutes les provinces de l'aigle.

„ Parut alors un chat-huant, né dans un des plus chétifs buissons de l'Empire, & qu'on avoit longtems appellé Monsieur *Lucifugax*.

„ Ce Monsieur *Lucifugax* étoit rusé : il s'associa avec des chauves-souris, & tandis que les vautours se battoient contre l'aigle, notre hibou & sa troupe d'élite entrerent habilement, en qualité de pacificateurs, dans l'air qu'on se disputoit.

„ L'aigle & les vautours, après une assez longue guerre, s'en rapporterent à la fin au hibou, qui, avec sa physionomie grave, sut en imposer aux deux partis.

„ Il perſuada à l'aigle & aux vautours de ſe laiſſer rogner un peu les ongles, & couper le petit bout du bec pour ſe mieux concilier enſemble. Avant ce tems, le hibou avoit toujours dit aux oiſeaux: —— Obéiſſez à l'aigle; enſuite il avoit dit: —— Obéiſſez aux vautours. Il dit bientôt: —— Obéiſſez à moi ſeul.

„ Les pauvres oiſeaux ne ſurent à qui entendre; ils furent plumés par l'aigle, le vautour, le chat-huant & les chauves-ſouris."

Qui habet aures, audiat, ou autant dit, ATTRAPPE QUI PEUT!

* *

*

Le fouper n'étoit pas prêt : nous pourfuivimes, en attendant, la converfation, mon frere & moi.

Il eft clair, me dit mon frere *Jacob*, que tous les hommes, jouiffant des facultés attachées à leur nature, font égaux. Ils le font, quand ils s'acquittent des fonctions animales, & quand ils exercent leur entendement.

L'Autocratrice de la Mofcovie, le roi de la Chine, le Grand-Mogol, le Grand-Turc ne peut dire au dernier des hommes: —— Je te défends de digérer & de penfer. Tous les animaux de chaque efpece font égaux entr'eux.

Un cheval ne dit pas au cheval fon confrere:
Qu'on peigne mes beaux crins, qu'on m'étrille & me ferre;
Toi, cours, & va porter mes ordres fouverains
Aux mulets de ces bords, aux ânes mes voifins.
Toi, prépare les grains dont je fais des largeffes
A mes fiers favoris, à mes douces maîtreffes.
Qu'on châtre les chevaux défignés pour fervir
Les coquettes jumens, dont feul je dois jouir.
Que tout foit dans la crainte & dans la dépendance:
Et fi quelqu'un de vous hennit en ma préfence,

Pour punir cet impie & ce féditieux,
Qui foule aux pieds les loix des chevaux & des Dieux,
Pour venger dignement le ciel & la Patrie,
Qu'il foit pendu fur l'heure auprès de l'écurie.

Les animaux ont naturellement au-deffus des hommes l'avantage de l'indépendance. Si un taureau qui courtife une geniffe eft chaffé à coups de cornes, par un taureau plus fort que lui, il va chercher une autre maîtreffe dans un autre pré, & il vit *libre*.

Un coq battu par un coq, fe confole dans un autre poulaillier. Il n'en eft pas ainfi de nous, malheureux mortels ! Faites quelque chofe qui ne foit pas du goût de tout le monde, la Sybérie, la Baftille, les Préfides, les Galéres, Bedlam, Spandau, les Cordons, & *cætera*, & *cætera*, —— font LA.

Un petit Vifir du pays de Stamboul exile à Lemnos un Boftangi ; —— le Vifir *Azem* exile le petit Vifir à Tenedos ; —— le Padisha ou Grand Turc exile le Vifir *Azem* à Rhodes. —— Les Janiffaires mettent en prifon & étranglent fa Hauteffe, & élifent une autre Hauteffe qui exilera ou empalera les bons Mufulmans à fon choix, & felon fon bon plaifir ; encore, lui fera-t-on bien obligé, s'il fe borne à ce petit exercice de fon autorité *Sacrée*-Turque.

Si cette terre chétive & pauvre étoit ce qu'elle ſemble devoir être, pourſuivoit mon frere *Jacob*; ſi l'homme y trouvoit partout une ſubſiſtance facile & aſſurée, & un climat convenable à ſa nature, il eſt clair qu'il eut été impoſſible à un homme d'en aſſervir un autre.

Que ce globe ſoit couvert de fruits ſalutaires, que l'air qui doit contribuer à notre vie, ne nous donne point des maladies & une mort prématurée, que l'homme n'ait beſoin d'autre lit que celui des daims & des chevreuils; alors les *Gengiskan* & les *Tamerlan* n'auront de valets que leurs enfans, qui seront aſſez honnêtes gens pour les aider dans leur vieilleſſe.

Dans cet état naturel, dont jouiſſent tous les quadrupédes non-domptés, les oiſeaux & les reptiles, l'homme ſeroit auſſi heureux qu'eux; la domination ſeroit alors une chimére, une abſurdité à laquelle perſonne ne penſeroit; car pourquoi chercher des ſerviteurs, quand vous n'avez beſoin d'aucun ſervice?

S'il paſſoit par l'eſprit de quelque individu à tête tyrannique & à bras nerveux, d'aſſervir ſon voiſin moins fort que lui, la choſe ſeroit impoſſible; l'opprimé ſeroit ſur le Danube, avant que l'oppreſſeur eut pris ſes meſures ſur le Volga.

Tous les hommes feroient donc néceffairement égaux, s'ils étoient fans befoins; la mifere, attachée à notre efpece, fubordonne un homme à un autre homme : ce n'eft pas l'inégalité qui eft un malheur réel, c'eft la dépendance. Il importe fort peu que tel homme s'appelle fa *Hauteffe*, tel autre fa *Sainteté*, tel autre fa *Majefté*; mais il eft dur de fervir l'un ou l'autre.

Une famille nombreufe a cultivé un bon terroir; deux petites familles voifines ont des champs ingrats & rebelles; il faut que les deux pauvres familles fervent la famille opulente, ou qu'ils l'égorgent; cela va fans difficulté.

Une des deux familles indigentes va offrir fes bras à la riche, pour avoir du pain; l'autre va l'attaquer & eft battue. La famille fervante eft l'origine des domeftiques & des manœuvres; la famille battue eft l'origine des Efclaves.

Il eft impoffible dans notre malheureux globe que les hommes vivans en fociété ne foient pas divifés en deux claffes, l'une de riches qui commandent, l'autre de pauvres qui fervent; & ces deux fe fubdivifent en mille, & ces mille ont encore des nuances différentes.

Tu viens, toi goujeat, quand les lots font

faits, nous dire: —— Je ſuis homme comme vous, j'ai deux mains & deux pieds, autant d'orgueil & plus que vous, un eſprit auſſi déſordonné pour le moins, auſſi inconſéquent, auſſi contradictoire que le votre. Je ſuis bourgois d'Amſterdam, citoyen de Geneve, de St. Marin, de Raguſe ou de Vaugirard, donnez-moi ma part de la terre. —— Il y a dans notre hémiſphère connu, environ cinquante mille millions d'arpens à cultiver, tant paſſables que ſtériles. Nous ne ſommes qu'environ un milliard d'animaux à deux pieds ſans plumes ſur ce continent; ce ſont cinquante arpens pour chacun: faites-moi juſtice, donnez-moi mes cinquante arpens.

On lui répond: —— va-t-en les prendre chez les Caffres, chez les Hottentots ou chez les Samoyèdes; arrange-toi avec eux à l'amiable; ici toutes les parts ſont faites. —— Si tu veux avoir parmi nous le manger, le vêtir, le loger & le chauffer, travaille pour nous comme faiſoient ton pere & ton grand-pere; ſers-nous ou amuſe-nous, & tu ſeras payé; ſinon tu ſerois obligé de demander l'aumône; ce qui dégraderoit trop la ſublimité de ta nature, & t'empêcheroit réellement d'être égal aux rois, & même aux vi-

caires de village, ſelon les prétentions de ta noble fierté.

Tous les pauvres, pourſuivoit encore mon frere *Jacob*, ne ſont pas malheureux. La plûpart ſont nés dans cet état, & le travail continuel les empêche de trop ſentir leur ſituation; mais quand ils la ſentent, alors on voit des guerres, comme celles du parti populaire contre le parti du Sénat à Rome; celle des payſans en Allemagne, en Angleterre, en France, & celle toute récente des *feſſe-Mathieux* de Geneve.

Ecoutez une petite fable qui vient naturellement à ce ſujet, vous cancres *Genevois!* —— Un Jardinier ſe plaignit à ſon Seigneur d'un lievre qui venoit manger les choux de ſon jardin. —— Ce Seigneur ſe charge d'exterminer l'animal. —— Il vient chez le payſan, accompagné de trois chaſſeurs, ſuivi de trente-ſix chiens, & fait plus de dégat dans un moment, que le lievre n'en eut fait en mille ans. —— On le pourſuivit au travers du jardin. Malgré les chiens, il ſe ſauve par un trou de la muraille. —— Alors le gentil-homme conſeille au payſan de le boucher, & le félicite du départ de ſon ennemi.

Miſérables faiſeurs de tournebroches, vous

vous avez le ſort du Jardinier! vos chefs révoltés ont fui comme le lievre. La plûpart de vous autres ſe ſauve de ſon jardin, & erre çà la au milieu des buiſſons & des bruyeres, mandiant le ſecours & la miſéricorde de tout le monde.

Toutes ces belles farces finiſſent, d'ordinaire, par l'aſſerviſſement du peuple, parceque les puiſſans ont l'argent, & que l'argent eſt maître de tout dans un Etat; je dis dans un Etat, car il n'en eſt pas de même de nation à nation. Une Nation qui ſe ſervira le mieux du canon, du fuſil & du ſabre, ſubjuguera toujours celle qui aura plus d'or & moins de courage.

Tout homme naît avec un penchant aſſez violent pour la domination, la richeſſe & les plaiſirs, & avec beaucoup de goût pour la pareſſe: par conſéquent, tout homme voudroit avoir l'argent & les femmes ou les filles des autres; être leur maître, les aſſujettir à tous ſes caprices, & ne rien faire, ou du moins, ne faire que des choſes très-agréables.

Vous voyez bien, cher Frere *Euſtache*, qu'avec ces belles diſpoſitions, il eſt auſſi impoſſible que deux Prédicateurs, deux Proffes-

ſeurs de Théologie ou deux maîtres d'école ne ſoyent pas jaloux l'un de l'autre.

Le genre-humain tel qu'il eſt bâti, ne peut ſubſiſter à moins qu'il n'y ait une infinité d'hommes utiles qui ne poſſédent rien du tout. Car, certainement, un homme à ſon aiſe ne quittera pas ſon petit morceau de terre pour venir labourer le votre; & ſi vous avez beſoin d'une paire de ſouliers, ce ne ſera pas un Maître-des-requêtes de l'hôtel du Roi, ou une *ſavonette à vilain* qui vous la fera.

L'égalité eſt donc à la fois la choſe la plus naturelle, &, en même tems, la plus chimérique.

Comme les hommes ſont exceſſifs en tout, quand ils le peuvent, on a outré cette inégalité. On a prétendu dans pluſieurs pays qu'il n'étoit pas permis à un citoyen de ſortir de la contrée où le hazard l'a fait naître; le ſens de cette loi eſt viſiblement: *ce pays eſt ſi mauvais & ſi mal gouverné, que nous défendons à chaque individu d'en ſortir, de peur que tout le monde n'en ſorte.*

Meſſieurs les Empereurs & Rois, faites mieux: donnez à tous vos ſujets envie de demeurer chez vous, & aux étrangers d'y venir.

Chaque humain, dans le fond de ſon cœur,

a droit de se croire entiérement égal aux autres humains, depuis le dernier marmiton d'un couvent de Capucins jusqu'au premier moutardier du Pape, jusques même au premier Major-Dome du roi d'Espagne. Il ne s'ensuit pas delà pourtant que le Marmiton, fût-il marmiton de l'Empereur, doive ordonner à Sa Majesté de lui faire à diner.

Mais le marmiton peut dire à l'Empereur: — Je suis homme comme vous: je suis né comme vous en pleurant: vous mourrez comme moi dans les angoisses & les mêmes cérémonies: nous fesons, tous deux, les mêmes fonctions animales: si les Turcs s'emparent de Vienne, & si, alors, je suis Pacha aux trois queues de cheval, & que vous soyez esclave, je vous prendrai à mon service.

Tout ce discours est raisonnable & juste: il n'y a pas le petit mot à dire; mais en attendant que le Grand-Turc s'empare de Vienne, le marmiton doit faire son devoir, ou toute société est pervertie.

A l'égard d'un homme qui n'est ni marmiton d'un couvent de Capucins, ni marmiton d'un Pape; encore moins marmiton d'un Empereur, ni revêtu d'aucune autre charge dans l'Etat; à l'égard d'un particulier, qui ne tient

à rien, mais qui eſt fâché d'être reçu partout avec l'air de la protection & du mépris; qui voit évidemment que pluſieurs *Monſignors* n'ont ni plus de ſcience, ni plus d'eſprit, ni plus de vertu que lui, & qui s'ennuye d'être quelquefois dans leur anti-chambre, quel parti doit-il prendre? Celui de s'en aller.

Nous

* *
*

Nous en étions là, lorſqu'on nous ſonna pour ſouper. Nous fûmes manger. — Entre la poire & le fromage, nous reprîmes la converſation mon frere & moi.

Jacob me conta trois hiſtoires. L'une tient un peu du ſcandale : elle met fit pourtant rire; l'autre tient du maſſacre : elle fit ſaigner mon cœur; la troiſieme tient de l'horreur, elle pénétra mon ame d'indignation.

Tu ſais, frere *Euſtache*, me dit *Jacob*, que j'ai ſéjourné longues années dans la Capitale des Welches. De mon tems, il s'y paſſa une hiſtoire aſſez ſcandaleuſe.

Sans rechercher, ici, ſi ce qu'on appelle *ſcandale*, étoit originairement une pierre qui pouvoit faire tomber les gens, ou une querelle, ou une ſéduction, je m'en tiens à la ſignification d'aujourd'hui.

Un *ſcandale* eſt une grave indécence, On l'applique principalement aux gens d'Egliſe. Les contes de *La Fontaine* ſont libertins, pluſieurs endroits de *Sanchez*, de *Tambourin*, de *Molina*, les plus grands & les plus profonds

Caſuiſtes de l'univers entier, ſont ſcandaleux.

On eſt ſcandáleux par ſes écrits ou par ſa conduite. Le beau ſiége que ſoutinrent les révérends peres Auguſtins contre les archers du guet, au tems de *la Fronde*, fut ſcandaleux. La banqueroute du frere *La Valette* fut plus que ſcandaleuſe. Le procès des révérends peres Capucins de Paris, en 1764, fut un ſcandale très réjouiſſant. Avant de te raconter le joli ſcandale, je dois te dire un mot, cher *Euſtache*, au ſujet de ces Meſſieurs Capucins que tu ne connois pas, toi qui n'es jamais, pour ainſi dire, ſorti de ton village.

Ces révérends ſont des gens exceſſivement craſſeux & ignorants, l'excrément de tous les Moines de tout pays *Catholique*, & les plus inutiles à l'Etat. Ils ne vivent que d'aumônes, n'ont aucune école publique, ſe piquent d'une grande humilité, vont à demi-nuds, portent une grande barbe, ſont ceints d'une corde, & rien n'a l'air auſſi ſale & auſſi malpropre que leur habillement.

Le menu peuple a pour eux autant de vénération que les Turcs en ont pour leur Dervis. Mais quelques humbles & dévots qu'ils paroiſſent, il eſt peu de moines auſſi faux, auſſi traſ-

traîtres, auſſi méchans que ceux-là; & ils le ſont dans tous les pays.

En Eſpagne, les Capucins étoient à la tête de révoltés de Catalogne; on les voyoit ſur les remparts de Barcelone, au milieu des ſoldats, exciter le feu & le carnage.

En France, pendant que la peſte ravageoit la Provence, & que ce pays eſſuyoit la punition de ſes crimes, ces malheureux caffards ſongeoient à répeupler les villes, & à réparer le dommage que cauſoit la contagion.. Deux d'entr'eux porterent leurs excès juſqu'à violer une jeune fille qui deſſervoit avec eux les infirmeries. On les arrêta; mais ils trouverent le moyen de ſe ſauver, & par arrêt du Parlement, ils furent pendus tous deux en effigie.

C'eſt un nommé *François*, vrai fanatique qui n'a formé que des fanatiques, (bien entendu); il n'étoit pas capable d'en former d'autres. Ce *François* qu'on a mis dans le Ciel, (je ne ſais pourquoi) ſe vautroit follement dans le neige, comme fait villainement le cochon dans un tas d'ordures, ou le cheval ſur la paille de ſon fumier. Ses diſciples, aujourd'hui, ſe piquent le corps avec des pointes de fer; bien leur faſſe!

Et bien, ce *François* a été le fondateur des

premiers couvents de ces canailles de fainéants. —— Ce *François* étoit fin & délié plus que *Nicolas Machiavel*, *Fra-Paolo*, *Armand* de *Richelieu*, *Jules Mazarin*, *Cromwel*, *Ximenez*, *Albéroni*, *Jean Wilkes*, *le Duc* de *Choiseul*, le Comte de *Chatham*, Lord *Nortd*, *Gravier* de *Vergennes*, Comte de *Panin*, Prince de *Kaunits*, *Monlino-Florida-Blanca*, *Jacques Fox*, Marquis de *Rockingham*, Comte de *Shelburne*, Marquis de *Pombal*, & tant d'autres que je ne te nomme pas, ne l'ont jamais été de leur vie.

Ces Meſſieurs auroient dû aller apprendre leur leçon à l'école de *François*. —— Ce *François* trouva le ſecret, pendant ſa vie, de donner un air de ſainteté aux actions les plus extravagantes; & il n'en eſt aucune quelque folle & ridicule qu'elle ſoit, que ſes dignes diſciples n'ayent relevée par de grandes louanges.

« Un jour, diſent-ils (*a*), une Cigale an„ nonçoit la belle ſaiſon par ſon chant. —— „ *François* appella l'animal, &, l'ayant ſur ſon „ doigt, *allons*, *ma ſœur la Cigale*, lui dit-il, „ *chantez les louanges de la Divinité*. —— La „ Cigale obéit, comme de raiſon; & lorſque

(*a*) Voyez *Légende de St. François*, *vie de St. François*, & autres Coqs-à-l'ane ſur *St. François*.

„ la petite bête eut achêvé ſa chanſon, *Fran-*
„ *çois* la remercia fort poliment, & chanta
„ lui-même à ſon tour:

—— Votre ſoin n'est plus néceſſaire,
Vous pouvez déſormais partir en liberté.

Que peux-tu autre choſe que rire, frere *Euſtache*, de pareilles ſottiſes; & tu ſerois bien en peine, je penſe, de décider lequel eſt le plus fou ou de celui qui les écrit ou de celui qui les croit. Voici encore un trait divertiſſant que j'ai lu dans la vie de ce *François.*

Il étoit en Lombardie, & ſe trouvant, un ſoir, un peu incommodé, (c'étoit un Vendredi) il mangea à ſon ſouper un bon gras *chapon* rôti; ce chapon, ne pouvoit manquer d'être bien tendre; il n'avoit pas plus de *ſept* ans, dit la légende. —— Un pauvre ſe preſente: *François* donne une cuiſſe de ſon bon chapon à ce pauvre qui lui demandoit l'aumône pour l'amour de Dieu, & qui, voulant jouer à *François* un mauvais tour, garda la cuiſſe juſqu'au lendemain que le *Saint* prêchoit. —— Il la montra alors au peuple aſſiſtant à ſon ſermon.

“ Voyez, leur dit le pauvre, quelle CHAIR
„ mange le frere que vous honorez comme

„ un SAINT; car il me la donna hier au ſoir.
„ Mais le *membre* de *Chapon* fût vu de tous
„ être *poiſſon*: ſi qu'il fut joliment blâmé, &
„ fortement tançé comme forcené de tout le
„ peuple; & quand il vit cela, il eut honte &
„ requit pardon."

Tu vois par ces deux jolies hiſtoires, mon cher *Euſtache*, que ce *François* avoit l'art de faſciner les yeux. Je puis dire que ſes enfans n'ont rien perdu des talents de leur pere, & qu'ils ſavent perſuader aux bonnes femmes que de grands vauriens ſont de vrais religieux. ——

Je reviens à l'hiſtoire du *ſcandale* qui a occaſionné le procès des révérends peres Capucins de Paris en 1764.

Les révérends s'étoient battus dans le couvent; les uns avoient caché leur argent; les autres l'avoient volé. Juſques-là, ce n'étoit qu'un ſcandale particulier, une pierre qui ne pouvoit faire tomber que des Capucins. Mais quand l'affaire fut portée en juſtice, le ſcandale devint public.

Il eſt dit, (*a*) qu'il faut douze cent livres de

(*a*) Page 27 du mémoire contre frère *Athanaſe*, préſenté au Parlement.

pain par ſemaine au Couvent des révérends peres Capucins de la rue *St. Honoré*, de la viande, du vin, du bois à proportion, & qu'il y a quatre quêteurs en titre d'office, chargés de lever ces contributions dans la ville.

Quel ſcandale épouvantable ! Douze cent livres de viande, douze cent livres de pain par ſemaine pour quelques lâches, fainéants, crasſeux Capucins, tandis que tant de braves gens accablés de vieilleſſe, & tant d'honnêtes veuves ſont expoſées tous les jours à périr de miſere !

Que le révérend frere *Dorothée* avec ſa longue barbe de bouc, ſe ſoit fait trois mille livres de rente au dépens du couvent, & par conſéquent aux dépens du public, voilà nonſeulement un ſcandale énorme, mais un vol fait à la claſſe la plus indigente des citoyens de Paris. Car ce ſont les pauvres qui payent la taxe impoſée ſans *lettres-patentes* par les moines mendians.

L'ignorance & la foibleſſe du peuple lui perſuadent qu'il ne peut gagner le ciel qu'en donnant ſon néceſſaire, dont ces moines compoſent leur ſuperflu.

Il a donc fallu que de ce ſeul chef, frere *Dorothée* ait extorqué vingt mille écus, au

moins, aux pauvres de Paris, pour ſe faire mille écus de rente.

Songe bien, mon cher *Euſtache*, que de telles avantures ne ſont pas rares dans ce dix-huitiéme ſiécle de notre ère vulgaire, qui a produit tant de bons livres.

Je te l'ai déja dit, frere *Euſtache*, le peuple ne lit point. Un Capucin, un Cordelier, un Carme, un Picpuce qui confeſſe & qui prêche, eſt capable de faire lui ſeul plus de mal que les meilleurs livres, l'Evangile à côté, ne pourront jamais faire de bien.

Si j'avois aſſez de crédit & de confiance, j'oſerois propoſer aux ames bien nées de tout pays Catholique-Apoſtolique & Romain de répandre dans une capitale & dans toutes les provinces, un régiment d'anti-Capucins, d'anti-Cordeliers, d'anti-Recollets, d'anti-Picpuces & d'anti-Carmes, qui iroient de maiſon en maiſon recommander aux peres & aux meres d'être bien vertueux, & de garder leur argent pour l'entretien de leur famille & le ſoutien de leur vieilleſſe; d'aimer Dieu de tout leur cœur & *par deſſus toutes choſes*, & ſur tout de ne jamais rien donner aux coquins de Moines.

Mais revenons:

On accuſe (*a*) frere *Gregoire* d'avoir fait un enfant à Mademoiſelle *Charlotte Bras-de-fer*, & de l'avoir enſuite mariée à *Moutard* le cordonnier.

On ne dit point ſi frere Grégoire a donné lui-même la bénédiction nuptiale à ſa maîtreſſe, & à ce pauvre *Moutard* avec diſpenſe. S'il l'a fait, voilà le ſcandale le plus complet qu'on puiſſe donner ; il renferme fornication, vol, adultère & ſacrilège: —— *Horreſco referens.*

Je dis d'abord *fornication*, puiſque frere *Grégoire* forniqua avec *Charlotte Bras-de-fer*, qui n'avoit alors que quinze ans.

Je dit *vol*; puiſqu'il donna des mouchoirs, des tabliers & des rubans à Charlotte, & qu'il eſt évident qu'il vola le Couvent pour les achêter, pour payer les ſoupers, les frais de couches & les mois de nourrice.

Je dis *adultère*; puiſque ce méchant Capucin continua à coucher avec Madame *Moutard.*

Je dis *Sacrilège*; puiſqu'il confeſſoit *Charlotte*; & s'il maria lui-même ſa maîtreſſe, figurez-vous quel homme c'étoit que frere *Grégoire.*

(*a*) Page 43 du mémoire.

* *
*

Je paſſe à la ſeconde hiſtoire dont je t'ai parlé, frere *Euſtache*, me dit *Jacob*. Je t'ai dit qu'elle tenoit du maſſacre, eh! oui, du maſſacre! elle fait ſaigner mon cœur, elle fera ſûrement ſaigner le tien. Elle a excité l'étonnement & la pitié de l'Europe entiere, (excepté peut-être de quelques fanatiques ennemis de la nature humaine).

Ce n'eſt pas d'aujourd'hui que l'on dit que la Juſtice eſt bien ſouvent très injuſte: *Summum jus*, *ſumma injuria*, eſt un des plus anciens proverbes.

Il y a pluſieurs manieres affreuſes d'être injuſte; celle, par exemple, de rouer vif l'innocent *Calas* ſur des indices équivoques, & de ſe rendre coupable du ſang innocent pour avoir trop cru de vaines préſomptions.

Une autre maniere d'être injuſte, eſt de condamner à la mort, un homme qui mériteroit tout-au-plus trois mois de priſon. Cette eſpece d'injuſtice eſt celle des tyrans, & ſurtout des fanatiques, qui deviennent toujours tyrans, dès qu'ils ont la puiſſance de mal faire.

Je viens à la funeste, à la massacrable histoire que je t'ai promise, cher frere, me dit *Jacob*.

Il y avoit dans Abbeville, petite cité d'une petite province au Royaume des Welches, une Abbesse, fille d'un Conseiller d'Etat très-estimé. C'étoit une Dame aimable, de mœurs au fonds très régulieres, d'une humeur douce & enjouée, bienfaisante, & sage sans superstition.

Un habitant de cette cité, nommé B***, agé de 60 ans, vivoit avec elle dans une grande intimité, parce qu'il étoit chargé de quelques affaires du Couvent; il étoit Lieutenant d'une espece de petit tribunal qu'on appelle *Election*, si l'on peut donner le nom de tribunal à une Compagnie de Bourgeois ignares, uniquement préposés pour régler l'assise de l'impôt appellé *la taille*.

Cet homme devint amoureux de l'Abbesse, qui ne le repoussa d'abord qu'avec sa douceur ordinaire; mais qui fut ensuite obligée de marquer son adversion & son mépris pour ses importunités trop redoublées.

Elle fit venir chez elle dans ce tems-là, un Chevalier de *la Barre*, son neveu, agé de dix-neuf ans, petit-fils d'un Lieutenant-Général des armées, mais dont le pere avoit dissipé une

une fortune de plus 40000 livres de rente. Elle prit ſoin de ce jeune homme, comme de ſon fils, & elle étoit prête à lui faire obtenir une compagnie de Cavalerie: il fut logé dans l'extérieur du Couvent, & madame ſa tante lui donnoit ſouvent à ſouper, ainſi qu'à quelques jeunes gens de ſes amis.

Le Sieur B*** exclus de ces ſoupers, ſe vengea en ſuſcitant à l'Abbeſſe quelques affaires d'intérêt.

Le jeune *la Barre* prit vivement le parti de ſa tante, & parla à cet homme avec une hauteur qui le révolta entierement.

B*** réſolut de s'en venger. Il ſçut que le Chevalier de *la Barre* & le jeune *Talonde* (ce dernier n'avoit pas encore dix-huit ans) fils du préſident de l'*Election*, avoient paſſé depuis peu devant une proceſſion ſans ôter leur chapeau.

Il chercha dès ce moment à faire regarder cet oubli momentané des bienſéances religieuſes, comme une inſulte préméditée faite à la religion. Tandis qu'il ourdiſſoit ſecretement cette trame, il arriva malheureuſement que le 9 Août de la même année, on s'apperçut que le crucifix de bois, poſé ſur le pont d'Abbeville, étoit endommagé, & l'on ſoup-

çonna que des ſoldats ivres avoient commis cette inſolence impie.

Peux-tu t'empêcher de remarquer ici, frere *Euſtache*, me dit *Jacob*, qu'il eſt peut-être indécent & dangereux d'expoſer ſur un pont ou ſur un grand chemin ce qui doit être révéré dans un temple *Catholique*? les voitures publiques peuvent aiſément le briſer ou le renverſer par terre. Des ivrognes peuvent l'inſulter au ſortir d'un cabaret, d'un bordel, ſans ſavoir même quel excès ils commettent.

Tu dois remarquer encore, frere *Euſtache*, que ces ouvrages groſſiers, ces crucifix de ponts ou de grand chemin, ces images de la Vierge *Marie*, ces Enfans Jesus qu'on voit dans des niches de plâtre au coin des rues de pluſieurs villes, ne ſont pas un objet d'adoration tel qu'ils le ſont dans les Egliſes Catholiques: cela eſt ſi vrai qu'il eſt permis de paſſer devant ces images ſans les ſaluer. Ce ſont des monumens d'une piété mal éclairée: & au jugement de tous les hommes ſenſés, ce qui eſt *ſaint* ne doit être que dans un lieu *ſaint*.

Malheureuſement un des plus grands fanatiques du ſiecle, l'Evêque d'Amiens, étant auſſi Evêque d'Abbeville, donna à cette aventure

une célébrité, & une importance qu'elle ne méritoit pas.

Il fit lancer des *monitoires*, arme terrible & imposante pour les sots; le fanatique & encore plus ignorant Prélat, vint faire une procession solemnelle à Abbeville auprès de ce crucifix, & on ne parla dans cette cité que de Sacrileges pendant une année entiere.

On disoit qu'il se formoit une nouvelle secte qui brisoit tous les crucifix de la province des *Picards*, qui jettoit par terre toutes les hosties & les perçoit à coups de couteaux.

On assuroit que les hosties avoient répandu beaucoup de sang. Il y eut des femmes, des vieilles grand' meres, de vieux bons hommes qui crurent en avoir été témoins.

On renouvella tous les contes calomnieux répandus contre les Juifs dans tant de villes de l'Europe.

Tu connois, frere *Eustache*, à quel excès la vile canaille porte la crédulité & le fanatisme, trop souvent encouragés par quelque prêtres ou moines.

Le Sr. B*** voyant les esprits échauffés confondit malicieusement ensemble l'aventure du crucifix & celle de la procession, qui n'a-n'avoient aucune connexité.

Ce misérable recherchа toute la vie de l'infortuné Chevalier de *la Barre*: il fit venir chez lui, valets, servantes, manœuvres; il leur dit d'un ton d'*inspiré*, qu'ils étoient obligés, en vertu des *sacrés Monitoires*, de révéler tout ce qu'ils avoient pu apprendre à la charge de ce jeune homme; ils répondirent tous qu'ils n'avoient jamais entendu dire que le Chevalier de *la Barre* eût la moindre part à l'endommagement du crucifix.

On ne découvrit aucun indice touchant cette mutilation, &, même alors, il parut fort douteux que le crucifix eut été mutilé exprès.

On commença à croire (ce qui étoit assez vraisemblable) que quelque charette, chargée de bois, de bled, de foin ou de paille avoit causé cet accident.

Mais, dit B*** à ceux qu'il vouloit faire parler, " si vous n'étes pas sûrs que le Chevalier de *la Barre* ait mutilé un crucifix en passant sur le pont, vous savez au moins que cette année, au mois de Juillet, il a passé dans une rue avec deux de ses amis, à trente pas d'une procession, sans ôter son chapeau. Vous avez oui dire qu'il a chanté *une fois* des chansons libertines; vous étes obligés de l'accuser *sous peine de péché mortel*."

Après les avoir ainsi intimidés, le misérable alla lui-même chez le premier juge de la Sénéchaussée d'Abbeville. Il y déposa contre son ennemi; il força ce juge à entendre les dénonciaieurs.

La procédure une fois commencée, il y eut une foule de délations; chacun disoit ce qu'il avoit vu ou cru voir, ce qu'il avoit entendu ou cru entendre.

Mais quel fût, frere *Eustache*, l'étonnement du scélérat B***, lorsque les témoins qu'il avoit suscités lui-même contre le Chevalier de *la Barre*, dénoncérent son propre fils comme un des principaux complices des impiétés secrettes qu'on cherchoit à mettre au grand jour!

B*** fut frappé comme d'un coup de tonnerre; il fit sur-le-champ évader son fils; mais ce que tu croiras à peine, frere *Eustache*, le coquin n'en poursuivit pas avec moins de chaleur cet affreux procès.

Voici quelles furent les charges.

Le 13 Août (année 1765) six témoins déposent *qu'il ont vu passer trois jeunes gens à trente pas* d'une procession; *que* les Srs. de *la Barre* & de *Talonde* avoient leurs chapeaux sur la tête, & le Sr. *Moinel* le chapeau sous le bras.

Dans

Dans une addition d'information, une *Elisabeth Lacrivel* dépose avoir entendu dire à un de ses cousins, que ce cousin avoit entendu dire au Chevalier de *la Barre* qu'il n'avoit pas ôté son chapeau.

Le 26 Septembre, la femme d'un savetier, nommée *Ursule Gondalier*, dépose qu'elle a entendu dire que le Chevalier de *la Barre* voyant une image de *St. Nicolas*, en plâtre, chez la Sœur *Marie* touriere du Couvent, il demanda à cette touriere, si elle avoit achêtée cette *image* pour avoir celle d'un homme chez elle.

Le nommé *Bauvalet*, garçon Cordonnier, dépose que le Chevalier de *la Barre* a proféré un mot impie en parlant de la Vierge *Marie*.

Claude, dit *Sélincourt*, Jardinier, témoin unique, dépose que l'accusé lui a dit que les *Commandemens* de Dieu ont été faits par des prêtres; mais à la confrontation, l'accusé soutint que le Jardinier *Sélincourt* étoit un calomniateur, & qu'il n'avoit été question que des *Commandemens* de l'Eglise.

Le nommé *Héquet*, garçon muletier, dépose que l'accusé lui a dit ne pouvoir comprendre comment on adoroit un Dieu de *pâte*. L'ac-

cufé, dans la confrontation, foutint qu'il n'a-voit parlé que des Egyptiens.

Nicolas la Vallée, maître boulanger, dépofe qu'il a entendu chanter au Chevalier de *la Barre*, deux chanfons de corps-de-garde. L'ac-cufé avoue qu'un jour étant ivre, il les a chan-tées avec le Sr. de *Talonde*, fans favoir ce qu'il difoit; que, dans cette chanfon, on ap-pelle à la vérité la *Ste. Marie-Magdelaine*, PU-TAIN; mais qu'avant fa converfion, elle avoit mené une vie libertine & débordée. Il con-vint avoir récité l'Ode à *Priape* du Sr. *Py-ron*.

Le fus-dit *Héquet* dépofe encore dans une addition, qu'il a vu le Chevalier de *la Barre* faire une petite génuflexion devant les livres intitulés, *Thérèfe Philofophe*, la *Touriere des Carmelites*, le *Portier des Chartreux*. Il ne dé-figne aucun autre livre; mais au récolement & à la confrontation, il dit qu'il n'étoit pas fûr que ce fut le Chevalier de *la Barre* qui fit ces génuflexions.

Le nommé *La Cour*, charpentier, dépofe qu'il a entendu dire à l'accufé, au *nom du con*, au lieu de dire au *nom du pere*, &c. Le Che-valier dans fon interrogatoire fur la fellette nie ce fait.

Le nommé *Petignot*, tailleur, dépose qu'il a entendu l'accusé réciter les *litanies* du *Con*, telles à peu près qu'on les trouve dans maître *Rabelais*, & que je n'ose rapporter ici. L'accusé le nie dans son interrogatoire sur la sellette; il avoue qu'il a en effet prononcé *con*; *con* des Demoiselles, *con* des Dames; mais il nie tout le reste.

Ce sont là, frere *Eustache*, me dit *Jacob*, toutes les accusations que j'ai vues portées contre le Chevalier de *la Barre*, le Sr. *Moinel*, le Sr. de *Talonde*, *Jean-François Douville de Maillefeu*, & le fils du nommé B***, auteur de toute cette massacrable tragédie.

Il a été constaté qu'il n'y avoit eu aucun scandale public, puisque *la Barre* & *Moinel* ne furent arrêtés que sur des monitoires lancés à l'occasion de la mutilation du Crucifix, dont ils ne furent chargés par aucun témoin.

On rechercha toutes les actions de leur vie, leurs conversations secrettes, des paroles échappées un an auparavant; on accumula des choses qui n'avoient aucun rapport ensemble, & en cela même la procédure fut très vicieuse.

Sans ces funestes monitoires, & sans les mouvemens violens que se donna B***, il n'y auroit jamais eu de la part de ces enfans in-

fortunés ni ſcandale, ni procès criminel. Le ſcandale public a été ſurtout dans le procès même.

Le monitoire d'Abbeville fit préciſément le même effet que celui de Toulouſe contre les *Calas*; il troubla les cervelles & les conſciences.

Les témoins excités par B***, comme ceux de Toulouſe l'avoient été par le Capitoul *David*, rappellerent dans leur mémoire des faits, des diſcours vagues, dont il n'étoit gueres poſſible qu'on pût ſe rappeller exactement les circonſtances, ou favorables ou aggravantes.

Dans l'infâme procédure, il n'y eut d'interrogés que *la Barre*, & *Moinel*, enfant d'environ quinze ans.

Moinel tout intimidé, & entendant prononcer au juge le mot d'attentat contre la religion, fut ſi hors de lui, qu'il ſe jetta à genoux, & fit une confeſſion générale, comme s'il eut été devant ſon confeſſeur.

La Barre, plus inſtruit & d'un eſprit plus ferme, répondit toujours avec beaucoup de raiſon, & diſculpa *Moinel* dont il avoit pitié. Cette conduite qu'il eut juſqu'au dernier moment, prouva qu'il avoit une belle ame. Cette

preuve auroit dû être comptée pour beaucoup aux yeux de juges intelligens, & ne lui servit de rien.

Dans ce procès, frere *Eustache*, qui a eu des suites si affreuses, tu ne vois que des indécences réprimables, & pas une action noire; tu n'y trouves pas un seul de ces délits qui sont des crimes chez toutes les nations; point de brigandage, point de violence, point de lacheté; rien de ce qu'on reproche à ces enfans ne seroit même un délit dans les autres Communions chrétiennes.

Je suppose que le Chevalier de *la Barre* & Mr. de *Talonde* ayent dit *que l'on ne doit pas adorer un Dieu de pâte*: ils ont commis une très grande faute parmi les *Catholiques;* mais c'est précisément, & mot à mot ce que disent tous ceux de la religion *réformée.*

Le Chancelier d'Angleterre, Lord *Cambden*, (d'aujourd'hui) homme très sage, prononceroit ces mots en plein Parlement, sans qu'ils fussent relevés par personne.

Lorsque My Lord *Lockart* étoit Ambassadeur à Paris, un habitué de paroisse porta furtivement l'*Eucaristhie* dans son hôtel à un Domestique malade qui étoit *Catholique*. My Lord *Lockart* qui le sçut, chassa l'habitué de sa

maiſon. Il dit au Cardinal *Mazarin* [alors Miniſtre] qu'il ne ſouffriroit pas cette inſulte. My Lord traita en propres termes l'*Euchariſtie*, de *Dieu de pâte* & *d'idolâtrie*. —— Le Cardinal *Mazarin* lui fit des excuſes.

Le grand Archevêque *Tillotſon*, le meilleur prédicant de l'Europe, & preſque le ſeul qui n'ait point déshonoré l'éloquence par de fades lieux communs, ou par de vaines phraſes fleuries, ou par de faux raiſonnemens; l'Archevêque *Tillotſon*, dis-je, parle préciſément de l'*Euchariſtie* comme le Chevalier de *la Barre*.

Les mêmes paroles reſpectées dans My Lord *Lockart* à Paris, & dans la bouche de My Lord *Tillotſon* à Londres, ne peuvent donc être qu'un délit local, un délit de lieu & de tems, un mépris de l'opinion vulgaire, un diſcours échappé au hazard devant une ou deux perſonnes.

N'eſt-ce pas le comble de la cruauté, frere *Euſtache*, de punir ces diſcours ſecrets, du même ſupplice dont on puniroit celui qui auroit empoiſonné ſon pere & ſa mere, & qui auroit mis le feu aux quatre coins de ſa ville?

Remarque, cher frere, je t'en ſupplie, comme on a deux poids & deux meſures dans ce monde.

Tu trouveras dans la XXIVe. lettre *Persane* de *Montesquieu*, Président à *mortier* du Parlement de Gascogne, de l'Académie Françoise de Paris, ces propres paroles : *Ce magicien s'appelle le* Pape; *tantôt il fait croire que* TROIS *ne sont* qu'UN; *tantôt que le* PAIN *qu'on mange n'est pas du* PAIN, & que le VIN *qu'on boit n'est pas du* VIN; & mille autres traits de cette espece.

L'illustre & recommandable *Fontenelle* s'étoit exprimé de la même maniere dans la rélation de Rome & de Geneve, sous le nom de *Mero* & d'*Enegu*.

Il y avoit mille fois plus de scandale dans ces paroles de *Fontenelle* & de *Montesquieu*, exposées par la lecture aux yeux du public, qu'il n'y en avoit dans deux ou trois mots échappés au Chevalier de *la Barre* devant un seul témoin; paroles perdues dont il ne restoit aucune trace.

Les discours secrets devroient être regardés comme des pensées. C'est un axiome dont la plus détestable barbarie doit convenir.

Je te dirai plus, frere *Eustache*; il n'y a point de loi en France, de loi expresse qui condamne à mort pour des blasphêmes.

L'ordonnance de 1666 prescrit une amende

pour la premiere fois, le double pour la seconde, &c. — & le *pilori* pour la sixieme récidive.

Cependant les Juges d'Abbeville, par une ignorance crasse & une cruauté inconcevable, condamnerent le jeune *Talonde*, agé de dix-huit ans, 1° à souffrir le supplice de l'amputation de la langue jusqu'à *la racine*, ce qui s'exécute de maniere que, si le patient ne présente pas la langue lui-même, on la lui tire avec des tenailles de fer, & on la lui arrache.

2° On devoit lui couper la main droite à la porte de la principale Eglise.

3° Ensuite il devoit être conduit dans un tombereau à la place du marché, être attaché à un poteau avec une chaîne de fer, & être brûlé à petit feu.

Le Sr. de *Taloade* avoit heureusement épargné à ses juges l'horreur de cette exécution par la fuite.

Le Chevalier de *la Barre* étant entre leurs mains, ils eurent l'humanité d'adoucir la sentence, en ordonnant qu'il seroit décapité avant d'être jetté dans les flammes; mais s'ils diminuerent le supplice d'un côté, ils l'augmenterent de l'autre, en le condamnant à subir la

queſtion *ordinaire* & *extraordinaire* pour lui faire déclarer ſes complices; comme ſi des extravagances de jeune homme, des paroles emportées par le vent, dont il ne reſte pas le moindre veſtige, étoient un crime d'Etat, une conſpiration. Cette étonnante Sentence fut rendue le 28 Février de l'année 1766.

La Sénéchauſſée d'Abbeville reſſortit au Parlement de Paris.

Le Chevalier de *la Barre* y fut transféré, ſon procès y fut inſtruit. DIX, DIX des plus célébres Avocats de la Capitale des Welches ſignerent une Conſultation, par laquelle ils démontrerent l'inégalité des procédures, & l'indulgence qu'on doit à des enfans mineurs, qui ne ſont accuſés ni d'un complot, ni d'un crime réfléchi. Le Procureur-Général (*Joli* de *Fleuri*) verſé dant la juriſprudence, conclut à réformer la ſentence d'Abbeville.

Il y avoit vingt-cinq Juges; DIX acquieſcerent aux Concluſions du Procureur-Général; les QUINZE autres animés par des principes reſpectables, dont ils tiroient des concluſſions affreuſes, ſe crurent obligés de confirmer cette abominable ſentence.

Ces QUINZE fanatiques Juges vouloient ſignaler leur zele pour la religion *Catholique-Apoſto-*

lique & *Romaine;* mais ils pouvoient être religieux & très fort religieux, ſans être aſſaſſins & meurtriers.

Il eſt triſte, frere *Euſtache*, que CINQ voix ſur VINGT-CINQ, ſuffiſent pour arracher la vie à un accuſé, & quelquefois à un innocent. Ne faudroit-il pas peut-être dans un tel cas de l'unanimité? Ne faudroit-il pas au moins que les trois quarts de voix concluſſent à la mort? Encore en ce dernier cas, le quart des juges qui mitigeroit l'arrêt, ne pourroit-il pas dans l'opinion des cœurs bien faits, l'emporter ſur les trois quarts. Je ne te donne cette idée que comme un doute, frere *Euſtache*, en reſpectant le ſanctuaire de la juſtice, & en le plaignant.

La juriſprudence de France eſt dans un ſi grand cahos, & conſéquemment l'ignorance des juges de Province eſt quelquefois ſi grande, que ceux qui porterent l'odieuſe & barbare ſentence contre le jeune *Talonde* & le Chevalier de *la Barre* ſe fonderent ſur une déclaration de *Louis* XIV, émanée en 1682.

Cette ordonnance de 1682 preſcrit à la vérité la peine de mort pour le *Sacrilege joint à la ſuperſtition;* mais il n'eſt queſtion dans cette loi que de *magie* & de *ſortilege;* c'eſt-à-dire,

de ceux qui, en abusant de la crédulité du peuple, & en se disant *magiciens*, sont à la fois *profanes* & *empoisonneurs*.

Voilà la lettre & l'esprit de la loi; il s'agit dans cette loi de faits criminels pernicieux à à la société, & non pas de vaines paroles, d'imprudences, de légérté, de sottises commises sans aucun dessein prémédité, sans aucun complot, sans même aucun scandale public.

Que diroit-on, frere *Eustache*, d'un juge qui condamneroit aux galeres perpétuelles une famille honnête pour avoir entrepris un pélérinage à Notre-Dame de Lorrette, sous prétexte qu'en effet il y a une loi du même Roi *Louis* XIV, enregistrée en Parlement, laquelle condamne à cette peine les vagabons, les artisans qui abandonnent leur profession, qui menent une vie licencieuse, & qui vont en pélérinage à Notre-Dame de Lorrette, sans une permission signée d'un Ministre d'Etat?

Les Juges de la Cité d'Abbeville sembloient donc visiblement pécher contre la loi autant que contre l'humanité, en condamnant à des supplices aussi épouvantables que recherchés, un Gentil-homme, & un fils d'une très-honnête famille, tous deux dans un âge où l'on ne pouvoit regarder leur étourderie que comme

un égarement qu'une année de priſon auroit corrigé.

Il y avoit même ſi peu de corps de délit, que les juges dans leur ſentence ſe ſervent de ces termes vagues & ridicules, employés par le petit peuple, *pour avoir chanté des chanſons abominables & exécrables contre la Vierge Marie, les Saints & Saintes.*

Remarque, frere *Euſtache*, qu'ils n'avoient chanté *ces chanſons abominables & exécrables contre les Saints & Saintes*, que devant un ſeul témoin qu'ils pouvoient recuſer légalement.

Ces épithetes ſont-elles de la dignité de la Magiſtrature ? Une ancienne chanſon de table, n'eſt après tout qu'une chanſon. C'eſt le ſang humain légérement répandu ; c'eſt la torture, c'eſt le ſupplice de la langue arrachée, de la main coupée, du corps jetté dans les flammes, qui eſt *abominable* & *exécrable*.

Le Chevalier de *la Barre* fut renvoyé à Abbeville pour y ſubir ſon horrible ſupplice; & & c'eſt dans la patrie des plaiſirs & des arts qui adouciſſent les mœurs, dans ce même royaume des Welches, aujourd'hui ſi fameux par les graces & par la moleſſe, qu'on voit de ces horribles aventures.

Mais tu ſais, frere *Euſtache*, que ce pays n'eſt pas moins fameux par la *St. Barthélemi*, & par les plus énormes cruautés.

Enfin, le premier Juillet 1766 ſe fit dans Abbeville cette exécution trop mémorable: cet enfant fut d'abord appliqué à la torture. Voici quel eſt ce genre de tourment.

Les jambes du patient ſont ſerrées entre des ais; on enfonce des coins de fer ou de bois entre les ais & les genoux, les os en ſont briſés.

Le Chevalier s'évanouit; mais il revint bientôt à lui à l'aide de quelques liqueurs ſpiritueuſes, & déclara, ſans ſe plaindre, qu'il n'avoit point de complice.

On lui donna pour Confeſſeur & pour aſſiſtant un Dominicain, ami de ſa tante l'Abbeſſe, avec lequel il avoit ſouvent ſoupé dans le couvent. Ce bon homme pleuroit, & le Chevalier le conſoloit.

On leur ſervit à diner. Le Dominicain ne pouvoit manger. " Prenons un peu de nourriture, lui dit le Chevalier, vous aurez beſoin de force autant que moi pour ſoutenir le ſpectacle que je vais donner."

Le ſpectacle en effet étoit terrible: on avoit envoyé de la capitale des Welches

cinq bourreaux pour cette infame exécution.

Je ne puis dire au fûr fi on coupa au Chevalier la langue & la main. Tout ce que j'ai fçu, c'eft qu'il monta fur l'échafaud avec un courage tranquille, fans plainte, fans colere, & fans oftentation.

Tout ce que dit *la Barre* au religieux qui l'affiftoit, fe réduit à ces paroles : *Je ne croyois pas qu'on pût faire mourir un jeune Gentil-homme pour fi peu de chofe.*

Lorfque la nouvelle de fa mort fut reçue à Paris, le Nonce du *St. Pere* dit publiquement qu'il n'auroit point été traité ainfi à Rome ; & que s'il avoit avoué fes fautes à l'Inquifition d'Efpagne ou de Portugal, il n'eût été condamné qu'à une pénitence de quelques années.

Je prierois volontiers tous les Docteurs des quatre parties du globe de vouloir bien me communiquer leurs penfées fur cet événement.

Quel horrible, quel infame, quel abominable, quel exécrable affaffinat, cher frere *Euftache!*

Chaque fiecle voit de ces cataftrophes qui effrayent les hommes ; qui effrayeroient les loups, les lions, les léopards, les tigres.

Les circonftances ne font jamais les mêmes ;

ce qui eut été regardé avec indulgence, il y a cinquante ans, peut attirer une mort affreuse cinquante ans après.

Le Cardinal de *Retz* prend séance au Parlement de Paris avec un poignard *empoisonné* qui déborde *quatre doigts* hors de sa soutane; & cela ne produit qu'un *bon mot*.

Des frondeurs jettent par terre le *Saint-Sacrement* qu'on portoit à un malade, Valet-de-Chambre du Cardinal *Mazarin*, & chassent le Prêtre à coups de plat d'épée, & on n'y prend pas garde.

Ce même *Mazarin*, ce premier Ministre, revêtu du sacerdoce, honoré du *Cardinalat* (dignité suprême, mais dignité à la *Grecque* (*a*) est proscrit sans être oüi, son sang est proclamé à cent mille écus.

On vend les livres de ce même *Mazarin* pour payer sa tête, dans le tems même qu'il conclut *la paix* de Munster, & qu'il rend le repos à l'Europe; —— mais, on n'en fait que rire; & cette proscription ne produit que des chansons.

Altri tempi, altre cure; —— Ajoutons, frere *Eustache*, d'autres tems, d'autres malheurs, &

(*a*) De nos jours, bien entendu.

ces malheurs s'oublieront pour faire place à d'autres.

Soumettons-nous, tous humains que nous ſommes, à la Providence qui nous éprouve, tantôt par des calamités publiques, tantôt par des déſaſtres particuliers. Souhaitons des loix plus ſenſées, des Miniſtres des loix plus ſages, plus éclairés, plus humains que ceux d'Abbeville, que ceux même du Parlement de Paris, ſans oublier ceux des Meſſires & Maîtres du Parlement de Toulouſe, ſur lesquels le ſang injuſtement répandu de l'innocent *Calas* réjaillira dans tous les ſiécles des ſiécles.

AVANT

* *
*

AVANT d'aller coucher, frere *Eustache*, je dois te raconter la troisiéme histoire que je t'ai promise. Elle tient de l'horreur, t'ai-je dit. Toutes les fois que je me la rappelle, elle pénétre encore mon ame d'indignation.

Il s'agit de la premiere ABBESSE de Paris; je m'explique : de la fameuse SURINTENDANTE ou GRANDE-MAÎTRESSE des plaisirs de la Cour & de la Ville, de la noble Dame *Gourdan*, que, par une dénomination plus décente & plus honorable, on appelloit LA PETITE COMTESSE.

Cette femme étoit surtout essentielle aux étrangers, comme aux My Lords d'Angleterre, aux Boyards de Moscovie, aux Grands d'Espagne, aux Princes, Comtes & Barons du *St. Empire Romain*. Elle étoit pour ces Seigneurs d'une grande ressource.

Ne te fache pas, cher *Eustache*, si je te confesse que j'en ai quelquefois usé, comme les autres, pendant mon séjour dans la Capitale des Welches. Je puis t'en parler pertinemment, moi.

Ce qui rendoit la noble *Gourdan* précieuse

entre ſes ſemblables, c'étoit ſon art de s'inſinuer chez les femmes comme il faut, de gagner leur confiance & de les rendre dociles aux propoſitions qu'elle leur faiſoit.

Tu ſens, ami *Euſtache*, qu'il falloit qu'elles fuſſent proportionnées à l'objet deſiré ; car enfin, de l'aveu même d'une Impératrice & d'une Reine, il n'eſt point de perſonne du ſexe qui ne puiſſe s'achêter ; il ne s'agit que du prix.

Un ſvelte *My Lord* Anglois, un lourdaut *Myn Heer* Hollandois, avec des *guinées au courant*, ou des ducats *bien cordonnés*, peut frapper ſur le cû bien fort, & claquer ſur les feſſes à ſon aiſe à la plus belle femme de France, d'Allemagne & de tout autre pays de la terre. *Argent fait tout*, c'eſt le proverbe.

La noble *Gourdan* avoit un talent tel, qu'il lui avoit procuré la connoiſſance des Princes, des Evêques, des Miniſtres, des Magiſtrats, &, lors de ſon ſingulier procès, ce talent la fit regretter de tous ces illuſtres perſonnages.

Comment, diras-tu, frere *Euſtache*, une entremetteuſe, c'eſt-à-dire, une *maquerelle* auſſi eſſentielle dans la premiere Capitale du

monde, a-t-elle pu mériter l'animadversion de la justice ?

Voici l'histoire. Elle te paroîtra bien romanesque, l'ami ! mais je l'ai tirée de la Dame accusée. Cette histoire t'amusera, j'espére.

Madame d'*Oppy*, (c'est son nom) femme d'un grand bailli d'épée de la Ville de Douai, étoit à Paris par nécessité.

Un certain égrefin, Chevalier de Saint-Louis qu'elle avoit vu en Flandre chez ses beaux-freres, mais qu'elle connoissoit peu personnellement, profite du vuide de société où elle se trouve, pour lui rendre des visites assidues & se rendre nécessaire auprès d'elle par des apparences de dévouement & de zele.

Bientôt notre égrefin lui fait sentir la nécessité où elle se trouve de se procurer des liaisons dans un pays où l'ennui succéde tour-à-tour au dégoût des affaires.

Il lui vante une femme de *condition* de ses amies, d'un certain âge, bien répandue, tenant un état considérable & recevant la meilleure compagnie.

C'étoit précisément ce qu'il falloit à une femme qui, avec un nom, de la figure & surtout de la jeunesse, avoit besoin pour paroître décemment dans le monde, d'une per-

ſonne de ſon ſexe qui lui ſervit en quelque ſorte de ſauve-garde & d'introductrice.

Le moyen que Madame d'*Oppy* ne ſe laiſſât point aller à une propoſition auſſi décente de la part d'un militaire qu'elle croyoit de ſes amis !

La bonne Dame n'avoit pas aſſez d'expérience des intrigues de la Capitale des Welches, pour ſavoir que les fonctions les plus malhonnêtes y ſont ſouvent l'appanage de l'homme décoré & le moyen de parvenir à la fortune & aux honneurs. Elle accepta donc avec empreſſement, & fut conduite chez la prétendue Comteſſe.

D'ailleurs, une vaſte & belle maiſon, un domeſtique nombreux, des appartemens meublés ſuperbement, tout annonçoit l'opulence de la maîtreſſe.

La noble *Maqua* accabla de politeſſes la nouvelle préſentée, ſe félicita d'avoir fait ſa connoiſſance, en remercia l'égrefin, & parût vouloir ſe lier plus intimément avec une femme auſſi aimable.

Cette intimité ne peut avoir lieu alors, à cauſe d'un voyage que Madame d'*Oppy* fit, peu de jours après, chez elle.

Mais, un an après, de retour dans la Capi-

tale, ne ſongeant plus à ſon aventure, elle ſe trouve attaquée au bal de l'Opéra par un masque qui, après l'avoir tourmentée un peu, ſe fait reconnoître pour la femme chez laquelle elle a été conduite, un an auparavant.

Frere *Euſtache*, grands reproches d'une part, excuſes de l'autre.

On pardonne, à condition qu'on viendra ſe juſtifier à un ſoûper, un jour indiqué.

Madame d'*Oppy* s'y rendit. Il n'y avoit en femmes qu'elle & ſa nouvelle amie, la Comteſſe, la *petite* Comteſſe, la noble *Maqua*. Le reſte des convives conciſtoit en Cavaliers, qu'à leurs noms, vrais ou faux, Madame d'*Oppy* reconnut pour gens du plus haut parage.

Le ſouper fut gai, divertiſſant, ſans indécence, & l'on ſe retira de bonne heure.

Un 15 Avril, jour fatal où Madame d'*Oppy* s'étant empreſſée d'aller chez la Comteſſe ſur un billet d'invitation, elle ſe trouve aſſaillie par un Sr. *Marais*, (grand coquin) inſpecteur de police, chargé du détail des putains & de tous les bordels de Paris; par un Sr. *Mutel*, (pas trop honnête homme) Commiſſaire des dites perſonnes & des dits lieux, qui arrêtent la provinciale Dame *par ordre du Roi*, & lui apprennent que le lieu où elle eſt, eſt un lieu

de prostitution ; que la femme qu'elle croit son amie, son égale, en est la directrice ; que c'est la Dame *Gourdan* (l'INFAME COQUINE !) Nom trop célébre dans la Capitale, mais ignoré d'une femme honnête.

Cette abominable *Maqua*, cette exécrable *Gourdan* se rend alors son accusatrice, & lui met sur le compte des débauches, dignes de la derniere de ses infâmes éleves : elle en fait sa déclaration.

Le perfide Chevalier de *Gricourt*, beau-frere de Madame d'*Oppy*, voyoit tout, entendoit tout d'un appartement voisin. Il étoit l'infame chef secret & invisible de l'exécution, & sans égard aux reclamations de sa belle-Sœur, aux protestations de son innocence, à ses refus obstinés de rien signer, à ses larmes, à ses sanglots, il la fait conduire à *Sainte-Pélagie*, dans une de ces maisons de force, destinées à purger les familles & la société de leurs plus vils rebuts, à envelopper dans les ténebres la honte d'un mari déshonoré, l'opprobre d'une femme scandaleuse, à donner un frein, en un mot, à ces *Messalines*, dont aucune pudeur ne peut arrêter les écarts & les débauches.

Là, la trop infortunée, mere de famille, femme de condition, alliée d'une infinité de

maiſons illuſtres, eſt dépouillée de ſes habits, couverte d'une robe de *bure*, & reçoit le ſigne de l'infamie, en voyant tomber ſes beaux cheveux; l'ornement de ſa tête.

Cependant, le mari apprend les horreurs qu'on impute à ſa femme. Il arrive à Paris, il la voit, il entend ſa juſtification.

Mais trop foible, & pour la tourmenter innocente, & pour réſiſter aux efforts des inſignateurs de ſa perſécution, il prend un milieu; il fait convertir la lettre de cachet, qui retient Madame d'*Oppy* priſonniere à *Sainte-Pélagie*, en un autre, qui l'exile dans une terre où elle doit vivre avec lui, ſans pouvoir ſe remontrer à Paris, ſous quelque prétexte que ce ſoit.

Arrivés en ce lieu, les deux époux ſouperent enſemble, coucherent enſemble, & ſcellerent de bonne grace dans le lit conjugal une paix où l'épouſe avoit ſeule à pardonner. Elle avoit déja tout oublié; mais elle retomba bientôt dans de nouvelles anxiétés.

A travers la ſatisfaction apparente de ſon mari, malgré les preuves de tendreſſe qu'il lui prodiguoit, elle démêloit un trouble, une contrainte, une agitation qu'il diſſimuloit mal.

Madame d'*Oppy* ne peut réſiſter à ſon deſir

de s'éclaircir. Ayant trouvé un moment favorable pour fouiller dans les poches de son mari, elle en tire une correspondance odieuse, dont le résultat est un plan concerté de l'arrêter de nouveau au moyen d'un autre ordre du Roi, & de la faire enfermer pour le reste de ses jours dans un couvent.

A cette lecture effrayante, elle prend son parti, & ne voit son salut que dans la fuite.

Après avoir erré dans plusieurs endroits, elle se fixe en Angleterre. Elle apprend que son mari, au bout d'un an de délai, a rendu plainte contr'elle en adultére, & l'a fait condamner à la peine de l'authentique.

Elle repasse en France, y reste cachée, dans l'espoir de venger son honneur attaqué, elle parvient enfin à faire lever la lettre de cachet, toujours subsistante. Elle interjette appel de la procédure entamée par son mari, & en demande la nullité.

Cependant le mari rend une nouvelle plainte qui commençant où vient de finir la premiere, embrasse tout l'intervalle écoulé depuis son évasion, & articule de nouveaux faits d'adultére pendant le séjour de sa femme à Londres.

C'est dans cet état du procès qu'intervient un arrêt, qui décréte de prise de corps la

noble *Gourdan*, & deux autres femmes publiques ayant ſervi de témoins contre l'accuſée.

Mais l'infame *Maqua* qui a des amis particuliers en Cour de Parlement, a été avertie par de jeunes Conſeillers, & s'eſt ſouſtraite à la captivité.

Quoiqu'il en ſoit, les fonctions de la *petite* Comteſſe ſe trouvent interrompues, & c'eſt ce qui déſole tant de gens de tout ſexe, de tout âge, de toute condition & de tout pays à qui cette infame appareilleuſe rendoit les ſervices eſſentiels de ſa profeſſion.

On a ſaiſi & annoté ſes meubles, mis les ſcellés chez elle. On lui avoit fait repréſenter auparavant ſon livre, qui eſt dépoſé au greffe. On dit que ce livre eſt une piéce très curieuſe.

Pour en connoître l'importance, il faut que tu ſaches, frere *Euſtache*, que les bordels de la Capitale des Welches ſont d'inſtitution politique. Les matrones qui y préſident, par eſſence eſpionnes de la police, tiennent un régiſtre exact de toutes les perſonnes qui viennent chez elles, & entrent à cet égard dans les détails les plus particuliers qu'elles peuvent apprendre. Tu ſens, ami *Euſtache*, combien ils doivent être amuſans.

C'eſt ſous le feu Roi, *Louis* XV, & ſurtout à la fin de ſon regne, que cet hiſtorique du libertinage de la Capitale des Welches étoit fort recherché.

On prétend que c'eſt la trop fameuſe Marquiſe de *Pompadour* qui, pour diſſiper l'ennui de ſon auguſte Amant, avoit imaginé cette ſcandaleuſe Gazette.

Le magiſtrat chargé de cette partie en dernier lieu (M. de Sartine) y donnoit une attention particuliere: il occupoit journellement un Secrétaire de confiance très-intime, à rédiger de ces divers matériaux un journal galant & luxurieux. Tu ſens aiſément, l'ami, que le Monarque & ſa maîtreſſe en feſoient leurs plus cheres délices; Tu conçois combien cette impudique Gazette avoit du prendre faveur ſous le regne de la crapuleuſe Comteſſe *du Barry*, & les jolis commentaires qu'elle pouvoit y faire.

Le Lieutenant de police d'aujourd'hui n'a pas cet avantage.

Le jeune Roi, ami des mœurs, rejetteroit avec indignation une Chronique auſſi ignominieuſe; il rougiroit des turpitudes qu'on y dévoile.

Mais ces archives d'horreurs & d'infamies

n'en subsistent pas moins, comme pouvant servir à diriger le Ministere dans quantité d'opérations sourdes, à lui fournir le fil de beaucoup de choses & le secret de presque toutes les familles.

Pendant que je suis sur le compte de la *Gourdan*, frere *Eustache*, il faut te faire part de deux anecdotes qui la concernent, anciennes déja, & qu'on m'a apprises. Tu verras par la premiere, que cette infame entremetteuse étoit très propre à jouer tous les rôles qu'on vouloit lui faire faire pour assouvir sa cupidité. La seconde est une preuve qu'il étoit très aisé de se méprendre sur son compte, mais que l'erreur ne pouvoit durer longtems.

Un fermier général, (le Sr. *Dongé*) vieux libertin, très riche, voyoit en société une femme de condition, venue à Paris avec son mari pour solliciter à la Cour quelque grace.

Cette femme étoit fraiche, aimable, enjouée; elle avoit donné dans l'œil du Turcaret. Cellui-ci avoit essayé de s'insinuer auprès d'elle, mais sans succès; ce qui n'avoit fait qu'irriter ses desirs.

Il va trouver la *petite* Comtesse; il lui fait part de son amour, & déclare à être disposé à tous les sacrifices pécuniares, si elle peut

déterminer cette beauté à lui devenir favorable.

Il ajoute qu'il ſçait qu'elle n'eſt pas à ſon aiſe, & l'autoriſe à s'avancer en propoſitions ſolides, auſſi loin que l'exigeront les circonſtances.

Du reſte, il promet de forts honoraires pour la *Maqua*.

Celle-ci commence par faire connoiſſance avec la femme de chambre : elle ſe ménage un accès chez la maîtreſſe, comme marchande à la toilette qui vient lui faire voir des byoux, des étoffes & autres effets précieux à achêter.

Elle découvre bientôt le foible de la Dame : elle a une fureur de diamans inconcevable, mais elle ne ſait comment faire pour les payer ; elle manque d'argent. L'adroite *Maqua* vient rendre compte au financier de ſa Commiſſion ; Elle lui dit que l'ouverture eſt faite, mais que la négociation eſt chere ; qu'il s'agit d'un écrin de dix mille écus.

Le publicain, ladre de ſon caractere, étoit trop épris pour l'être en pareil cas.

Il va chez un bijoutier, ſe munit de la plus belle garniture de cette eſpece & la confie à la perfide appareilleuſe, qui ne doute

plus d'éblouir la provinciale avec de telles offres.

Elle s'y rend adroitement, & comme la commiſſion devenoit de plus en plus délicate, à cauſe de l'époux, elle engage la Dame à venir chez elle ſecrétement pour voir les diamans en queſtion, très beaux, qui ne ſeront point chers, dont le propriétaire eſt obligé de ſe défaire à bon compte.

La jeune femme qui, à l'exemple de quantité de ſes ſemblables, traitoit tout cela à l'inſu de ſon mari, accepte le rendez-vous comme plus commode. Elle logeoit dans le quartier de la Comédie Italienne.

Un Dimanche, ſous prétexte d'aller à l'Egliſe, enveloppée d'une caleche, elle va chez la prétendue marchande à la toilette, qui de ſon côté n'avoit pas manqué de prévenir le fermier-général, de lui annoncer que la beauté, docile à ſes deſirs, conſentoit à une entrevue à telle heure.

La jeune provinciale arrive la premiere, ſuivant la combinaiſon de la perfide *Maqua*, elle lui déploye les diamans, elle les lui eſſaye, elle lui met les girandoles, la bague au doigt, le colier au cou, &c.

Celle-là ſe livrant à la vanité ordinaire de

son sexe, s'admire dans cet éclat: —— " Mais „ tout cela sera bien cher, dit-elle?" —— " Non, „ Madame, répond l'entremetteuse abomina- „ ble." En même tems elle fait entrer le paillard financier: —— " Voilà le propriétaire; „ vous vous arrangerez ensemble, je vous „ quitte."

La traîtresse *Maqua* sort aussitôt, ferme la porte & laisse la victime en proye aux desirs effrénés du vieux débauché. *Dongé*, qui, de son côté, croyant ses propositions acceptées, fait les déclarations les plus chaudes, & se met en devoir de récueillir le fruit de ses avances.

Tout cela s'étoit passé si brusquement que la provinciale pétrifiée n'avoit pas reconnu d'abord le fermier-général. Elle lui témoigne sa surprise & le rejette avec indignation.

Etonné à son tour, le paillard financier demande si elle s'est flattée de recevoir ce cadeau impunément? Il s'en suit une explication affreuse.

Notre provinciale apprend où elle est; en vain elle veut sortir: point de clef à la porte: elle a beau sonner, personne ne répond.

L'infame hôtesse du lieu voyoit le combat par une ouverture secrette. Elle se flattoit

toujours que les diamans opéreroient leur effet: elle ne pouvoit concevoir qu'une femme résistât à un pareil appas.

Cependant il fallut terminer cette scene, qui ne pernoit pas décidément la tournure convenable, & qui commençoit à fatiguer le paillard publicain.

Il remet ses diamans dans sa poche. La beauté, furieuse, menace la scélérate *Gourdan* de la faire mettre à l'*hôpital*.

Tout considéré, de peur que l'aventure ne parvint aux oreilles de son mari, elle a trouvé plus prudent de rester tranquille, de profiter de la leçon, de renoncer aux diamans, & surtout de ne plus voir de marchandes à la toilette.

L'autre anecdote est plus plaisante, frere *Eustache*.

La *petite* Comtesse, non moins utile aux plaisirs de la Cour qu'à ceux de la Capitale, revenoit un jour de Versailles où elle avoit conduit deux Nymphes, morceaux choisis, qu'elle avoit présentés à quelque grand.

Aux approches de Paris, son carosse casse, elle est obligée de mettre pied à terre avec ses deux éleves.

Un Prélat, un M. de *Lorry*, Evêque de Tarbes, passe dans le même tems: il est touché

de l'accident: il prend part au ſort de ces Dames, leur offre ſa voiture pour les ramener. Il inſiſte.

La *petite* Comteſſe trouve très comique de ſe voir dans le caroſſe d'un Evêque; elle accepte, & ſe pavane aux yeux de tous les ſpectateurs.

C'étoit un jour où la route de Verſailles étoit encore plus fréquentée que de coutume.

Une infinité de jeunes Seigneurs ſe rendoient à la Cour: pluſieurs reconnoiſſent le Prélat & ſa compagnie.

Arrivés, ils n'ont rien de plus preſſé que d'en rire & d'en faire l'hiſtoire du jour. Elle parvient aux oreilles de la Comteſſe *du Barry* qui en amuſe le monarque.

S. M. ordonne au Grand-Aumonier de mander de ſa part l'Evêque, & de lui faire des reproches ſur ſa conduite ſcandaleuſe.

Le Prélat ne ſait ce que cela veut dire. Enfin la plaiſanterie s'éclaircit, & ſa Grandeur reconnoît que la charité n'eſt pas toujours bien placée ni bien récompenſée.

Te voilà maintenant au fait, frere *Euſtache*, de cette premiere Abbeſſe de Paris. Je dois t'inſtruire à préſent des diverſes curioſités qu'on a trouvées dans ſa maiſon.

DEPUIS

* *
*

DEPUIS le décret de prise & de corps lancé contre l'infame *Gourdan*, ce qui avoit obligé cette Abbesse de laisser ses ouailles dispersées & de prendre la fuite ou de se cacher, ses meubles avoient été saisis, & sa maison étoit sous la sauve-garde de la justice. On y mit un gardien, qui ne l'ouvroit que par billet du président de la Tournelle; mais comme celui-ci étoit un homme aimable, il donnoit volontiers permission de voir cet horrible temple de luxure. Beaucoup d'honnêtes gens qui n'auroient osé y entrer auparavant, profiterent de l'occasion, & parmi ceux qui y avoient été, tels que moi, il en est quantité qui n'en ayant connu que les Nymphes, en visitèrent ensuite les appartemens secrets, où ne s'admettoient que ceux auxquels ils pouvoient être utiles.

J'ai trouvé ce lieu digne de t'être décrit en certaines parties, frere *Eustache*, par les recherches & les ressources du libertinage qu'on y trouvoit.

Je ne te parlerai point du *Serrail*. Le mot

ſeul caractériſe cette ſalle d'aſſemblée, commune à toutes les maiſons de cette eſpece. On y rencontre toujours ce qu'on appelle *plaſtrons de corps-de-garde*, c'eſt-à-dire, une douzaine de filles perdues, gangrénées, vérolées juſqu'à la moëlle des os, & dont le cœur & l'eſprit encore plus corrompus, les rendoient propres à recevoir cette multitude effrenée de jeunes militaires oiſiſs, débauchés, ſans argent, qui s'établiſſoient-là comme en garniſon, & que la police, pour éviter de plus grands déſordres, oblige les Abbeſſes de recueillir.

Juge, frere *Euſtache*, que d'ordures doivent ſe débiter dans un pareil cercle! Que d'horreurs & d'infamies doivent s'y commettre! Ce ſont cependant ſouvent de très jolies créatures, condamnées à paſſer ainſi la fleur de leurs ans dans ces abominables exercices.

Je paſſe à la *piſcine*.

C'étoit un cabinet de bain, où l'on introduiſoit les filles qu'on recrutoit ſans ceſſe pour la *petite* Comteſſe dans les provinces; dans les campagnes & chez le peuple de Paris.

Avant de produire un pareil ſujet à un amateur, qui eut reculé d'effroi s'il l'eût vu ſortant de ſon village ou de ſon taudis, on la

décrassoit en ce lieu, on lui adoucissoit la peau, ou la blanchissoit, on la parfumoit; en un mot, on y maquignonoit une *cendrillon*, comme on prépare un superbe cheval.

Je vis ensuite une armoire, où étoient les différentes essenses, liqueurs & eaux à l'usage des Demoiselles.

Je remarquai *l'eau de pucelle*; c'est un fort astringent avec lequel l'infame *Maqua* réparoit les beautés un peu délabrées, & rendoit ce qu'une jeune fille ne peut perdre qu'une fois.

A côté de *l'eau de pucelle*, étoit *l'essence à l'usage des monstres*; c'en étoit une dont on faisoit rarement l'emploi; cependant on a prétendu que l'exécrable appareilleuse en faisoit quelquefois l'application sur de petites *novices*, dont elle hâtoit ainsi la maturité en faveur des personnages du plus haut rang, dont la paillardise avoit besoin d'être excitée par la fraîcheur, l'élasticité, l'ingénuité de l'enfance, mais chez qui la vigueur ne répondoit pas aux desirs.

En revanche, il étoit une liqueur dont il se faisoit une grande consommation. On voyoit nombre de flacons du *spécifique* du Docteur *Préval*.

Ce scientifique *fourré* prétendoit qu'il étoit à la fois *indicatif*, *curatif* & *préservatif* de la

vérole, chaude-pisses, chancres, poulains &c.

La *Maqua Gourdan*, l'une des plus intelligentes *Maquas* de l'univers entier, s'en servoit, m'assura-t-on, dans le premier cas. Par des injonctions qu'elle faisoit à une courtisanne qui se présentoit chez elle, elle jugeoit d'abord si elle n'étoit point *saine*, à des convulsions involontaires que la Nymphe éprouvoit sur le champ.

D'autres fois, par une expérience plus sûre encore, elle en donnoit en boisson, &, dans vingt-quatre heures, les symptômes les plus caractérisés se développoient sur une beauté fraîche, paroissant jouir de la meilleure santé.

Dans le troisieme cas, enfin, elle n'avoit pas d'autre recette, celle-ci étant la plus commode, la plus courte & la moins dispendieuse. Au moyen de cette utilité variée, elle faisoit grand cas de l'inventeur scélérat du *spécifique*, & avoit avec lui une intimité très étroite. Cependant le Docteur a été en procès avec la *Maqua* à l'occasion de son infernalle découverte.

Du Cabinet des *bains*, on passoit dans le *Cabinet* de *Toilette*, où les éleves de ce recommandable Séminaire de Venus recevoient leur seconde préparation.

Je ne t'y retiendrai pas longtems, frere *Euſtache*; tu as ſûrement aſſiſté quelquefois à cet exercice journalier des femmes, & je ne t'apprendrais rien de nouveau. Imagine-toi ſeulement ce ſéjour garni de tout ce qui peut contribuer à rendre une Nymphe neuve & séduiſante.

La *ſalle du bal* ſuivoit après, & quoiqu'elle ne ſervit point à danſer, elle n'étoit pas mal nommée, parce qu'en effet c'étoit-là préciſément où chaque fille, femme ou veuve recevoit ſon déguiſement convenable; où la payſanne étoit métamorphoſée en bourgeoiſe, & la femme de qualité quelquefois en cuiſiniere.

Un ami qui m'accompagnoit, m'expliqua ce que ſignifioient toutes les ſortes d'habillemens que nous y vîmes.

Il n'eſt qu'à Paris, frere *Euſtache*, où l'on trouve de ces rafinemens favorables à tant de ſupercheries qui s'y exercent. Les *bordels* de Londres, de Veniſe, de Rome, de Naples, n'approchent pas de l'endroit dont je te fais la deſcription. Les perſonnes qui les tiennent dans ces capitales ſont bien éloignées de l'eſprit de ruſe, d'intrigue & de ſçélérateſſe que poſſédent ſi ſupérieurement les entremetteuſes de Paris, & ſurtout celle dont je te parle.

Pour mieux te mettre au fait, l'ami, mon conducteur fit ouvrir une armoire, dans laquelle nous apperçumes, avec le plus grand étonnement, une porte, mais sur laquelle il y avoit un scellé.

Ne pouvant rompre le sceau de la justice, il me dit que cette porte rendoit dans un appartement d'une maison voisine, où elle étoit recouverte d'une semblable armoire, en sorte que ceux qui y entroient ne se doutoient en rien de la communication : que cet appartement étoit occupé par un marchand de tableaux, de curiosités, &c. chez lequel tout le monde pouvoit entrer sans scandale; dont la maison d'ailleurs à porte cochere & dans une autre rue, (la rue *St. Sauveur*, dans laquelle se rend la rue des *Deux-Portes*, où étoit la maison de l'infame *Gourdan*) ne laissoit soupçonner en rien l'objet de la venue des personnes qui s'y rendoient.

Ce marchand étoit d'intelligence avec la *Maqua*, sa voisine, & c'est de chez lui que pénétroient chez elle les Princes, les Prélats, les gens à simarre, les Dames de haut parage, qui avoient besoin d'une maniere ou d'autre des exercices de l'exécrable *Gourdan*.

Au moyen de cette introduction furtive, &

que les domeſtiques même ignoroient, on changeoit, comme l'on vouloit, de décoration en ce lieu.

L'Eccléſiaſtique pouvoit ſe transformer en ſéculier, le magiſtrat en militaire, & ſe livrer ainſi, ſans crainte d'être découverts, aux honteux plaiſirs qu'ils y venoient chercher.

Les femmes cachant également leur grandeur & leurs titres ſous la bure d'une Chambriere, ou dans les cornettes d'une *Cauchoiſe* (*a*), recevoient hardiment les vigoureux aſſauts du ruſtre groſſier que leur avoit choiſi leur experte confidente pour aſſouvir leur indomptable tempérament. De ſon côté, le payſan groſſier, croyant carreſſer ſa ſemblable, ſe livroit ſans s'effaroucher, à toute l'impétuoſité de ſon ardeur brutale.

De-là, je paſſai avec mon conducteur dans l'*infirmerie*.

Que ce mot ne t'épouvante pas, cher *Euſtache;* il n'eſt point queſtion de maladie peſtilentielle, mais de ces voluptueux *blaſés* dont

(*a*) Femmes du pays de *Caux* en Normandie, qui conſervent à Paris ordinairement le coſtume de leur province, très remarquable, & qui contribuent beaucoup, comme gentilles & diſpoſées au libertinage, à recruter les bordels de la Capitale.

il faut réveiller les ſens flétris par toutes les reſſources de l'art de la luxure.

Ce lieu ne recevoit le jour que d'en haut, ce qui le rendoit plus tendre; de toutes parts on ne voyoit ſur les murs que des tableaux, des eſtampes lubriques; ces attitudes, ces poſtures laſcives, inventées pour allumer l'imagination, & ranimer ſes deſirs, étoient répétées en ſculpture, comme pour frapper davantage les amateurs, & les morceaux les plus orduriers des poëtes ſe liſoient encadrés, & contribuoient d'autant à enflammer le lecteur.

Au fond d'une alcove étoit un lit de repos de ſatin noir; le ciel & les côtés étoient en glace, & répétoient non-ſeulement les objets de ce voluptueux boudoir, mais toutes les ſcenes même des acteurs ſur ce matelas de la débordée luxure.

En parcourant tant de choſes, mes yeux ſe porterent ſur des petits faiſceaux de genêt parfumés.

Je demandai ingénument à quoi cela ſervoit. Mon conducteur me rit au nez & me dit: „ Votre ignorance vous fait honneur; je vous „ félicite de n'avoir pas beſoin de ce ſecours; „ mais comme cela pourra arriver, il faut „ vous apprendre l'uſage de ces verges, car

„ ç'en font de réelles, & elles font deftinées „ à une flagellation, même fouvent violente.

„ Il eft des paillards malheureux qui fe font „ de cette forte agiter le fang à tour de bras „ par une ou deux expertes courtifannes.

„ Ainfi en mouvement, le fang fe porte „ dans les mufcles, trop pareffeux, organes „ du plaifir, & ces libertins fe trouvent alors „ une vigueur dont ils ne fe feroient pas crus „ capables.

„ Il en eft d'autres qui ont recours à un „ moyen moins répugnant en apparence, mais „ plus funefte; le voilà."

En même tems, mon conducteur, homme qui avoit l'expérience du local, tira d'une petite armoire une boête, où étoient paftilles en forme de dragées de toutes couleurs.

“ Il fuffit, continua-t-il, d'en manger une, „ & bientôt après, on fe fent un nouvel „ homme."

Ces paftilles étoient étiquetées: *Paftilles à la Richelieu.*

J'en demandai la raifon. Mon conducteur répondit: que ce mémorable Maréchal de France en avoit fait beaucoup d'ufage, non pour lui, mais pour fe rendre favorables les femmes dont il avoit la fantaifie & qu'il avoit

trouvées rebelles : qu'en leur faisant manger de ces *bonbons*, il les avoit toutes réduites : qu'ils avoient une efficacité telle, qu'ils excitoient le tempérament des plus vertueuses, & les rendoient folles d'amour pendant quelques heures.

Je témoignai à mon digne conducteur mon dégoût d'un secret, qui, humiliant, avilissant l'amour propre même du vainqueur, devoit être pernicieux à la victime, & d'ailleurs la faire périr de douleur & de rage, revenue à son sang-froid.

Mon louable conducteur me raconta à cette occasion la scélératesse d'un certain Comte de *Sade*, ce gentil-homme si renommé pour ses horreurs contre les femmes qui, étant restées impunies, l'ont autorisé à en commettre de nouvelles.

Voici ce que j'ai lû autrefois de ce gentilhomme Welche, ou plutôt Cannibale, dans les nouvelles du tems :

Un M. de *Sade*, *homme d'un certain âge & d'une famille distinguée du* Comtat, *qui se prétend parent de la belle Laure*, *passant le Samedi Saint dans la place* des *Victoires*, *est arrêté par une femme* qui lui *demande l'aumône.*

Le Comte l'envisage : il la trouve jeune & jo-

lie; il veut savoir pourquoi elle ne fait pas un autre métier plus agréable & plus lucratif?

Après un dialogue trop long à rapporter, frere *Eustache*, sur la difficulté que voit le Comte d'amener cette femme à ses vues, il paroît entrer dans ses besoins, & lui propose de la prendre comme gouvernante, de la mettre à la tête de sa maison.

La femme y consent. Le Comte lui donne rendez-vous pour le lendemain, & la conduit à sa maison de campagne (à *Arcueil*) où se trouvant seule avec elle, il renouvelle ses instances galantes, & sur le refus persévérant de cette femme, il s'en empare, il l'oblige à se déshabiller, l'épée nue à la main; il la lie à une colonne de lit, il la foüette, la flagelle, lui déchiquete le corps avec un canif, il jette sur ses playes de la cire d'Espagne; il l'enferme & se retire.

La malheureuse se démene & se détache: elle court à la fenêtre, elle appelle du secours, &, sur le bruit qu'elle entend à la porte de la chambre, croyant que son bourreau veut rentrer, elle se jette par la fenêtre.

Le Comte revient à Paris. —— Grande émeute au village. —— Plainte chez le Baillif.

On a prétendu que la famille très accrédi-

tée de ce féroce de *Sade* avoit intimidé ou gagné le Baillif, mais qu'un Préſident des Enquêtes du Parlement, (nommé *Pinon*) qui avoit une maiſon au même lieu, lui ayant reproché ſon indolence & ſa foibleſſe, l'affaire fut ſon train.

La femme qu'on dit, dans le tems, être celle d'un ouvrier du fauxbourg *St. Antoine*, ſe caſſa bras & jambes de ſa chûte.

Le procès de cet atroce de *Sade* avoit été entamé par le Parlement; mais ſa famille accréditée & alliée (a-t-on prétendu) de la maiſon de *Condé*, le fit ſouſtraire à la vindicte des loix.

C'eſt ainſi, cher *Euſtache*, que, dans le ſuperbe pays des Welches, tout ſcélérat du Royaume, tout bandit de la Capitale, tout roué de la Cour en eſt quitte pour l'exil ou la priſon.

Ce même Cannibale de *Sade*, donnant, il y a quelques années, un bal à Marſeille, il avoit empoiſonné ainſi tous les bonbons qu'il y diſtribuoit, & bientôt toutes les femmes brûlées d'une fureur utérine, & les hommes devenus autant d'*Hercules*, convertirent cette fête en *lupercales*, & la ſalle du bal en un lieu public de proſtitution.

Je ne puis t'aſſurer, l'ami, s'il n'eſt pas réſulté de morts de cette débauche, mais certainement beaucoup d'hommes en ont été malades. Tu te doutes bien que cela n'a pas été ſi pernicieux à la ſanté du ſexe.

L'indigne auteur de cette belle gentileſſe, ayant par ce ſecours joui de la femme qu'il convoitoit, s'eſt enfui avec elle, & quoiqu'on ait commençé une ſeconde inſtruction contre lui, il pourra bien dans quelque tems imaginer quelque autre galanterie de ce genre.

Au ſurplus, continua mon conducteur, ſi, ſans avoir recours à ce ſtimulant, il vous tomboit ſous la main une femme, ou plutôt une louve trop difficile à ſatisfaire, voilà de quoi l'aſſouvir & la mettre à la raiſon.

Il me montra en même tems une petite boule en forme de pierre, appellée *pomme d'amour*.

Il m'aſſura que la vertu en étoit ſi efficace, qu'introduite dans le centre du plaiſir, elle entroit dans la plus vive agitation & cauſoit à la femme tant de volupté qu'elle étoit obligée de la retirer avant que l'effet en ceſſât.

Mon complaiſant guide ne pût me dire ſi les chimiſtes avoient analyſé cette pierre, qui paſſe pour une compoſition, & dont

les

les Chinois, dit-on, font grand ufage.

J'obfervai alors, en maniant un de ces inftrumens ingénieux, inventés dans les couvens de filles pour fuppléer aux fonctions de la virilité, que, fans doute, les bonnes connoiffeufes négligeoient celui-ci pour l'autre.

" Oui, me répondit mon honnête conducteur; mais comme les *pommes d'amour* ne fe ,, cueillent pas dans ce pays-ci, qu'il y a trop ,, loin de Paris à Pekin, que tout au plus il ,, s'en voit chez quelques curieux, il faut bien ,, s'en tenir à l'ancien ufage, & vous ne fauriez croire la quantité de lettres qu'on a ,, trouvées dans la correfpondance de l'infame ,, *Gourdan*, à qui les Abbeffes & les fimples ,, religieufes s'adreffoient pour être fournies ,, de ce fpécifique *confolateur*."

Je vis enfuite une quantité de petits anneaux noirs, mais beaucoup plus grands que des bagues, & dont la deftination ne paroiffoit pas faite pour les doigts. Je demandais ce que c'étoit.

" Encore une reffource, me dit mon digne ,, guide, pour les paillards, qui, trouvant ,, une courtifanne trop froide, ainfi qu'il leur ,, arrive affez fouvent de l'être, harraffées, ,, fatiguées, ufées, comme elles font commu-

„ nément dans les exercices de Venus, ont
„ desir de l'aiguillonner; c'eſt pour cela qu'on
„ nomme ces bagues, *des aides*. On les met,
„ vous concevez où; elles ſe prêtent ſuivant
„ la groſſeur du cavalier. Elles ſont fort ſou-
„ ples, mais en même tems elles ſont parſe-
„ mées de petits nœuds, qui excitent une telle
„ titillation chez la femme, qu'elle eſt forcée
„ de ſuivre l'impulſion de l'amoureux, & de
„ prendre ſon allure."

Pour finir l'inventaire de ces charmantes curioſités du joli cabinet de la *petite* Comteſſe, je ne dois point omettre une multitude (qui tire à l'infini) de *redingottes* appellées *d'Angleterre*, je ne ſais pourquoi.

Connois-tu, au ſurplus, frere *Euſtache*, (non tu ne connois pas ça, tu es trop ſimple) ces eſpeces de boucliers, qu'on oppoſe aux traits empoiſonnés de l'amour, & qui n'émouſſe que ceux du plaiſir.

Mon guide & moi, nous ne fîmes que jetter un coup d'œil dans la *chambre de la queſtion*.

C'eſt un cabinet où par de gaſes tranſparentes, des *trompes-valets*, (*a*) la maîtreſſe du lieu

(*a*) Un *trompe-valet* eſt une petite lucarne, qu'ont, à Paris, les marchands, au plancher de leur chambre, par où ils voyent, quand ils le veulent, ce qui ſe paſſe dans leur boutique.

& ses dignes confidens voyent & entendent tout ce qui s'y fait & s'y dit.

Ces *trompes-valets* sont d'un grand secours pour les polissons de la police de Paris; & c'est-là ou les suppôts, mouches & mouchars de la ditte louable-police de l'honnorable Capitale des Welches ont arrêté la dame d'*Oppy*.

Nous terminâmes, mon ami & moi, par une derniere piece, que le concierge de la maison de l'infame Maqua *Gourdan* appella le *sallon de Vulcain*.

Je n'y trouvai rien d'extraordinaire qu'un fauteuil, dont la forme singuliere me frappa.

" Asseyez-vous dedans, me dit mon ami; ,, vous allez concevoir son utilité."

A peine je m'y fus jetté que le mouvement de mon corps fit jouer une bascule. Le dos se renversa, & moi aussi.

Je me trouvai les jambes écartées & enlacées mollement, ainsi que les bras *en croix*.

" Ma foi, répondis-je, les filets du Dieu de ,, *Lemnos* ne valoient pas mieux."

Mon très louable guide m'apprit que ceux-ci se nommoient *les filets de Fronsac;* qu'ils avoient été imaginés par ce Seigneur, (digne fils de son pere) pour tryompher d'une pucelle qui, quoique d'un rang très médiocre (c'étoit la niéce

niéce d'un ſavetier) avoit réſiſté à toutes ſes ſéductions, à tout ſon or & à toutes ſes menaces.

Ce *Fronſac*, Duc & Pair de France, devenu furieux d'amour, ſe porta à commettre trois crimes à la fois pour aſſouvir ſa paſſion; il ſe rendit coupable d'*incendie*, de *rapt* & de *viol*.

Une belle nuit, il fait mettre le feu à la maiſon de cette jeune fille par des *coupe-jarrets* à ſes ordres.

Une vielle *Duegne*, profitant du déſordre qu'occaſionna cet accident, s'empare de la fille, ſous prétexte de lui donner un aſyle, &, l'ayant ſouſtraite aux yeux de ſa mere, la conduit dans ce repaire.

Le Duc de *Fronſac* y étoit; on la précipite dans ce fauteuil infernal, & là, ſans égard à ſes larmes, à ſes cris, à ſon effroi, il ſe livre à toutes les infamies que peut lui ſuggérer ſa coupable lubricité.

Le local de la *petite* Comteſſe étoit diſpoſé de façon que le bruit des plaintes, des ſanglots, des hurlemens mêmes, ne pouvoit ſe faire entendre au-dehors.

Ce ne fût qu'au bout de quelques jours qu'au moyen des recherches de la police, l'indigne, l'exécrable mégere, complice des forfaits du ſcélérat Duc, fût obligée de relâcher ſa proye.

Je frémis d'horreur à ce récit: " Comment, „ m'écriai-je, n'avoir point écartelé un fcélé- „ rat, coupable de tant de forfaits!" —— " Non, me dit mon conducteur, le feu Roi, „ inftruit des faits, l'exila de fa Cour, on „ commença une information, & l'argent fit „ le refte. Quand les clameurs publiques fu- „ rent affoupies, il reparut à la Cour, il con- „ tinua les fonctions de *Gentil-homme de la* „ *chambre* dont il a la furvivance (du Maré- „ chal-Duc de *Richelieu*, fon pere;) & il les „ exerce aujourd'hui auprès du Monarque re- „ gnant. Et c'eft ce Prince auftere, l'ami „ des mœurs, dont, fans qu'il le fache, la „ perfonne facrée eft encore fouillée par les „ attouchemens impurs de ce monftre de dé- bauche & de corruption!"

Après avoir examiné tout ce qu'il y avoit de remarquable dans cette maifon, il ne me reftoit plus rien à defirer pour fatisfaire ma curiofité, que d'avoir communication de ce lu- brique calendrier, où la *petite* Comteffe-*Ma- qua*, Hiftorienne de la police, rendoit comp- te, jour par jour, nuit par nuit, de toutes les perfonnes qui entroient chez elle & de ce qui s'y paffoit.

Il ne m'a pas été poffible, l'ami, de voir ce

famosissime livre : mais je vais te dédommager par une sublime piece d'éloquence qui te donnera une idée nette de la composition de cette séductrice fameuse ; (du moins, assure-t-on, que l'ouvrage est d'elle, & il est certain que le manuscrit, de sa main, & corrigé en divers endroits, a été trouvé dans son Secrétaire.)

Ce morceau me parût si original, que je priai mon aimable & complaisant conducteur de me permettre d'en prendre une copie, que je vais te lire, frere *Eustache*.

L'anecdote est que l'idée de ce superbe morceau étoit venue au feu Prince de Conti, à l'occasion de la mort d'une Madame *Paris* ; autre infame mégere de la Capitale des Welches, & que la *petite* Comtesse-*Maqua* fit exécuter par quelque *faiseur* de ses amis ; & un jour, après une orgie du Sérénissime Prince, en présence de beaucoup de gens de la Cour, la détestable la prononça réellement.

Je vais t'en faire lecture, cher *Eustache* : médite sur cet excellent traité de morale : puis après, tâche de néttoyer tes oreilles souillées par tant d'ordures qui découlent naturellement du sujet.

* *
*

ORAISON FUNÈBRE *de très-haute & très puissante Dame*, MADAME JUSTINE PARIS, GRANDE-PRÊTRESSE DE CYTHERE, PAPHOS, AMATHONTE, &c. *prononcée par* MADAME GOURDAN, *sa* COADJUTRICE, *en présence de toutes les* NYMPHES DE VÉNUS.

La vérole, ô mon Dieu, m'a criblé jusqu'aux os!

Ces paroles sont tirées de M. *Robé* de *Beauvezet*, dans son *débauché couverti.*

AIMER le plaisir jusqu'à s'en rendre la victime, lui sacrifier ce qu'on a de plus cher, ne point craindre la mort, pourvu qu'on la reçoive au sein de la volupté, c'est un héroïsme dont il est, sans doute, peu d'ames privilégiées qui en soyent susceptibles.

Combien plus admirable n'est pas cet héroïsme dans un sexe aussi foible, aussi délicat que le notre?

Et ce fut à ce période, MES CHERES FILLES,

que le pouſſa l'illuſtre compagne que nous regrettons, l'incomparable JUSTINE.

Auſſi croyrois-je avoir déja fait ſon éloge, en lui attribuant ces paroles de mon texte: *la vérole, ô mon Dieu, m'a criblé jusqu'aux os!*

Mais, j'ai moins voulu entreprendre ſon panégyrique que votre inſtruction.

Eh! comment mieux vous inſtruire qu'en vous rappellant les merveilleuſes qualités de cette héroïne?

Je vous retracerai ſes fatigues incroyables dans une carriere où elle eſt entrée dès ſa plus tendre enfance, ſon courage dans les attaques, ſa fermeté dans les traverſes, ſa conſtance dans les diſgraces, ſa modeſtie dans les tryomphes.

Je couronnerai ſon front des lauriers moiſſonnés par ſes mains.

Je vous peindrai ſurtout ſa mort, circonſtance la plus glorieuſe de ſa vie.

JUSTINE nâquit de parens pauvres, mais vigoureux.

Conſumés tous deux d'une maladie héréditaire, ils n'en conçurent l'un pour l'autre, qu'une paſſion plus violente, ils confondoient leurs maux enſemble & ils les oublioient.

Des plaiſirs ſi réitérés conduiſirent bientôt

au lit de la mort les dignes parens de l'Incomparable JUSTINE.

S'y voyant sans ressource, sans espérance de toutes les Facultés du monde, ils appellerent leur fille, cette chere JUSTINE, qui comptoit alors douze ans.

“ Fruit précieux de notre tendresse, lui di-
„ rent-ils, nous n'avons plus qu'un instant à
„ vivre, & nous ne saurions mieux l'employer
„ qu'à vous donner un conseil qui fera le bon-
„ heur de votre vie, si vous le suivez.

„ Comptez pour rien tous les jours que vous
„ n'aurez pas consacrés au plaisir. Qu'impor-
„ te qu'ils soyent longs, s'ils ne sont pas
„ remplis!

„ Croyez-nous, cher réjetton de notre
„ amour; nous n'avons point d'intérêt de
„ vous tromper en ce moment.

„ Puisse cette maxime être à jamais gravée
„ dans votre cœur! Puisse-t-elle vous être rappel-
„ lée sans cesse par l'image de notre mort!”

A ces mots, les dignes parens de l'incomparable JUSTINE ramassent leurs forces, ils s'entrelacent; leurs ames s'unissent, & ils expirent.

Le tableau étoit frappant.

JUSTINE, d'un coup d'œil rapide en saisit tous les traits.

Elle n'en exhala point sa douleur en vains soupirs; elle n'en versa point de larmes inutiles.

Que le préjugé se taise ici; respectons les actions d'une héroïne, & ne les mesurons point sur celles du foible vulgaire.

A l'aide du grossier artisan, constructeur du cercueil qui devoit recevoir le corps des deux époux sur cet autel funéraire, JUSTINE offrit à leurs manes un sacrifice plus doux pour elle & plus agréable pour eux (*a*).

Elle sentit alors l'utilité des avis d'un pere & d'une mere mourans; elle découvrit en elle une source intarissable de volupté: elle comprit qu'en lui dictant cette maxime, ses parens lui avoient laissé l'héritage le plus précieux.

Elle ne s'en tint pas à ces premiers essais; ses succès s'étendirent bientôt; sa réputation & sa beauté lui acquirent des esclaves distingués.

(*a*) Selon *George Interiano*, Génois, les Scythes ou Tartares Circassiens croyent si peu qu'il soit honnête de pleurer les morts, qu'une femme seroit déshonorée chez eux, si elle étoit seulement convaincue d'avoir seulement soupiré aux obséques de son mari, auxquels on a coutume, entr'autres réjouissances, de déflorer à la vue de tous les assistans une fille de 12 à 14 ans, comme pour *narguer la natu e*.

Tous les jours de ſa brillante jeuneſſe étoient marqués par de nouveaux tryomphes.

Il eſt dans la bonne ville de Paris, dans cette Capitale de la noble France, un temple conſacré à Venus, école des talens, du goût & des plaiſirs, où de jeunes prêtreſſes ſont formées aux arts aimables qui peuvent émouvoir les ſens & les ſéduire.

Les unes charment l'oreille en célébrant les louanges de leur Déeſſe; d'autres par des danſes paſſionnées, en rappellent les aventures, en peignent les ſituations les plus voluptueuſes; toutes s'efforcent à l'envi d'allumer dans tous les cœurs ce beau feu, ame de l'univers, qui tour-à-tour le conſume & le reproduit.

Le mérite naiſſant de JUSTINE le fit admettre dans cet aimable Séminaire.

Elle y perfleƈtionna ſes diſpoſitions précoces au plaiſir; elle ne tarda pas à trouver l'occaſion de les faire valoir & de les dévelloper avec éclat.

Le Turc étoit venu dans ce tems à Paris rendre hommage à la puiſſance du ROI.

Vous connoiſſez le renom de cette nation de *Muſtapha*, MES CHERES FILLES, &, s'il n'eſt aucune de vous qui ait reçu les embraſſemens de quelqu'un de ces étrangers, ſi vous ne ſa-

vez pas, par expérience, quels héros ce ſont dans les champs de Venus, ce n'eſt pas que vous n'ayez entendu parler ſouvent de leurs exploits.

Ce temple même, ce *Serrail* qui emprunte ſon nom d'*eux*, vous retrace l'image de leur valeur: il atteſte quels ſectateurs ardens il ſont de la Divinité que nous adorons toutes.

Mehemet Effendi, Ambaſſadeur de la *Sublime* Porte, excelloit par deſſus tous ſes compatriotes: jamais femme n'avoit encore eu l'honneur de le mettre aux *abois*.

Nouvel *Anthée*, ſes chûtes ſembloient lui donner de nouvelles forces: on eut dit qu'il ſortoit du combat toujours repoſé, toujours frais, toujours neuf.

Déja les compagnes de l'incomparable JUSTINE avoient été défaites par ce ſuperbe vainqueur.

Elle s'offrit à ſon tour avec confiance ſur le champ de bataille; une nuit entiere elle ſoutint les aſſauts de l'impétueux *Muſulman*.

Enfin, elle l'attaqua elle-même; le preſſa, le terraſſa, l'anéantit: le Taureau *Turc* baiſſa ſa lance, il s'avoüa vaincu.

Quel tryomphe! MES CHERES FILLES! cette mémorable action fut gravée, en caracteres d'or, dans les faſtes de CYTHÈRE.

Mais qu'un grand nom eſt un peſant fardeau ! il attire à-la-fois & l'admiration & l'envie.

JUSTINE, l'incomparable JUSTINE ne l'éprouva que trop.

Elle fut obligée de quitter un ſéjour où la jalouſie empoiſonnoit ſa gloire & ſon bonheur; elle réſolut de voyager.

Paris, (& il n'y a qu'un Paris dans le monde) Paris ne devoit pas poſſéder ſeul une ſi rare merveille.

Pluſieurs nations furent les témoins de ſes exploits. Les héros les plus fameux de l'Europe luttérent tour-à-tour contr'elle & furent défaits.

L'incomparable héroïne de CYTHERE, PAPHOS, AMATHONTE, parcourut l'Angleterre, l'Italie, l'Eſpagne, l'Allemagne, la Suéde, la Ruſſie, tous les pays du Nord & du Midi.

Etrangere en ces contrées, la différente façon de combattre les peuples qui les habitoient, ne lui parut pas nouvelle.

Flegmatique avec l'Anglois, grave avec l'Eſpagnol, emportée avec l'Allemand, à la glace avec les gens du Nord, elle ſe fit toute à tous, comme dit *St. Paul*, s'offrit partout & tryompha de tous.

Elle termina ſes voyages par l'Italie : elle

fut à Rome, cette Reine du monde, ce centre de la paillardise. Là, MES CHERES FILLES, sous la pourpre, gît la luxure la plus effrénée. Là de pieux fainéans consacrent leurs loisirs au rafinement des voluptés. Là des veillards blanchis sous le harnois de Venus, semblent ne plus vivre, ne plus respirer que par le plaisir.

Quel champ de gloire à moissonner pour notre compagne! mais aussi quels travaux! il lui fallut pratiquer toutes les marches, toutes les contre-marches des Italiens, se mettre en garde contre toutes leurs ruses, faire une guerre d'artifice, d'autant plus pénible qu'elle est plus longue; enfin se montrer aussi profonde dans l'art des Arétins que l'Eminence la plus consommée.

On ne peut refuser à JUSTINE cette fameuse couronne qu'autrefois les Scipions & les Emilés alloient recevoir au Capitole, & qui depuis a été consacrée aux grands artistes, aux hommes célébres dans tous les genres.

Il faut l'avouer pourtant: si JUSTINE avoit toujours l'avantage, JUSTINE n'étoit pas toujours invulnérable. Elle revint couverte de lauriers; mais ces lauriers couvroient des blessures, & si, à vingt-deux ans, elle comptoit

plus de ſuccès que n'en compta la fameuſe *Ninon* de l'*Enclos*, après un ſiecle de vie, ou plutôt s'ils étoient déja innombrables, ſes cicatrices l'étoient auſſi.

Parlons ſans figures. Ses parens, en lui transmettant cette vigueur & cet amour de la volupté, qualités héréditaires dans ſa famille, lui avoient tranſmis une maladie qui en eſt le fruit.

Cette maladie, née avec elle, fomentée par le plaiſir, accrue par les veilles, étoit devenue incurable par les travaux & les fatigues de notre héroïne.

Toute fois, elle ſembloit l'avoir reſpectée juſques-là; mais ce levain malheureux, mêlé aux levains étrangers qu'elle avoit ramaſſés de toutes parts, vint à fermenter. Déja tout l'intérieur de ſa machine s'en reſſentoit, la maſſe de ſes humeurs en étoit infectée: il ne circuloit plus que du poiſon dans ſes veines au lieu de ſang, & JUSTINE pouvoit s'écrier, encore plus que M. Robé de Beauvezet: *La vérole, ô mon Dieu, m'a criblée juſqu'aux os!*

Tel étoit ſon état quand elle revint dans ſa patrie. Elle ſentit l'horrible ravage qui ſe faiſoit au dedans d'elle-même, & n'en fût pas épouvantée.

Avertie par-là qu'elle n'avoit plus longtems à jouir, elle résolut d'en mieux employer le peu de jours qui lui restoient. Heureusement que sa figure, quoiqu'altérée par le mal qui la minoit intérieurement, étoit encore séduisante.

C'étoit un bâtiment dont les dehors gracieux, en laissant entrevoir des ruines, faisoient toutefois plaisir à la vüe & arrêtoient le spectateur.

Ses succès recommençoient en cette ville, lorsqu'il lui survint une disgrace qui épura son mérite, mit le comble à sa célébrité, & nous donna lieu de nous lier de l'amitié la plus étroite.

L'envie tryompha cette fois. Cette illustre fille fut conduite en cet édifice superbe que la magnificence de nos rois a fait construire pour la retraite des femmes invalides. J'y gémissois depuis longtems dans une dure captivité. Sa présence fit naître la joye dans mon cœur. Je la voyois pour la premiere fois, & je trouvai que la renommée n'en avoit rien dit de trop.

Un coup de sympathie nous fit sentir une tendresse réciproque, & je fus presque fâchée d'obtenir une liberté qui m'empêchoit de jouir de la société de cette aimable compagne.

Cependant on essayoit de dompter ce cou-

rage rebelle. Déja les Esculapes & les Machaons mettoient en œuvre tout leur art pour en arrêter la fougue: ce fut inutilement; ils devinrent eux-mêmes la victime de l'art de JUSTINE.

Ces foibles humains éprouvérent combien il étoit dangereux de voir de trop près ces charmes. Il fallut donner l'essor à une héroïne dont rien ne pouvoit contenir l'impétuosité.

Ce fut alors qu'elle fonda cette maison, qu'elle me prit avec elle pour y présider sous son inspection.

Plusieurs années de la vie de JUSTINE s'écoulérent de nouveau dans des fêtes délicieuses. Je ne sais combien d'illustres amans voulurent partager ses trophées & ses cicatrices.

Je ne vous retracerai pas, MES CHERES FILLES, la derniere partie de sa vie. Vous en avez été les témoins, & votre ardeur à suivre ses exemples est une preuve de l'impression qu'ils faisoient sur vous.

Vous savez avec quelle intrépidité elle voyoit approcher à pas lents cette mort, l'écüeil des héros, & qui mit le comble à sa gloire.

Soustraite depuis quelques jours à vos regards, c'est surtout dans ces derniers instans

qu'elle a montré une fermeté dont je vais vous faire le récit pour votre édification.

Détruite en détail, cette héroïne s'est toujours survécue à elle-même. Elle voyoit peu-à-peu diminuer le nombre de ses membres, & son grand cœur n'en étoit point affoibli. Son ame, retranchée en cet endroit du corps, centre de la vie, où elle a semblé établir son siége, paroissoit avoir abbandonné la défense du reste pour veiller à cette partie précieuse.

Imaginez-vous un roi qui laisse piller son palais, & qui, immobile sur le trône, ne veut s'ensevelir que sous les ruines de ce dernier attribut de la Majesté.

Mais, que vois-je, MES CHERES FILLES! vos sanglots redoublent! Ils me coupent la parole! Et quoi, malheureuses! Des pleurs stériles seront-ils l'offrande que vous présenterez au tombeau de votre *Concitoyenne!* Songez que si quelquefois les larmes sont une preuve de la bonté du cœur, elles le sont encore plus souvent de sa foiblesse.

Le dirai-je? Je tremble que sous ces regrets que vous arrache le sort de JUSTINE, vous ne déguisiez la crainte d'en éprouver un pareil. Ah! Si mon soupçon étoit réel, MES CHERES FILLES, si quelqu'une de vous avoit

cette lâcheté, qu'elle se leve, qu'elle sorte; elle n'est pas digne de cette maison!

Mais plutôt qu'elle reste! Qu'elle apprenne que la mort de JUSTINE fut, non la peine, mais la récompense de ses travaux, & qu'il n'est pas donné à toutes de la mériter.

Moi-même qui vous parle, combien de fois ne me suis-je pas vue attachée au lit de douleur? Combien de fois ne me suis-je point écriée: *La vérole, ô mon Dieu, m'a criblée jusqu'aux os!*

J'en suis revenue autant de fois. Que ne puis-je vous montrer mes anciennes blessures! —— Là, vous dirois-je, une pierre vraiment infernale me fit ces horribles cavités: ici le fer impitoyable détruisoit une partie de moi-même pour sauver l'autre; par ce canal, affreusement obstrué, des liqueurs brûlantes entraînoient avec mes humeurs, le venin qui les corrompoit. Ma peau, partout cicatrisée, tous mes nerfs affoiblis n'attestent que trop les douloureux frottemens que toutes les parties de mon corps ont essuyés. Actuellement, les yeux caves & troubles, les joues allongées, le front couronné du chapellet fatal, je porte sur moi les symptômes *de la vérole qui m'a criblée jusqu'aux os.*

Vous

Vous le ſavez pourtant, je ſuis intrépide: ſix champions vigoureux ſe relevent infatigablement à mon ſervice. Puiſſé-je mériter la mort de la héroïne que nous célébrons! Puiſſe mon ame, comme la ſienne, s'écouler avec ma ſubſiſtance toute fondue, pour ainſi dire, en torrent de volupté!

Je n'exige pas ces ſouhaits de vous, MES CHERES FILLES! ſi l'eſpoir d'une mort glorieuſe fait les héros, l'eſpérance de l'éviter ſoutient le commun des guerriers. C'eſt cette eſpérance qui doit vous animer, MES CHERES FILLES.

Déja les portes s'ouvrent, quelques équipages entrent dans nos cours; des eſſains de fous en ſortent; ils amenent avec eux la joye & les plaiſirs.

Eſſuyez vos pleurs, raſſérenez votre viſage; que l'enjouement & les graces s'y peignent de nouveau: reprenez vos ſacrifices ordinaires; que le plus pur ſang des victimes efface les larmes dont les marbres de ce ſallon pourroient être ſouillés, & ſongez ſurtout que ce n'eſt qu'en imitant JUSTINE, que vous honorerez ſa mémoire! *Amen.*

* *
*

COUP D'OEIL HISTORIQUE SUR LA GE'NE'ALOGIE DES PRINCIPAUX PAIRS MODERNES DE FRANCE.

GE'RAULT *Baftet* (a) fut annobli par l'Evêque de Valence en 1304. il étoit fils de *Jean Baftet*, apothicaire de Viviers, qui, en 1300, felon les regiftres du Parlement, acheta la terre de Cruffol des héritiers de cette maifon.

Nicolas de la Trémouille, que fon efprit divertiffant avoit mis en faveur auprès de Charles V, fut annobli par lettres patentes en 1375. Un torrent de biens & de grandeurs enfla bientôt cette petite fource.

Maximilien de Bethune eft traité d'homme de néant par le Maréchal de Tavannes dans fes mémoires. *Jean de Bethune*, fon pere, étoit un aventurier qui fe difoit venir d'Ecoffe. On l'appelloit *Bethon*, fuivant la prononciation étrangere. Les additions aux mémoires

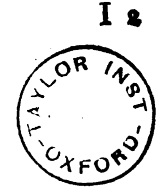
(a) Véritable nom des Ducs d'*Uzès*.

de Caſtelnau inſinuent l'incertitude de ſon origine, en diſant que les *Bethunes* d'Ecoſſe ſortoient des *Bethunes* de Flandres. *Jean* de *Bethune*, ſon pere, débaucha *Jeanne* de *Melun*, fille du Seigneur de Roſni, & l'épouſa. Le Généalogiſte André Duchesne les fit enſuite deſcendre des *Bethunes* de Frandres, & en fut bien récompenſé.

Luines, (a) *Brantes* & *Cadenet*, étoient trois freres qui n'avoient qu'un manteau, qu'ils portoient tour-à-tour, lorſqu'ils alloient au Louvre. Le pere *Honoré Albert* étoit Avocat de Mornas, petite ville du Comtat, où les Avocats ſont qualifiés nobles. Jamais fortune ne fut ſi grande ni ſi prompte. —— *Charles Albert* fut Duc de Luines & Connétable: —— *Brantes* qui avoit plaidé en qualité d'Avocat, fut Duc de Luxembourg par ſon mariage, —— & *Cadenet* fut créé Duc de Chaulnes. On les fait venir à préſent des *Alberti* d'Italie.

Les *Coſſé-Briſſac* ont beaucoup d'illuſtration & peu d'ancienneté. Ils ont prétendu, un tems, deſcendre des *Coſſé* d'Italie, comme on le voit dans les additions de Caſtelnau; main-

(a) Leur vrai nom eſt *Albert.*



tenant ils veulent venir d'une maison de *Cossé* au pays du Maine.

René Vignerot, (*a*) Domestique & joueur de flute chez le Cardinal de *Richelieu*, le servit si adroitement dans ses plaisirs, qu'il consentit à lui donner sa sœur qui en étoit devenue éperdument amoureuse: il lui substitua ensuite son Duché de *Richelieu*. La mere de *Vignerot* avoit épousé en secondes nôces un fauconnier.

La Maison de *Saint-Simon* est d'une noblesse si récente que tout le monde en est instruit. Un des cousins du dernier feu Duc étoit presque, de nos jours, Ecuyer de Madame de *Schomberg*. La ressemblance des armes de *La Vaquerie*, que cette famille écartelle avec celle des *Vermandois*, lui fait dire qu'elle vient d'une Princesse de cette maison. La vanité du pauvre petit Duc défunt étoit si folle, que, dans sa généalogie, il faisoit venir de la maison de *Bossu* un bourgeois, juge de Mayenne, nommé *le Bossu*, qui avoit épousé l'héritiere de la branche ainée de sa maison.

George Vert, du haut de son état (*b*) feroit

(*a*) Vrai nom des Ducs de *Richelieu*.

(*b*) Il étoit étalier-boucher.

bien surpris de se voir pere de la nombreuse postérité des *La Rochefoucault.*

Les *Neufville-Villeroy* sortent d'un marchand de poisson, contrôleur de la bouche de *François* I. Il est mentionné en la chambre des Comptes en cette qualité. Son fils, Greffier de l'Hôtel de Ville, fut Prevôt des Marchands, & pere de *Nicolas* de *Neufville*, Audiencier & Secrétaire d'Etat. La morgue du Duc de *Villeroy* d'aujourd'hui auroit bien de la peine à s'accommoder d'une si mince extraction.

Les d'*Estrées* ne sont nobles que depuis 320 ans. Après bien des efforts, on n'a pu rien trouver au-delà.

Les *Boulainvilliers*, *Boufflers* & *Lauzun* n'étoient connus, il y a 200 ans, qu'aux environs de leurs villages.

Les *Gramont* ont enfin fixé leurs armes, & s'en tiennent à la maison *d'Aure.* —— Le Comte de *Gramont* demandoit un jour au Maréchal quelles armes il porteroit cette année-là? —— Ils doivent leur élévation d'abord à *Corisande Dandouin*, leur grand' mere, maîtresse d'Henri IV; puis à l'alliance du Maréchal avec le Cardinal de *Richelieu.*

Les Noüailles viennent d'un domestique de *Pierre Roger*, Comte de *Beaufort*, Vicomte de

Turenne, qui les annoblit & érigea en fief un petit coin de la terre de *Noüailles* dont il étoit forti. — Les *Montmorin* en ont le titre qu'ils n'ont jamais voulu céder. — De *Noüailles*, Evêque d'Acqs, acquit des *Lignerat* une portion de la terre de *Noüailles* en 1556, & en 1559 il achêta l'autre & le château. — La famille de *Montmorin* conferve encore une tapifferie, où un *Noailles* préfente les plats fur la table. La tige de cette famille fi arrogante étoit bien baffe!

Charles de *la Porte*, (*a*) Maréchal de *la Meilleraye*, étoit fils d'un fameux Avocat du Parlement, dont le pere étoit Apothicaire à Partenai. Ce Maréchal, fils de la tante du Cardinal de *Richelieu*, lui dut enfuite fa fortune.

Le Duc d'*Harcourt* fort d'un bâtard d'un Evêque de Bayeux. *Jean d'Harcourt-Beuvron* étoit juge de Caen en 1554. fon fils fut du nombre des Jeunes gens de la bourgeoifie choifis pour jetter des fleurs à l'entrée d'*Henri* IV dans cette ville, comme le livre des antiquités de Caen en fait foi.

Le Duc d'*Epernon*. — *Rouillac*, grand gé-

(*a*) Vrai nom des Ducs de *Mazarin*.

néalogiste, nous a appris que les *Pardaillans* (*a*) *Monstespan*, viennent d'un bâtard d'un Chanoine de Leytour en Gascogne.

Cantien de *Villars* étoit Greffier de Condrieux en 1486, de même que son pere *Claude* de *Villars*. Son neveu profita des lettres de noblesse qu'il avoit obtenues, & après avoir tenu des terres à ferme, il fut réhabilité le 16 Fevrier 1586.

Les *Poitiers*, Ducs de *Gesvres* & de *Tresme*, sortent du sein du Parlement, & ne sont pas des meilleures maisons.

D'autres y ont possédé des charges. Un *Jean* de *Mailli* étoit Conseiller en la cour sous *Charles* VI.

Les *Clermont-Tonnerre* n'étoient que Conseillers du Dauphin de Viennois; & les autres *Clermont* quels étoient-ils avant le mariage de *François* de *la Chatte* avec la veuve d'un *Polignac*, dont il avoit été domestique?

Telle est l'extraction d'une partie considérable des Pairs du Royaume, dont les deux tiers de ceux d'aujourd'hui sont à peine Gentils-hommes. Cependant ce sont ces gens-là

(*a*) Nom propre des Ducs d'*Epernon*, aujourd'hui éteints.

qui ſe comparent aux Ducs de *Bourgogne*, de *Guyenne* & de *Normandie;* aux Comtes de *Flandre* de *Champagne* & de *Toulouſe.* Ce ſont ce gens-là qui ont cabalé pour mettre les Princes du ſang légitimés dans le rang de leurs Pairies; qui ne ſe contentant pas de traiter le Parlement avec mépris, veulent faire marcher la nobleſſe à leur ſuite, en exiger le titre de *Monſeigneur* dans les lettres, lui refuſer la main chez eux, obtenir même des diſtinctions inouïes, & ſe diſpenſer de meſurer leurs épées avec les Gentilshommes.

Tout le reſte de la nobleſſe Françoiſe n'eſt qu'un aſſemblage de Courtiſans inutiles, timides ou vils, & qu'a parfaitement caractériſés M. de Voltaire, lorſqu'il a dit d'eux:

Ils vont en poſte à Verſailles eſſuyer des mépris,
Qu'ils reviennent ſoudain rendre en poſte à Paris.

En France tout le monde prend impudemment le titre de Marquis, Comte, Vicomte ou Baron, ainſi que la qualification de *très haut & très puiſſant Seigneur.*

Les curieux conſervent comme une piece rare le billet d'enterrement de la femme du Sr. *Beaujon*, où le financier parvenu, prend un pareil titre.

Il porte : " Vous étes prié d'assister au convoi, transport & enterrement de *très haute* & *très puissante Dame*, *Elisabeth Bontemps*, femme de *très haut & très puissant Seigneur* Nicolas Beaujon, Conseiller d'Etat, Secrétaire du Roi, maison, Couronne de France & de ses finances, Receveur-General des finances de la Rochelle, &c."

On a trouvé ces titres si curieux & si contradictoires, que ce billet d'enterrement est devenu piece de Bibliothéque, & qu'on veut le faire passer à la postérité la plus reculée.

On connoît la niche que fit à tous ces Marquis, Comtes & Barons, l'Abbé Terray qu'on n'auroit pas cru plaisant. On sait que ce Contrôleur Général travailloit sans relache à accroître les impôts. Il étoit question de forcer la capitation de Paris : il ordonna aux receveurs de taxer, à raison de leur qualité, tous les Marquis, Comtes, Vicomtes & Barons prétendus, & de les sangler d'importance. Ces suppôts affidés remplirent rigoureusement ses intentions, au point que la vanité le cédant à l'intérêt, les bureaux des Publicains n'étoient remplis que de gens qui venoient se détitrer, & demander grace, mais inutilement. Ils restoient sur les rôles qualifiés malgré eux.

La nobleſſe de France ſi délicate autrefois ſur l'honneur, a perdu ce bien ſi précieux avec les mœurs. Le luxe, la moleſſe, l'aſſerviſſement ont tout corrompu. La cupidité a rendu les méſalliances ſi communes, qu'il n'eſt, peut-être pas, une maiſon de la Cour qui pût faire des Chevaliers de Malthe ſans diſpenſe, qui ne tienne par les femmes aux financiers. Les Seigneurs appellent cela *prendre du fumier pour engraiſſer leurs terres.* Le proverbe dit: *Que ce n'eſt pas la truïe qui annoblit le cocon, mais bien le cochon la truïe.*

Cela n'eſt rien en comparaiſon des mariages beaucoup plus honteux, dont ils ne rougiſſent pas. Les uns épouſent des Comédiennes, d'autres des filles publiques, ſorties des plus infames lieux de débauche.

On voit la douariere d'un Duc & Pair, qui a monté ſur les planches (*a*); Un Officier-Général (*b*), viſant au Miniſtere & du plus grand mérite, qui a conſacré par l'hymen l'état équivoque d'une fille aimable, auparavant la maîtreſſe d'un Ambaſſadeur d'Angleterre.

(*a*) La *Quinault*, mariée au feu Duc de *Nevers*.

(*b*) Le Comte d'*Hérouville* qui a épouſé *Lolotte*, maîtreſſe du Comte d'*Albemarle*, mort à Paris.

On voit un brave militaire (*a*) demandant l'agrément de son corps pour s'unir à une éleve de la *Paris*, & l'obtenant par une infamie encore plus grande.

On voit un autre gentil-homme, d'une noblesse antique (*b*) consentant à donner son nom à la concubine & aux bâtards d'un Ministre, & parvenant par cette voye aux grades & aux honneurs militaires.

On en voit un autre épousant la fille de cette même Concubine. On entend qu'on veut parler du Marquis de *Chambonas*. On dit, dans le tems, que la mere du noble Marquis étant allée avec lui faire part du mariage au Maréchal Duc de Biron, leur parent, ce

---

(*a*) Le Marquis de *Clément*, ci-devant Marquis de *Montiers*, descendant du premier Maréchal de France, capitaine des Carabiniers, a épousé la de *Varennes* éleve de la fameuse *Paris*. Sentant la bassesse de cette action, le Marquis demanda sa démission, & son corps, instruit du motif, consentit à son mariage, sous prétexte que cette fille riche lui faisoit sa fortune. Mais il falloit, ou renvoyer M. de *Montiers*, ou se cottiser & lui faire un traitement pour le conserver à condition qu'il ne feroit pas cette sottise.

(*b*) Le Marquis de *Langeac*, qui a épousé la *Sabbatin*, maîtresse du feu Duc de *la Vrilliere*, à condition qu'il n'y toucheroit pas, & qu'elle resteroit toujours consacrée aux plaisirs de Monseigneur.

Seigneur-ci, très haut, en fut si piqué, qu'en leur présence il fit monter son Suisse, & lui dit : " Quand Madame ou Monsieur se pré„ senteront pour me voir, vous leur direz „ que je n'y suis pas."

Enfin on a vu presque sur le trône cette femme, d'abord prostituée à la canaille & aux valets, dont les charmes mis ensuite à l'encan par un entremetteur adroit, ont ébloui le Monarque enivré de ses caresses, lui revendiquant les hommages de son auguste famille, & se donnant en spectacle à l'Europe entiere.

On entend qu'il est question ici de la Comtesse *Du Barri*, fille d'une Cuisiniere & d'un Moine, livrée de bonne heure au libertinage, accueillie ensuite par le Comte *Du Barri*, qui, après s'être rassasié de ses appas, la communiquoit aux Seigneurs de la Cour pour de l'argent, & manœuvra si bien qu'il la mit, comme on sait, dans le lit du feu roi.

Au décintrement du Pont de Neuilly en 1772, fête où l'on s'attendoit à voir briller Madame la Dauphine, à qui elle auroit dû être destinée; la *Du Barri* en fit exclure cette Princesse, afin d'y jouer le premier rôle. En sorte qu'on n'y vit personne de la famille royale: & des Princes du Sang, il ne s'y trouva que

le feul Comte de *la Marche* qui eut la bassesse de donner la main à la favorite. Du reste, tous les Ambassadeurs y assistoient, & une foule d'étrangers, accourus pour ce spectacle annoncé avec le plus grand éclat.

Un mariage moins infame, mais très disproportionné & d'un ridicule singulier, est celui de la Duchesse doüairiere de *Chaulnes*, avec un maître des Requêtes, du nom de *Giac*.

Cette folle, très renommée pour ses scandales avec ses divers amans, & surtout avec l'Abbé de *Boismont*, (*a*) donnant aujourd'hui dans la dévotion, n'a trouvé que ce moyen de concilier ses scrupules avec son amour. Au surplus elle n'a fait que rentrer dans l'état dont elle est sortie.

Tout le monde sait que la vieille doüariere est fille d'un certain *de la Mosson*, parvenu du néant à une grande opulence, & si vain qu'il est mort de chagrin de n'être pas Gentil-homme. Il avoit eu la sottise de vouloir donner sa fille à un homme de la Cour. On a fait sur le mariage de la vieille Duchesse avec

(*a*) Membre de l'Académie Françoise, ci-devant Prédicateur dont elle suivoit les sermons pendant le jour, & avec qui elle couchoit la nuit.

Giac, l'épigramme ſuivante, très groſſiere, mais bonne.

Si je quitte le rang de Ducheſſe de *Chaulne*,
Et le ſiege (*a*) pompeux qu'on accorde à ce nom,
C'eſt que *Giac* a le vit long d'une aulne,
Et qu'à mon cu je préfére mon con.

L'honneur militaire en France n'eſt pas mieux conſervé que l'honneur civil.

On remet à la déciſion des magiſtrats des querelles qui ſe ſeroient autrefois lavées dans le ſang. —— Par exemple, le procès du Comte de *la Luzerne* contre le Sr. de *la Maugerie* où tous deux s'accuſent d'avoir voulu s'aſſaſſiner réciproquement. —— Le procès du Comte de *Menon*, Gouverneur du château de Nantes, contre le Sr. de *Foucault*, major d'un régiment, où le premier accuſe le ſecond de lui avoir volé 40,000 livres, &c.

On crée une place de Directeur-Général de la guerre, pour un Officier Général convaincu d'avoir trahi l'Etat; &, lorſque, ſur la reclamation des Maréchaux de France, on l'a deſtitué de ce poſte, on lui confie le commandement d'une grande Province.

On ſent ſans peine que nous voulons parler

(*a*) Le tabouret, dont les Ducheſſes jouiſſent à la Cour.

du Comte de *Maillebois*, pour qui le Marquis de *Monteynard*, à peine parvenu au Miniſtere, avoit créé une place de Directeur-Général de la guerre. Les Maréchaux de France ayant déclaré au roi qu'il n'étoit pas poſſible de voir ſans indignation rentrer dans les emplois militaires un homme qu'ils avoient condamné comme coupable de l'accuſation intentée contre lui par le Maréchal d'*Eſtrées*; S. M. ne voulut pas permettre que le Comte en exerçât les fonctions, & puis après, la toute-puiſſante *Du Barri* lui fit donner le commandement du Languedoc.

On donne la croix de *Saint-Louis* à un jeune Officier, dont tout le mérite eſt d'être bâtard d'un Miniſtre, au moment où il vient d'être déshonoré par une rixe humiliante. C'eſt le Comte de *Langeac*. Quoique, de ſa vie, il n'ait vu le feu, il a déja le prix du ſang des guerriers : il eſt Chevalier & Colonel. S'il n'eſt pas fameux par des exploits, il l'eſt par pluſieurs aventures qui ont fait du bruit, ſi elles ne lui ont pas fait honneur. Entr'autres, celle dont nous voulons parler, pour s'être battu à l'Opéra contre un Sr. *Guerin*, chirurgien-entremetteur du feu Prince de Conti. La croix a été donnée à ce *Langeac*, longtems

avant le ſervice preſcrit, & au détriment de dix mille Officiers blanchis ſous le harnois.

On n'arrache point cette croix à un autre, condamné par un Conſeil de guerre, pour avoir prévariqué dans ſès fonctions; pour avoir eu la baſſeſſe de favoriſer un vol fait ſur le roi, ou plutôt ſur l'Etat, d'y avoir participé, & de s'être allié à l'auteur de ce vol.

On comprend de qui nous voulons parler. M. de *Bellegarde*, condamné par le conſeil des Invalides, comme ayant favoriſé ſon beau-frere, *Monthieu*, dans le vol fait par celui-ci ſur les armes fournies au roi, n'a point été dégradé.

Enfin, cette croix de *Saint-Louis*, récompenſe du mérite guerrier, ſe prodiguant ſouvent aux gens les plus indignes de la porter, eſt également l'enſeigne de la bravoure & de l'infamie.

On voit un Chevalier de cet ordre portant la queue à un Cardinal: on a vu un autre Ecuyer portant la queue à la *Du Barri*.

Un jour, (au ſujet du premier) le Marquis de *Conflans*, ſe récriant contre un tel uſage devant le Cardinal de *Luynes* à qui ce même premier portoit la queue, ſon Eminence préten-

tendit que cela s'étoit toujours vû ; il assura qu'un *Conflans* n'avoit pas crû déroger par la même fonction. — " Cela se peut, repartit ,, gaîment le Marquis ; nous avons toujours ,, eu dans notre maison de pauvres *heres*, ,, dans le cas de tirer le Diable par la queue."

On voit des croix de *Saint-Louis* à la tête des maisons de jeu, des tripots, des bordels. En sorte qu'on a dit qu'il étoit presque aussi honteux de l'avoir ou de ne l'avoir pas.

Comment l'honneur François peut-il se conserver au milieu de tant de bassesses & de lâcheté ? La noblesse manque d'énergie ; les militaires sont aveuglément asservis au despotisme : — Eh ! qui, en les voyant, peut manquer de s'écrier :

O homines ad servitutem natos !

---

* *
*

NOTICES CURIEUSES SUR QUELQUES-UNS DES PLUS RENOMMÉS PLUTUS DE FRANCE, MORTS OU VIVANS.

BOURET. Il eſt fils d'un *Bouret* qui a été laquais de M. *Fériol*, Ambaſſadeur de France à la Porte, & qui avoit épouſé la femme de chambre de Madame *Fériol*. Ce laquais étoit fils d'un payſan, originaire de Mantes. Il eſt mort Secrétaire du roi du grand College. Monſieur ſon fils a l'eſprit d'intrigue au ſuprême degré, d'ailleurs dévoré d'ambition, ou plutôt curieux de faire du bruit, & d'occuper de lui la renommée. On ne ſauroit nombrer les millions que ce fils de laquais a volés & mangés.

Voici ſur ce monſieur *Bouret* une anecdocte qui prouve que rien ne coûtoit à ce Seigneur, quand il ſe mettoit en tête de réuſſir dans ſes projets, & de s'attirer les regards benins de ſon maître dont il avoit l'honneur d'être connu & paſſablement aimé.

Le roi ayant trouvé un lieu dans la forêt de

Sennar propre à un rendez-vous de chasse, le courtisan délié achète le terrein, y fait bâtir un pavillon admirable, connu sous le nom de *pavillon du roi*, & sacrifie sa fortune pour avoir l'honneur d'y recevoir S. M. & de l'y voir manger une pêche.

Par un destin bizarre, digne d'un pareil homme, lorsqu'il jouissoit du bonheur de posséder son maître chez lui, ses créanciers saisissoient ses meubles à Paris.

Ce *Bouret* est mort: on a cru qu'il s'étoit empoisonné.

Monsieur son frere, *Bouret* de *Valroche*, est moins adroit, mais plus insolent. C'est lui qui aux fêtes données pour la paix en 1763, eut l'impudence barbare d'écraser la voiture de la Comtesse de *Roure*, qui lui crioit miséricorde, en ordonnant à son cocher de pousser toujours: il fut rayé 24 heures en punition, & madame de *Roure* eut la générosité de demander grace pour lui.

Bragouse, originaire de Languedoc, natif de Montpellier, vint à Paris sans autre équipage qu'une trousse, garnie de rasoirs. Il débuta comme la plupart des gens de son pays, il se mit garçon-barbier.

Le syſtême lui fit quitter ſa boutique pour aboyer dans la rue *Quincampoix*, où il gagna rapidement de quoi faire un bon établiſſement. Il épouſa une blanchiſſeuſe qu'il aimoit, & peu de tems après, il achêta une charge de tréſorier de la maiſon du roi, dont il ne paya que la moitié, n'ayant pas de fonds ſuffiſans, ce qui dans la ſuite a fait ſa ruine.

Ce *Bragouſe* eſt mort fort gueux contre l'ordinaire de ſes confreres.

Dangé. On prétend qu'il a été garçon d'auberge; d'autres lui donnent une naiſſance plus relevée, & le font fils d'un tonnelier, enſuite Commis de M. d'*Argenſon* le pere, alors Lieutenant de police, puis Garde des ſceaux. Sa place lui a coûté 200,000 livres pour la puiſſance qui la lui a fait obtenir.

Dangé avoit marié ſa fille qui eſt morte, au Marquis de *Paulmy d'Argenſon*, alors Ambaſſadeur en Suiſſe, & depuis Secrétaire d'Etat de la guerre. Il arriva à ce *Dangé* une aventure à l'Opéra, qui mérite d'être miſe ici.

Un jour qu'il étoit à ce ſpectacle, le Comte de *Berenger*, Lieutenant-Général & Cordon-bleu, paſſa à côté de lui; *Dangé* le prit pour un de ſes amis & lui donna un ſoufflet, politeſſe

établie entre les gens de ſon eſpece; mais s'étant apperçu de ſa mépriſe, il ſe jetta aux pieds du Comte, & lui demanda pardon de ſon impudence. — Le Comte, qui a une réputation faite, & qu'une pareille eſpece ne peut offenſer, lui pardonna, en lui diſant d'être une autrefois moins familier.

Ce *Dangé* eſt fort riche, fort avare, inſolent & fat. Ça été, en ſon tems, un des plus zélés protecteurs de la *Paris*, chez laquelle il alloit ſe délaſſer des fatigues du grand travail des fermes. On a prétendu qu'il ne bornoit point là ſes plaiſirs, & l'on raconte de lui l'hiſtoire que voici.

Etant, un jour, à ſa maiſon de Puteaux avec quelques jeunes Seigneurs, que le plaiſir lie volontiers avec les gens de ſa trempe, il ſe fit un ſouper fort gai avec des filles, du nombre deſquelles étoient les ſœurs *Fauconnier*, dont l'une a été maîtreſſe du Duc de *Grammont*.

La converſation ayant été longtems analogue au caractere & à la ſituation des convives, *Dangé* changea ſur le champ de batterie, & après avoir baîſé la médaille, il fit l'éloge du revers. Il vouloit même en venir là-deſſus à des éclairciſſemens qui n'étoient gueres du

goût des Donzelles. Elles trouverent le ſecret de s'échapper toutes ſucceſſivement.

La converſation continua ſur le même ton, & l'éloge du C:. fut pouſſé ſi loin qu'il fut queſtion d'en faire l'eſſai. *Dangé*, qui en avoit été l'apologiſte, s'élança ſur le champ de bataille & demanda un champion. A ſoixante ans ! Le croira-t-on ? L'infâme ſervit de plaſtron à la plus affreuſe crapule ! Ce trait parvint au Roi, qui en fut extrêmement ſcandaliſé.

Ce *Dangé* eſt mort, depuis peu, très âgé & fort riche.

De Delay de la Garde, natif de Paris, & fils de *Delay*, commis de l'Hôtel des fermes. Celui-ci, originaire de Suiſſe par ſon pere, qui étoit Suiſſe de porte du Cardinal de *Bonzi*, mourut dans ſon emploi & laiſſa ſa veuve ſans bien. Son fils, pour commencer, fut placé en qualité de ſurnumeraire dans le bureau du Sr. de l'*Epineau* où il a verſé à boire. Devenu un des premiers commis du Contrôleur-général *Deſmaretz*, c'eſt dans cette place qu'il s'eſt avancé par ſon aſſiduité au travail. Il a fait une fortune conſidérable, au moyen des différens changemens arrivés par les nouvelles

mutations & érections d'offices, ayant toujours été chargé du recouvrement de la finance. Le bonheur & les circonſtances, plus que ſa capacité, qui eſt médiocre, le firent parvenir peu-à-peu à une charge de payeur des rentes. Il trouva moyen de revêtir d'une pareille charge *Rouſſel*, ſon beau-pere, qui étoit fripier aux halles, & dont la fille lui avoit apporté 150,000 livres en mariage. Il ſe fit enſuite Sécrétaire du roi du grand college. Il lui en coûta 120,000 livres pour la place de Fermier-Général.

C'eſt un petit homme, d'une phyſionomie aſſez heureuſe, aimant beaucoup ſa perſonne, d'une politeſſe extraordinairement affectée, mais d'un entêtement ſans exemple, & aſſez heureux ſans raiſon. Il n'eſt point du tout au fait des finances des fermes, au reſte vétillard & défiant. Il ſeroit peutêtre plus généreux ſans femme, dont l'économie va juſqu'à la léſine.

Ce de *Delay* a deux fils dont l'un eſt déja reçu dans la charge de payeur des rentes, & à la ſurvivance de la place de Fermier-Général. L'autre eſt Conſeiller au Grand Conſeil, Maître des requêtes, & Commandeur de l'ordre de St. Lazare. Ce dernier eſt fort aimable & auſſi généreux que ſon frere eſt ladre. Son

pere avoit obtenu un ordre du roi pour l'envoyer à la Fleche, où il n'a été que six mois, à cause d'une amitié plus d'esprit que de corps qu'il vouloit contracter avec une Mlle. de *St. Phalier*. Il en a coûté au Sr. de *la Garde* pere, 60,000 livres pour rachêter les droits de cette Demoiselle sur le cœur de son fils.

Le portrait qu'on fait ici du cadet est vrai, & contraste absolument avec celui de l'aîné, qui a sçu inspirer à sa femme l'esprit d'avarice qui le guide, & qui perce à travers sa hauteur & la magnificence qu'il affecte.

Gaillard de la Bouexiere, homme de basse extraction, qui avoit été laquais & ensuite valet-de-chambre d'un Seigneur, qui lui fit donner de l'emploi pour récompense de ses services. Il fut d'abord employé dans les domaines où il s'attacha si bien qu'il y devint en fort peu de tems très habile. Il a été Fermier-Général. C'étoit un grand travailleur, qui ne parloit pas beaucoup, extremement dur.

Son fils a eu la survivance : quoique très borné & des plus grands bourrus qu'il y ait, il donne dans les curiosités.

La Bouexiere a cédé sa place, à son fils, &

s'est retiré à Gagny, où il fait une figure de Prince.

Son fils est garçon : il a fait bâtir un palais énorme au pied de Montmartre. L'édifice est sans goût, mal distribué; les dedans sont d'une richesse immense. Il y a pour 25,000 livres de bras de cheminée, & pour 600,000 de glaces. Il n'y a que six pieces. Ce Louvre se réduit à un petit appartement de garçon.

Durey d'Arnoncourt, est d'une bonne race de médecins, de Beaune, fils d'un receveur-général des Finances du Comté de Bourgogne, dont il posséde les deux charges. Sa nomination à la ferme générale est le prix du mariage de sa fille avec l'intendant de Paris, *Berthier de Sauvigny*, neveu du feu Contrôleur-Général *Orry*.

Ce *Durey* est très peu au fait des finances des fermes qu'il n'entend même point, & parconséquent il n'est point chargé du travail, étant d'ailleurs assez occupé de ses maîtresses aux quelles il donne tout son tems & très peu d'argent. Ses galenteries ne l'empêchent pas d'être ménager dans son domestique, & dans tout ce qu'il fait; cela va jusqu'à la lésine. Il est incapable de faire du bien, si non à

quelques mauvais complaiſans qui ont l'art de flatter ſes deux paſſions favorites, l'avarice & le goût des femmes. Il ne voit gueres que ceux qu'attire ſa table, qui pourtant eſt très médiocre. Il fait l'homme d'eſprit, citant à tout propos des vers & du latin; mais il n'eſt qu'un ſot. Il lui en a coûté plus de 100,000 livres, pour ſe faire conſerver dans le bail de 1740. Il eſt frere de *Durey* de *Sauroy*, ci-devant tréſorier de l'extraordinaire des guerres, du Préſident *Durey* & de *Durey* de *Noiville*, maître des requêtes.

Il eſt d'une richeſſe immenſe, ayant plus de 400,000 liv. de rentes. Il n'a qu'un fils, qui a été obligé de s'expatrier par rapport à des dettes qu'il eſt honteux à ſon pere de ne pas payer, & qui ſont peu conſidérables. Il a mieux aimé le voir errant, perdre ſa jeuneſſe, ſans ſe rendre capable de rien, que de faire le moindre effort pour lui. Sa femme s'eſt retirée à Morſan, pour n'être point temoin d'un déréglement qu'il punit ſévérement dans ſon fils, après lui en avoir donné l'exemple.

Etienne d'Augny, originaire de la ville de Metz, d'une famille de robe, de laquelle il y

a eu deux préſidens-à mortier au Parlement de la même ville. Il avoit un frere & deux couſins fort avancés dans le ſervice.

Quant à lui, quoiqu'il fut d'une capacité médiocre, il avoit toujours été dans les emplois les plus beaux, où ſon aſſiduité & la protection ſuppléérent au talent. Au ſurplus, *D'Augny* étoit le meilleur homme du monde & le plus humain. Incapable de fatuité, il ſentoit en cela ſa naiſſance & la bonne éducation qu'il avoit eue. Il étoit fort ſage & ſans paſſion pour les femmes ni le vin; il mangeoit beaucoup.

Son fils a eu de ſon vivant la ſurvivance de ſes places. Il ne reſſemble pas à ſon pere, car il aime fort les femmes, & a une maîtreſſe qui lui coûte beaucoup. C'eſt la *Gogo*, qui a brillé autrefois ſur les traiteaux de l'Opéra-Comique, & qui eſt actuellement à la Comédie Françoiſe.

Il a un hôtel magnifique à la Grange-bateliere, avec petits appartemens, comme chez le roi, manege couvert, bains, baſſe-cour, &c. &c.

Ce *D'Augny*-là a épouſé depuis une petite chanteuſe, nommée *la Liancourt*, bâtarde d'u-

ne actrice de l'Opéra, (*Duval*) connue sous le nom du *bout-saigneux*.

Fillion de *Villemur*, originaire de Rheims, avoit été dans les plus petits emplois des fermes, & de dégré en dégré parvint si rapidement aux plus grands, qu'à peine a-t-on le tems de le suivre dans le cours de sa fortune.

Il a rempli divers postes importans de la finance. C'étoit un très habile homme dans son métier. Il étoit d'une politesse infinie, mais un peu trop affectée. Il étoit vain, fier, d'une ambition deméfurée & d'une richesse immense. Le systême a eu beaucoup de part à sa fortune, ayant eu beaucoup d'actions de la premiere main.

Il avoit épousé une fort belle femme, qui sortoit du Couvent le jour de ses nôces. Comme il aimoit passionnément sa femme, il ne voulut point attendre la nuit pour jouir des droits matrimoniaux. Il prit si bien son tems qu'il l'emmena dans son cabinet, où il goûta les plaisirs de la volupté permise.

Comme il voulut le lendemain mettre son caleçon de toile d'Hollande, il vit qu'il étoit tout tâché de l'essence humaine, occasionnée

par l'aventure du cabinet. Il voulut en changer, mais sa femme l'en empêcha en lui disant : *va, mon mari, ce n'est rien ; cela se néttoye aisément avec de l'eau.* Ce propos le fâcha beaucoup.

Grimod de la Reyniere, est de Paris. Son pere étoit Fermier-général & originaire de Lyon, d'une petite famille bourgeoise. Il fut mis très jeune dans les emplois, où il apprit le travail des fermes. Il entend parfaitement ce travail, mais il est d'une violence qui se tourne quelquefois en brutalité, surtout quand il a la goutte, ce qui lui arrive fort souvent. Il est Fermier-général, & aussi Fermier-général des Postes. Il est fort riche ; il a une femme d'une impertinence outrée.

Un jour, à un sermon, à l'Eglise St. André-des-Arts, Madame *Grimod* n'avoit que deux ou trois chaises pour établir son individu : elle dit tout haut *qu'elle voudroit qu'on payât les chaises un louis.*

Un vieil Officier qui étoit debout derriere elle, lui répondit : *Vous avez raison, ma mie, vous paroissez avoir plus d'écus que de cervelle.*

Madame *Grimod* fut reconduite à son carosse

par tout le monde avec ce propos, qui ne l'a pas corrigée.

Monsieur *Grimod de la Reyniere* a marié sa fille à M. de *Malesherbes*, ci-devant Ministre. Le bon parti pour une *Grimod!*

Le Riche de la Poupeliniere, est fils d'un Receveur-général des Finances. Il a de l'esprit & beaucoup de monde. Il a une assez bonne table, où il rassemble tous les beaux esprits & les gens à talens, à qui il fait du bien par vanité. Il aime beaucoup l'encens: aussi ne vit-il qu'avec des gens qui lui en donnent pour son argent. Quelquefois pourtant il voit la meilleure & la plus agréable compagnie.

Il est fort poli & aimable, quand il n'est pas dans ses jours de caprice. Il aime beaucoup les femmes, la musique & généralement tous les plaisirs; ce qui ne le rend pas grand travailleur. Sa bonne mine le fait soupçonner d'être homme à bonnes fortunes. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il est homme à aventures. —— On se contentera d'en rapporter deux, en faveur du contraste qu'elles présentent.

Un jour, étant à coucher avec la *Hantier* de l'Opéra, aujourd'hui Madame *Truchet*,

pour-lors maîtresse du Prince de *Carignan;* ce Prince qui avoit un passe-partout de toutes les portes, entra cette même nuit chez elle, & trouva sa place occupée par le Sr. *le Riche.* Il y eut grand bruit entre ces deux rivaux, si peu faits pour se rencontrer.

On prétend que le Sr. *le Riche* paya de sa personne, en recevant quelques coups de bâton que le Prince lui fit donner.

Il n'y a pas cependant d'apparence que cela soit, d'autant que le Prince s'en seroit tenu vraisemblablement à cette vengeance. Il fut le lendemain à Versailles demander au Cardinal de *Fleury* de faire chasser *le Riche* des fermes, pour avoir eu l'insolence de se trouver avec lui en concurrence. Le Cardinal lui répondit, que le roi ne chassoit pas de ses fermes un bon sujet pour une pareille cause; mais, pour lui donner une espece de satisfaction, & lui laisser la possession libre & tranquille de sa maîtresse, s'il étoit possible qu'elle voulut se contenter de lui seul, on envoya le Sr. *le Riche* à Marseille, où il resta pendant trois ans, sous prétexte d'être en tournée. On n'envoya point dans ce pays d'autres fermiers tant qu'il y fut: il y fit une très grosse dépense, donna beaucoup de

fêtes aux Dames, qui le regretterent infiniment.

L'autre aventure n'eſt point de la même eſpece, ou du moins le Sr. *le Riche* n'y joüe pas le plus beau rôle. L'incident a fait trop de bruit pour être ignoré de perſonne, mais il manqueroit un trait eſſentiel au portrait que nous ébauchons, ſi nous n'en diſions quelque choſe.

On ſait que l'aimable femme de *le Riche* eſt fille de *Mimi Daucourt*, qu'elle a été dévouée au théâtre en naiſſant, qu'elle promettoit d'en faire un jour les délices, ayant toutes les qualités qu'on peut deſirer dans une comédienne. L'amoureux financier l'enleva inhumainement au public. Elle fut, dit-on, ſa maîtreſſe pendant douze ans, & ſi ſa fidélité répondit à ſa conſtance, il la dût, ſans doute, à ſes profuſions. Il crut ne pouvoir payer un attachement auſſi rare que par le don de ſa main. L'époque de leur union fut la promeſſe de fidélité qui ne devoit ſe terminer qu'au tombeau. Tous les jours couloient dans les plaiſirs; leurs momens étoient filés d'or & de ſoye; mais l'heureuſe étoile du Sr. *le Riche* ne l'avoit pas diſpenſé du ſort commun des maris. L'eſprit & les charmes de ſa chére moitié ne purent être ignorés. Un

Un héros (le Duc de *Richelieu*) chéri également de Vénus & de Mars prit du goût pour elle. Une femme n'eſt point une place forte; quand elle n'eſt défendue que par un mari, elle ne tient pas longtems contre un homme accoutumé à plaîre & à vaincre.

Madame *le Riche de la Poupeliniere* eut bientôt ſubi la loi du vainqueur; mais pour ſe livrer plus commodément à ſon aimable *Alcide*, elle trouva le moyen de pratiquer une cheminée à reſſorts, par laquelle on paſſeroit pour entrer dans une maiſon voiſine, louée par un inconnu.

Ce commerce a duré fort longtems, & a été découvert au Sr. *le Riche* par une femme de chambre. Il en a été ſi piqué qu'il a fait un éclat terrible, & s'eſt ſéparé d'avec Madame qui, dit-on, n'eſt pas fâchée d'être ſa maîtreſſe, pour pouvoir lui procurer toutes ſortes de plaiſirs.

N. B. On auroit dû dans l'ordre hiérarchique de la finance, placer les receveurs-généraux avant les fermiers; les premiers ſe regardant comme bien préférables, à raiſon de leur ancienneté, de leur exiſtence moins précaire, puiſqu'ils ſont en charge. Au fait, ils

ſont, de l'aveu de tout le monde, fort inutiles, & ne ſervent qu'à ruiner encore plus l'Etat par les avances qu'ils font au roi, & qui ſont payées énormement cher.

Les plus renommés ſont le Sr. *Hardoüin*, connu pour avoir été envoyé par le Contrôleur-général *Laverdy*, pour prendre des renſeignemens ſur le cadaſtre dans les Etats où il eſt établi; le Sr. *Watelet*, membre de l'Académie Françoiſe, auteur d'un *poëme ſur la peinture*, d'une traduction du *Taſſe*, non encore finie; le Sr. *Boutin* dont on va voir les jardins curieux par la réunion des trois manieres à la Françoiſe, à l'Italienne, à l'Angloiſe; le Sr. *Bergeret*, ami des arts, & les cultivant avec enthouſiaſme.

Ne pouvant trop nous appéſantir ſur aucun objet, paſſons légérement ſur cette multitude de tréſoriers-généraux, autres ſang-ſues publiques dont il faudroit élaguer le nombre, au gré de tous les bons patriotes.

Les principaux ſont les Gardes du tréſor-royal: places importantes, eſſentielles, honorables même, qui reviennent à celles de *queſteurs* chez les Romains. Le tréſor-royal eſt le fiſc public, le vaſte réſervoir de la machine politique, où ſe porte & d'où revient toute la circulation.

Les

Les Gardes du trésor-royal forment la tête de la finance. Ils ne sont que deux. L'un est Monsieur *Savalette*, petit-fils d'un Notaire & arriere petit-fils d'un vinaigrier. J'ai été chez lui où se joue délicieusement la Comédie. J'ai été étonné du concours des Spectateurs & de la magnificence de ses assemblées. Les actrices sont la plupart des femmes de qualité, douées du talent le plus exquis. Les hommes y répondent. Et ce qui rend ce théâtre récherché, c'est qu'on n'y représente que des pieces de société, non encore exécutées nulle part. Le Chevalier de *Châtellux* en est le principal poëte, & ses ouvrages y ont au moins le mérite de la nouveauté.

L'autre Garde du trésor-royal est un *Micault d'Arvelay*, qui, au milieu de son opulence, est rongé d'un chagrin cuisant. Envain a-t-il fait faire à sa femme tous les pélérinages possibles ; envain a-t-il eu recours aux divers conseils de la faculté, il ne peut être pere, & se reproduire dans le successeur de tant de richesses.

Le trésorier des parties-casuelles á une charge unique. C'étoit le bras droit de l'Abbé *Terray :* aussi ce Contrôleur-général lui a-t-il fait la faveur unique de le soustraire à toutes

les vexations exercées envers ſes confreres. En revanche, l'autre l'a bien ſervi.

Ce tréſorier a un premier Commis, le Sr. *Le Seurre*, admirable pour l'invention, un génie fiſcal, ſi jamais il en fût, qui lui a fourni des moyens de toute eſpece de preſſurer la France & de varier à l'infini les tortures politiques.

Quant au titulaire, le Sr. *Bertin*, il ne ſe mêle que de manger ſes gros revenus. Il a des prétentions à l'eſprit, il eſt membre de l'Académie des belles-lettres. On lui attribue quelques petites pieces données aux Italiens, à la faveur de prête-noms ſoudoyés, pour lui ſervir de plaſtrons aux mauvaiſes plaiſanteries du public. Mais ſa grande réputation eſt du côté des filles. Trahi par l'une (*a*), abandonné par l'autre (*b*), il a pris le parti d'épouſer une

---

(*a*) La Dlle. *Hus*, de la Comédie Françoiſe. Après avoir mangé près d'un million avec elle, il la trouva couchée avec un jeune homme, dans ſa maiſon à Paſſy. Bertin fut mal méné par le greluchon, qui mit l'épée à la main, & l'obligea de déguerpir en ſilence.

(*b*) La Dlle. *Arnoux*, qu'il avoit priſe pendant une bouderie de la premiere contre le Comte de *Lauraguais*, auquel elle retourna après avoir bien grugé le financier.

fille de qualité & de terminer par l'hymen le cours de ses débauches.

Parmi les autres trésoriers, on trouve un nom bien remarquable, le fameux *Nouette*, moulin à papier, dont le gouvernement s'est servi si longtems, dont il inondoit le public, & tombé dans un discrédit équivalent presque à ceux des billets de banque.

Parmi tous ces Messieurs, il ne faut pas oublier les payeurs des rentes, au nombre 64 pour payer environ 64 millions, dont chacun avoit trente ou quarante mille livres de revenu. Il faut convenir que c'est un peu cher. Aussi Feu l'Abbé *Terray* a-t-il fait main-basse sur la moitié: mais comme ses démarches n'étoient point guidées par l'équité, que son génie tranchant & despotique vicioit ses meilleures réformes, il fit crier les supprimés au point de les obliger à exposer leur triste situation dans un mémoire répandu par la voye de l'impression, & pour comble d'injustice, il vouloit encore les empêcher de se plaindre.

On rapporte que les Contrôleurs des rentes associés à la disgrace des payeurs, & les vexés, faute d'entours & d'appui, étant allés en députation pour lui porter leurs doléances, le Ministre, du plus loin qu'il les vit, sentant

bien la ſcene qui alloit ſe paſſer, s'écria de façon à être entendu d'eux: "Q'eſt-ce que „ ces bougres-là me veulent toujours?" Imprécation indécente, ſans doute, qui étourdit ces malheureux, au point qu'ils ſe retirerent ſans oſer s'expliquer.

Le banquier de la Cour eſt bien propre à terminer la marche de tous ces vampires de l'Etat. On en compte cinq ſucceſſifs, dont les fortunes réunies font une maſſe d'environ deux cents millions, en un eſpace d'un demi ſiecle ſeulement, & peut-être ces Meſſieurs en ont-ils mangé autant.

Je ne rapporterai point tout ce qu'on raconte du luxe du premier, qui n'a fait qu'augmenter chez les autres. Je ne citerai qu'un trait du dernier, ſuffiſant pour en donner une idée.

Le Sr. *Beaujon* ſe couche ordinairement ſur les neuf heures; alors il admet ce qu'il appelle ſes *berçeuſes*. Ce ſont de jeunes & jolies femmes, qui viennent le careſſer, lui faire des contes & l'endormir. Elles ſont au nombre de cinq ou ſix, toutes femmes comme il faut, mais bien payées pour cela; & cette dépenſe coûte peut-être au financier 200,000 livres de rentes. Entr'autres *berçeuſes*, on compte la

Dame *Du Lys*, femme de l'ancien Lieutenant-Criminel; la Baronne de *Cangé*, graces au Sr. *Beaujon*, qui a achêté cette terre à ſon mari, ci-devant le Sr. *Fenouillot de Falbaire*, auteur de *l'honnête criminel*.

Quand le Seigneur Banquier eſt aſſoupi, on deſcend, on ſert un ſplendide ſouper, & l'on s'amuſe quelquefois juſqu'au reveil du Sr. *Beaujon*, qui ſe leve à quatre ou cinq heures du matin.

Au moins une pareille vie eſt-elle agréable & voluptueuſe, elle peut faire envie. D'ailleurs, l'air rebondi de ce Plutus de la France annonce qu'il jouit, & profite de ſa fortune.

Il n'en eſt pas de même du Sr. de *la Borde*. C'eſt un perſonnage cacochyme, vaporeux, dévot, ſuperſtitieux, avare, & n'ayant peut-être jamais goûté la plus douce ſatisfaction des riches, celle de faire du bien, ſatisfaction qu'ont eu ſes prédéceſſeurs, *Samuel Bernard* & *Montmartel*, auxquels il faut rendre juſtice.

On ne parle point des ſommes que ce *la Borde* a dépenſées pour le Duc de Choiſeul, ſon protecteur, qui de *porte-balle* qu'il étoit, l'a, tout d'un ſaut, porté à la tête de la finance, & dont il auroit craint le courroux, ni de l'argent prêté au feu Prince de Conti & autres

grands Seigneurs ; ce qui eſt une affaire de faſte & d'oſtentation, dont eſt plein ce parvenu.

Tous ces millionnaires rougiſſant bientôt de leur naiſſance, cherchent à ſe décraſſer, ſoit en acquérant quelque charge qui donne la nobleſſe, ou par ce qu'on appelle une *ſavonnette à vilain*, c'eſt-à-dire, par une charge de Secrétaire du roi. Les fonctions de celle-ci ſont aſſez honorables, mais le corps eſt avili par la multitude de gens tarés dont il eſt rempli.

Quoiqu'il en ſoit, ainſi tirés de la claſſe des vilains (nom conſacré dans tous les hiſtoriens anciens pour déſigner les roturiers) ils achetent de grandes terres ; ils font prendre à leurs fils le titre de Comte, de Marquis; ils forment des alliances avec la plus haute nobleſſe, & la France eſt parvenue à ce degré de corruption qui fait dire à *Monteſquieu*, dans ſon *Eſprit des Loix*, " que tout eſt perdu " lorſque les honneurs & les richeſſes ſont accumulés ſur une même tête, c'eſt-à-dire, " lorſque celles-ci menent à la conſidération, " à l'illuſtration même."

* *
*

DIALOGUE PITTORESQUE ENTRE LE COMTE DE LAURAGUAIS ET UN MY LORD, AU SUJET DES CATINS LES PLUS CÉLÉBRES DE LA CAPITALE.

LE COMTE.

LE Colisée sera brillant aujourd'hui, My Lord. On y attend la Reine, *Monsieur*, *Madame*, le Comte d'*Artois*, & toutes nos nymphes ne manqueront pas de s'y rendre, si elles n'y sont déja, car l'assemblée me paroît nombreuse. Entrons dans l'intérieur.

MY LORD.

Que vois-je, Comte? Vous palissez; vous soupirez à l'aspect de la premiere femme qui se présente!... C'est Mlle *Arnoux*, autant que je puis me la remettre.

LE COMTE.

Ah! My Lord, je ne puis la voir sans être ému, tant l'habitude a de force sur nous! Est-il possible que j'aye été aussi longtems fou de cette figure-là; que je lui aye sacrifié la plus

aimable, la plus jolie, la plus vertueuſe de toutes les femmes!

MY LORD.

A vous dire vrai, celle-ci n'a rien de merveilleux : une figure longue & maigre, une vilaine bouche, des dents larges & déchauſſées, une peau noire & huileuſe, je ne lui vois que deux beaux yeux.

LE COMTE.

Eh, oui! Deux beaux yeux n'ont qu'à parler : *Delicta juventutis meæ ne memineris, Domine!*

MY LORD.

Au ſurplus, elle eſt très bien au théâtre; elle a peu de voix, mais beaucoup d'onction, & d'ailleurs elle joue ſupérieurement comme actrice. On dit auſſi qu'elle a de l'eſprit.

LE COMTE.

Surtout de celui qu'il me faut, du méchant, du poliſſon.

MY LORD.

On m'a raconté d'elle un calembour qui eſt bien dans le dernier genre, & m'a beaucoup fait rire. C'eſt à l'occaſion de Mlle. de *Château-neuf*, de Mlle. *Château-vieux*, de Mlle. *Château-fort* & autres noms de cette eſpece: *Tous ces châteaux*, dit-elle, *ſont des châteaux branlans*.

LE COMTE.

Celui à Mlle. *Vestris* est aussi fort & plus fin. Cette danseuse émérite de l'Opéra plaisantoit Mlle. *Arnoux*, lorsque j'avois l'honneur de jouir de ses bonnes graces, sur ce qu'elle étoit grosse continuellement. —— Elle lui répondit : *ma chere Camarade, une souris qui n'a qu'un trou est bientôt prise.* Ce qui portoit à plomb sur cette *Vestris*, Italienne, qui se vantoit d'avoir apporté de son pays la recette pour ne point faire d'enfans.

Sa réflexion dans un cercle de ses semblables, à l'occasion de la mort de *Louis* XV, est d'une hardiesse qui ne peut se pardonner qu'à une pareille langue : *Nous voilà orphélines de pere & de mere.* Il faut se rappeller que la *Du Barry* fut exilée au même instant.

Il m'en revient encore un autre, qui n'est qu'un sarcasme gai à l'égard de Mlle. *Duplant* (*a*), alors entretenue par un boucher (*b*). Un gros vilain chien, tel qu'un marchand de cette espece en a ordinairement pour l'accom-

---

(*a*) Chanteuse de l'Opéra, faisant les grands rôles, ceux à baguette principalement.

(*b*) Un nommé *Colin*, qui s'est ruiné, dit-on, en se donnant les airs d'entretenir des filles d'Opéra.

pagner, avoit pénétré, par hazard, ſur le théâtre de l'Opéra : *tiens*, dit-elle à ſa con-ſœur, *tiens voilà un courier de ton amant.*

MY LORD.

Elle ſoutient donc réellement ſa réputation à bons mots ?

LE COMTE.

Comme cela : elle eſt étourdie & imprudente. Elle hazarde tout ce qui lui paſſe par la tête, & dans le grand nombre de choſes qu'elle ſe permet, il n'eſt pas étonnant qu'il ne s'y trouve quelques ſaillies heureuſes : on oublie tout le mauvais ; celles-ci reſtent ; on en fait recueil. D'ailleurs, on lui en prête beaucoup.

MY LORD.

Quel eſt ce jeune-homme avec qui elle eſt ?

LE COMTE.

C'eſt un éleve de *Vitruve*, dont elle s'eſt amourachée, & qu'elle doit épouſer, ſuivant le bruit public.

Sur ce qu'on lui reprochoit de s'en tenir, après avoir vécu avec les plus grands Seigneurs, à un ſimple architecte : *que voulez-vous*, s'eſt-elle écriée, *tant de gens cherchent à ruiner ma réputation, il faut bien que je prenne quelqu'un pour la rétablir.*

Au ſurplus, on ne ſait comment cela s'accorde avec le goût qu'elle affiche depuis quelque tems; elle eſt ſcandaleuſement rivale de Mlle. *Raucoux*.

MY LORD.

Quoi! De cette actrice de la Comédie Françoiſe, ſi renommée pour ſes impudicités, qu'on appelle dans les curioſités de la foire, *la grande louve*, ou *la laye des bois*?

LE COMTE.

La voilà, pendant que nous en parlons. Elle eſt avec Mlle. *Virginie*, qu'elle promene en tryomphe, comme un amant feroit à l'égard d'une maîtreſſe dont il s'honoreroit. Elle l'a enlevée à la premiere, & ce n'eſt qu'une revanche. Elle ſert tour-à-tour aux plaiſirs infâmes de l'une & de l'autre.

Vive Mlle. *La Guerre!* Elle eſt franche du collier. Voyez cette figure ronde & vermeille comme une roſe: il y a plaiſir à ſe ruiner pour un minois comme celui-là. C'eſt en faveur de cette actrice que le Duc de *Bouillon* a mangé 800,000 livres, en trois mois.

MY LORD.

N'eſt-ce pas celle qui chantoit l'autre jour à l'Opéra dans *Cythère aſſiégée*. Elle m'a ſemblé avoir du talent, une jolie voix.

LE COMTE.

Elle promet beaucoup. Savez-vous la chanson faite ſur elle & ſon amant ? Elle eſt ſur l'air : *Si le roi m'avoit donné Paris, ſa grand' ville.*

(*il chante*)

Bouillon eſt preux & vaillant,
Il aime la guerre;
A tout autre amuſement
Son cœur la préfére.
Ma foi, vive un Chambellan,
Qui, toujours, s'en va diſant:
Moi, j'aime *La Guerre*,
O gué!
Moi, j'aime *La Guerre.*

Au ſortir de l'Opéra
Voler à *La Guerre*,
De *Bouillon*, qui le croira?
C'eſt le caractere.
Elle a pour lui des appas
Que d'autres n'y trouvent pas;
Enfin, c'eſt *La Guerre*,
O gué!
Enfin, c'eſt *La Guerre.*

A *Durfort* il faut *Du Thé*,
C'eſt la fantaiſie:
Soubiſe, moins dégoûté
Aime *La Prairie*;

Mais *Bouillon*, qui pour son Roi
Mettroit tout en desarroi
Aime mieux *La Guerre*,
O gué !
Aime mieux *La Guerre*.

Pour que vous entendiez mieux ce dernier couplet, il faut vous faire connoître les personnages. Je pourrois vous montrer le premier ici ; il ne manqueroit pas d'y être, s'il le pouvoit; mais il a ordre du roi de rester dans ses terres, jusqu'à ce qu'il ait acquitté ses dettes. Une petite anecdote arrivée récemment n'a pu que contribuer à sa disgrace. Il est grand partisan de Mlle. *Du Thé*, que je vais vous montrer tout-à-l'heure. Celle-ci étoit fort maltraitée dans la facétie que vous connoissez & que vous m'avez citée (*a*). Un auteur des boulevards, du nom de *Landrin*, avoit imaginé d'en

(*a*) Les Curiosités de la foire *St. Germain*. Voici son article: No. *G.* „ *Machine.* Un très-bel automate curieux (c'est la Dlle. *Du Thé*). *Il représente une belle créature, qui fait tous les actes physiques, mange, boit, danse, chante & agit comme une personne naturelle, comme un corps animé, doüé d'intelligence. Il dépouille un étranger promptement. On seroit flatté de le faire parler. Les connoisseurs y ont renoncé, les amateurs aiment mieux le faire mouvoir.*

faire une piece de théâtre pour *Audinot*. Le titre piquant avoit attiré beaucoup de monde à la premiere repréſentation. La Princeſſe en queſtion qui ſe montre à toutes les nouveautés de ce genre, y étoit. Elle fut cruellement attrapée de ſe trouver dépeinte de façon à ne pouvoir s'y méprendre : elle en tomba en pâmoiſon, en ſyncope.

Cette aventure fit un bruit de Diable parmi ſes partiſans, & le Duc de *Durfort*, en qualité de ſon ancien Chevalier, crut devoir en prendre la défenſe. Il s'arme de pied en cap pour ſa Dame, & nouvel *Dom Quichotte* va trouver le Directeur forain. Il veut abſolument ſavoir quel eſt l'inſolent qui a oſé jouer Mlle. *Du Thé*. Heureuſement pour le poëte menacé de la dangereuſe ire du *paladin*, le Sr. *Audinot* tient bon. Alors elle retombe toute entiere ſur celui-ci; il lui eſt enjoint d'être plus circonſpect, & ſurtout de s'abſtenir de mettre en ſcene la courtiſanne, à peine de voir ſon théâtre mis en pieces, réduit en poudre. Il s'eſt tenu pour dûment averti, & a fort bien fait de ne pas ſe jouer à cet étourdi.

Quant à *La Prairie*, elle eſt diablement verte & marécageuſe. C'eſt le nom d'une de celles qui figurent dans la petite maiſon de

M.

M. le M^al^. Prince de *Soubise*, & qu'il prend plaisir à faire mettre *nues*. C'est le costume ches son Altesse, comme chez l'Abbé *Terray*. Vous savez, sans doute, l'historiette arrivée chez ce Ministre, dans sa superbe maison de la rue *Notre-Dame-des-Champs*. Il la faisoit voir à une personne très aimable, dont ce satyre en rabat dévoroit les appas. Celle-ci cherchoit surtout un lit superbe qu'on évalue à des sommes exorbitantes. Elle y arrive enfin, & trouve un tableau voilé qui s'ouvre & offre le plus beau corps de femme *nue*..... *Ah! fi donc, Monsieur l'Abbé*, dit-elle, en s'écriant: *Madame, c'est le costume*, répondit-il de sang-froid, lui indiquant ainsi ce qu'exigeoit ce prêtre impudique des malheureuses associées à sa couche.....

Ah! pour le coup, je vois la *Du Thé*.... Admirez cette tête magnifique!

MY LORD.

C'est une beauté froide, muette, une figure moutonniere qui n'inspire rien.

LE COMTE.

Vous avez raison. Il y a beaucoup plus de vanité que d'autre sentiment de la part de ceux qui achetent ses faveurs.

MY LORD.

Mais comment cette fille a-t-elle fait fortune ?

LE COMTE.

Comme beaucoup de marchands, par la vogue ; & cette vogue lui eſt venue d'avoir donné les premieres leçons du plaiſir à M. le Duc de *Chartres*. Elle étoit alors ſimple *eſpalier* d'Opéra, c'eſt-à-dire, chanteuſe & danſeuſe de chœurs, ſous le nom de *Roſalie*.

Il étoit queſtion de former le jeune Prince, avant ſon mariage, aux exercices de Venus. *Roſalie* fut acceptée, & mérita de recevoir des complimens de M. le Duc d'*Orléans*.

On a cru pendant quelque tems que M. le Comte d'*Artois* avoit du goût pour elle ; ce qui a donné lieu aux rieurs de dire *que Son Alteſſe Royale, ayant eu une indigeſtion* de biscuit de Savoye, *venoit prendre* du thé *à Paris*.

Ce quolibet a été bientôt répandu, & a excité la rumeur générale. Le public en a conçu une ſi forte indignation contre cette impure, qu'à *Longchamp* (*a*) s'étant montrée

(*a*) *Longchamp* eſt une Abbaye de filles dans le bois de Boulogne, qui, dans la ſemaine ſainte, ſert de point de rallie-

dans un carosse à six chevaux avec l'appareil d'une femme de la plus haute qualité, elle a été tellement entourée & huée, qu'elle n'a pu entrer en file, & que son carosse a été obligé de rétrograder; il a fallu qu'elle s'en allât.

Au fait, je crois bien que S. A. R. en a tâté, mais cela n'a jamais été loin; cependant elle voudroit le faire accroire. Pour le persuader, elle plaisante depuis quelque tems sur un Sylphe à ses ordres, qui lui fait tous les cadeaux qu'elle desire. Elle montre une infinité de bijoux, venus ainsi d'une maniere invisible; &, par des réticences affectées, elle donne à entendre que ce génie bienfaisant & son *esclave*, est cet auguste amant.

MY LORD.

J'apperçois une fille en grand bonnet, qui,

ment à la promenade. Le prétexte d'aller à ténébres, à ce Couvent, où il y avoit jadis de belles voix, avoit d'abord occasionné le concours. Mais les indécences des spectateurs ont depuis forçé à fermer l'Eglise. Comme c'est, à proprement parler, la premiere promenade publique de l'année, que la cessation des spectacles rend alors les oisifs fort desœuvrés, on se rend en ce lieu, où l'on fait assaut de belles voitures. Les élégans en font faire de neuves pour y briller, & le luxe en est poussé à un point incroyable.

du reste, annonce beaucoup d'opulence & de faste. On fait cercle autour d'elle.

LE COMTE.

C'est la pénitente *Granville*, qui sort de *Ste. Pélagie*, & n'en est pas moins insolente, comme vous voyez. Ce Couvent est une maison de force, où l'on met, par ordre du roi, les femmes coupables d'adultere, les filles d'un certain ordre qui ont forfait à leur honneur, & les courtisannes de distinction qu'on ne veut pas confondre avec les raccrocheuses qu'on envoye à l'*hôpital*. La premiere punition usitée à *Ste. Pélagie* est, suivant l'ancienne coutume, de raser celles qui y entrent. Voilà le sujet de cet embéguinement de malade de Mlle. *Granville*. Du reste, elle doit être fort glorieuse; c'est le roi lui-même qui a ordonné sa détention & son châtiment. C'est un jugement digne de *Salomon*.

Cette coquine, ainsi que ses semblables, non contente d'être entretenue par un Maître des requêtes (*Chaillon de Joinville*), entrenoit à son tour, ou du moins prodiguoit ses faveurs à un militaire, dont le premier avoit plusieurs fois exigé le sacrifice, & toujours inutilement, c'est-à-dire, qu'on lui donnoit de belles paroles, & qu'on voyoit en cachette l'amant préféré.

Un jour, le robin, averti par ses espions, arrive & trouble le tête-à-tête. Le militaire prend fait & cause pour la Nymphe: il s'échauffe, &, dans sa fureur méprisante, pousse son rival dans un cabinet qu'il referme sur lui: il le tient ainsi sous la clef, & afin qu'il n'en doute pas, le rend témoin d'une scene pour laquelle, ordinairement, on n'en prend point.

S'étant réciproquement énivrés de leurs caresses, le couple amoureux met le comble à l'insulte en délivrant le prisonnier, & en le persiflant de la façon la plus amére. On le renvoye, enfin, bien cathéchisé, & l'on l'exhorte à ne pas être aussi indiscret une seconde fois.

Cependant au bout de quelques jours, Mlle. *Granville* fait des réflexions, & sent de quelle importance il est de ne pas laisser échapper une aussi bonne proye: elle va chez l'amant ulcéré, elle convient de lui avoir manqué essentiellement, mais c'est par intérêt pour lui-même qu'elle l'a fait: Elle craignoit que ce militaire violent ne poussât l'outrage à l'extrême vis-à-vis d'un magistrat sans armes & sans défense. Elle se répand amérement d'avoir par son imprudence laissé aller les choses si loin: cela n'arrivera plus; Elle a ouvert

les yeux, & congédié pour jamais ce brutal.

De ſon côté, le maître des requêtes avoit auſſi fait des réflexions, & médité une vengeance cruelle. Pour mieux l'aſſurer, il s'étoit propoſé de pardonner en apparence cette fois-ci, comme tant d'autres, de reprendre ſes droits auprès de la Nymphe, mais de n'en uſer que pour transmettre à ſon rival un poiſon qu'il ne lui pouvoit adminiſter directement. Bref, il gagne ſciemment la vérole, dans l'eſpoir de la communiquer à l'infidele, qui en infectera l'auteur de ſon ignominie.

Par une providence bien mal dirigée, tout ſemble concourir à faire tryompher en amour la trahiſon & la perfidie. La Courtiſanne eſt inſtruite à tems de cette ſcélérateſſe. Elle va chez ſon entreteneur, &, ſous quelque prétexte, elle découvre des ſignes non équivoques du *virus* vénérien qui coule déja dans ſes veines. Alors, elle l'accable de reproches, elle lui prodigue les injures, les imprécations dans les termes les plus énergiques, & ſe retire en lui déclarant qu'elle va inſtruire tout Paris de ſon abominable conduite.

Le maître des requêtes, confondu de toute maniere, n'a plus autre choſe à faire que de ſe mettre entre les mains de quelque ſuppôt

d'Esculape, & de renoncer pour jamais à sa maîtresse. Cependant il ne peut convenir décemment de son infâme vengeance ; il se prétend ainsi maltraité par l'objet de sa passion.

En conséquence, il a recours au Lieutenant-Général de Police, pour se faire restituer environ 20,000 livres de billets qu'il a donnés à la Courtisanne. Le Magistrat n'ose prendre sur lui de juger un pareil différent ; il en réfere au Ministre, qui, lui-même, très embarrassé, en rend compte au roi. S. M. commence par exiler dans ses terres un Magistrat sur le compte duquel roule une telle aventure : il déclare les billets bien & duement acquis, mais pour la réparation du scandale & des mœurs ontragées, il fait enfermer Mlle. *Granville.*

MY LORD.

La décision est tout-à-fait judicieuse.

LE COMTE.

Approchons de Mlle. *Le Vasseur*, qui sûrement dit quelque polissonnerie.

MY LORD.

Qu'appellez-vous Mlle. *Le Vasseur* ? ou je me trompe, ou c'est *Rosalie* de l'Opéra.

LE COMTE.

Sans doute: mais elle ne s'appelle plus ainſi; vous ne devineriez jamais pourquoi elle s'eſt débaptiſée. C'eſt depuis la Comédie des Courtiſannes du Sr. *Paliſſot*, où l'une des héroïnes s'appelle *Roſalie*; la premiere n'a voulu rien avoir de commun avec celle-ci, & a repris ſon nom de famille.

MY LORD.

Elle eſt donc dans la réforme?

LE COMTE.

Elle eſt entretenue par l'Ambaſſadeur de l'Empereur, le Comte de *Mercy-Argenteau*. Il en eſt fou: Elle le mene par le bout du nez. Il y a certains jours, la ſemaine, où ils ſoupent enſemble, mais perſonne de la maiſon n'en doit rien ſavoir. L'Actrice a une porte de communication chez ſon Excellence: alors on ne peut entrer chez M. l'Ambaſſadeur, il eſt cenſé dans de grandes affaires.

MY LORD.

Cette fille n'eſt pas jolie, elle eſt même laide; mais elle a quelque choſe d'enjoué qui peut ſéduire. La gentille perſonne avec qui elle eſt!

LE COMTE.

C'eſt *Cléophile*. C'eſt auſſi un membre du

corps diplomatique ; elle a ſubjugué la gravité Eſpagnole.

MY LORD.

Ah! c'eſt la maîtreſſe du Comte d'*Aranda*, l'Ambaſſadeur d'Eſpagne. Il eſt plaiſant de voir cet enfant faire la loi à l'ancien Miniſtre de S. M. Catholique ; à l'ancien Chef-Préſident du ſuprême Conſeil de Caſtille!

LE COMTE.

Elle la lui fait parfaitement. A l'avénement de *Louis* XVI au trône, ce jeune Prince ayant annoncé ſon reſpect pour la décence & les mœurs, Son Excellence crut devoir ſe conformer au goût du Monarque & rompre avec cette fille ; mais il n'en eut pas la force, & mit ſeulement plus de myſtere dans ſon commerce. Cette ferveur d'hypocriſie étant paſſée, il a repris comme les autres ſon train ordinaire.

MY LORD.

Elle a quelque talent, ce me ſemble : elle danſe.

LE COMTE.

Oui, c'eſt une éleve du Séminaire d'*Audinot*.

MY LORD.

Il ſe mêle donc du métier ?

LE COMTE.

Sans doute, mais en tout bien, tout honneur, avec le privilege de la police & ſous l'inſpection du Miniſtere. Son ſpectacle exécuté *par de petits enfans*, lui ſert de prétexte: il forme ainſi au libertinage les jeunes filles, preſque au ſortir du berceau, & ce qui feroit mettre une entremetteuſe au carcan, eſt pour lui une ſource d'opulence & de protection.

MY LORD.

Comment n'a-t-on pas fait attention à cela? car enfin les loix doivent veiller à la ſûreté des familles, à la conſervation des mœurs, & la politique du moins devroit arrêter un libertinage qui tend à la deſtruction de la population, en énervant, avant qu'ils ſoyent formés, ces enfans des deux ſexes.

LE COMTE.

Vous avez raiſon. L'Archevêque de Paris, a voulu clabauder dans le tems. Mais enfin il nous faut des ſpectacles, comme les Romains *Panem & Circenſes.* Pourvû que les peres & meres ne s'oppoſent point à de pareils enlevemens, c'eſt à merveille, & cet *ogre de pucelages* n'a rien à craindre.

MY LORD.

Vous me faites frémir!.... ſoit! qu'on laiſſe

une carriere libre aux cinq ou ſix Nymphes que j'entrevois groupées enſemble, & qui me ſemblent toutes excellens ſujets pour la population.

LE COMTE.

Vous avez bien raiſon : cela a tous ſes crins : cela a fait ſes preuves ; il n'en eſt pas une qui ne ſoit mere de famille. C'eſt Mlle. *Felme*, avec *Fanfan*, *Renard*, *Julie*, *Lolotte*, *Lilia*, *Seiffret*. C'eſt le commun des martires : elles brillent dans l'obſcurité ; elles ſont pour les talens nocturnes. Vous feuilleterez cela pour quelques *guinées* à votre aiſe.

MY LORD.

Peut-être trop à l'aiſe, en effet !

LE COMTE.

Aimeriez-vous mieux Mlle. *Quincy*, ci-devant femme de chambre de Mlle. *Du Thé*, aujourd'hui ſa ſemblable, ſa camarade ? Voyez comme elles ſont bien enſemble ! Que c'eſt édifiant ! Elles ne ſe méconnoiſſent ni l'une ni l'autre !

MY LORD.

Je crois, ma foi, que voilà une femme honnête qui leur parle !

LE COMTE.

Si honnête que le Duc de *Sully* vouloit lui

confier l'éducation de ſes enfans; mais ſa famille n'a pas jugé l'inſtitutrice bonne, & a fait enfermer ce Seigneur, qui auroit pu faire quelque ſottiſe plus grande.... C'eſt la *Fleury-Hocquart*.

MY LORD.

Eſt-elle parente de ces *Hocquarts* dont je connois pluſieurs?

LE COMTE.

De très-près, car elle a couché longtems avec l'un d'eux. Elle en porte le nom, comme ces héros Grecs ou Romains, qui prenoient celui d'une ville ou d'une province conquiſe..... Tenez, en voilà une qui a le nom d'une dynaſtie des Papes: Elle s'appelle *Urbin*.

MY LORD.

Elle a l'air bien ſot, bien bête, bien dédaigneux, bien vain!

LE COMTE.

Elles ſont à peu-près toutes comme cela, plus ou moins; mais celle-ci excelle dans ces qualités qu'elle annonce.

MY LORD.

Quelle eſt cette grande femelle dont la majeſté lubrique invite les amateurs?

LE COMTE.

Vous la définiſſez bien. C'eſt Mlle. *Dubois*,

ci-devant actrice de la Comédie Françoise, & qui a quitté le théâtre pour se livrer plus librement au métier. . . . . Elle tient liste de ses amans pour ne les pas oublier ; elle nous en comptoit, la semaine derniere, 16,527 ; & sûrement le nombre est augmenté depuis.

MY LORD.

Vous plaisantez. Il y a peut-être vingt ans qu'elle a commençé sa liste ; ce seroit donc à ne pas discontinuer, près de trois par jour ! & d'ailleurs, le tems des couches ! car je vois avec elle plusieurs enfans, qu'elle n'a pas fait faire par d'autres, sans doute.

LE COMTE.

Tout cela est vrai. Mais si vous connoissiez son appétit ! Elle met quelquefois les morceaux doubles, pour aller plus vîte.

MY LORD.

Vous étes bien méchant, Monsieur le Comte ?

LE COMTE.

Non, elle vous le dira elle-même. Quand elle trouve deux amis de bon accord, elle couche avec eux à la fois pour n'en mécontenter aucun. D'ailleurs, elle est à toute main ; elle a une égale ardeur pour l'argent & pour le plaisir.

MY LORD.

Mais, voilà différens ſujets de l'Opéra & de la Comédie Françoiſe. Eſt-ce que les Italiens ne fourniſſent rien ?

LE COMTE.

Il vivent tous comme de bons bourgeois: ils ſont preſque tous maris & femmes. Voulez-vous pourtant trouver une beauté de ce théâtre? Allons vers la piece d'eau: j'ai apperçu *Colombine*.

MY LORD.

Celle qui doit chanter dans la *Colonie* (*a*), & que nous avons entendu répéter ?

LE COMTE.

Oui, qui a du goût pour l'Italien. C'eſt au Maréchal de *Duras* qu'on eſt redevable de cette acquiſition. On n'en vouloit point; le public ne s'en ſoucioit pas: mais ce Seigneur, qui a le tact fin, a prévenu qu'elle feroit plaiſir. Il a fallu la recevoir.

Ici le Comte chante: *La, mi, re, la, mi, la.*

MY LORD.

Vous n'étes gueres honnête! Vous chantez au nez de cette Nymphe! Que frédonnez-vous-là ?

(*a*) Piece en deux actes, traduite de l'Italien & mêlée d'ariettes.

LE COMTE.

L'épitaphe d'un de ſes amans. Il s'étoit excédé de débauches pour lui plaire. Il en périt ; on grava ſur ſon tombeau ces notes de muſique : *La*, *mi*, *re*, *la*, *mi*, *la.* Cette fille ſe nomme *Miré :* Entendez-vous à préſent ce calembour harmonique ?

MY LORD.

Il eſt ſingulier !

LE COMTE.

Regardez, My Lord, ce charmant enfant? Devinez quel eſt ſon pere? Voyez comme il eſt fait à peindre ! Quelles graces ! Quelle ſoupleſſe dans ſes mouvemens !

MY LORD.

Mais il reſſemble à ſa mere avec qui il eſt, apparemment ! Elle n'eſt plus de la premiere jeuneſſe, mais elle a dû être charmante.

LE COMTE.

Auſſi l'a-t-elle été ! c'eſt la femme d'un violon, Madame *Montgauthier*, la maîtreſſe du danſeur *Veſtris* dont elle a eu cet amour. Elle a été compagne d'armes avec la Comteſſe *Du Barry*, qui, dans ſa faveur, ne l'a point méconnue, & l'a toujours accueillie avec diſtinction.

MY LORD.

Quel eſt ce gros garçon avec qui elle eſt ?

LE COMTE.

C'eſt le frere du *Diou de la danſe ;* c'eſt le cuiſinier, ſi vous voulez : c'eſt un *Veſtris*. Celui-ci n'a d'autre talent que de bien manger. C'eſt le pourvoyeur de toute la famille. Il eſt ſi admirateur du danſeur, que la dénomination dont il ſe ſert dans ſes extaſes en faveur de ſon frere, lui eſt reſtée.

MY LORD.

Ah ! Comte ! quelle araignée !

LE COMTE.

Que dites-vous ? Proſternez-vous plutôt ! C'eſt Terpſycore elle-même. C'eſt Mademoiſelle *Guimard*.

MY LORD.

Ma foi, elle n'eſt bonne à voir qu'au théâtre.

LE COMTE.

Il ne faut pas diſputer des goûts. C'eſt une de nos Courtiſannes qui ait fait la plus grande fortune. Croyez qu'elle n'eſt pas de ſi mauvais aloi, puiſque l'Egliſe en a voulu tâter. Demandez à M. l'Evêque d'*Orléans* ?

MY LORD.

M. de *Jarente*, ce Prélat renommé pour ſes

fes diffolutions, qui avoit la feuille des bénéfices?

LE COMTE.

Et c'eft chez M[lle]. *Guimard* qu'on alloit les payer. C'eft ce qui faifoit dire à M[lle]. *Arnoux: je ne conçois pas comment ce petit ver eft fi maigre, il vit fur une fi bonne feuille!* Au refte je veux vous faire faire connoiffance avec elle, furtout vous faire voir fa maifon appellée le *Temple de Terpfycore;* car fi nos Courtifannes ne font pas bâtir des pyramides, comme les Courtifannes Grecques (*a*), elles font conftruire des demeures délicieufes, de petits palais, dont ne parlera pas l'hiftoire, mais où viennent s'engloutir autant de tréfors que dans les vaftes monumens de l'antiquité.

Trouve-t-on à Athenes ou dans Rome une femme publique qui ait eu deux théâtres à la fois comme celle-ci? Qui ait enlevé à la capitale les meilleurs acteurs des trois fpectacles, pour les concentrer chez elle & les faire fervir à fes amufemens (*b*)? Voilà une forte de

(*a*) L'hiftoire ancienne parle d'une Courtifanne (*Rodope*) qui de fes grands biens, acquis à *Naucrates*, où elle avoit exercé fon métier, fit bâtir une des fameufes pyramides d'Egypte.

(*b*) Il a fallu, dit-on, une défenfe des Gentils-hommes

luxe dont les folies anciennes ne fourniſſent aucun exemple.

MY LORD.

Il en faut convenir: vous autres François, vous avez fait de grands progrès dans la carriere de l'extravagance humaine. Mais, ſans vouloir vous le diſputer, Londres vous fourniroit de bonnes anecdotes ſur le compte de notre nation.

LE COMTE.

J'en ai vu maintes preuves durant mes voyages chez vous. Ce qui pourroit même vous donner grand droit à la concurrence, c'eſt qu'on compte peu de vos Courtiſannes enrichies aux dépens des François, & que les nôtres, au contraire, ſe trouvent en grand nombre, chargées de vos dépouilles.

MY LORD.

Ce qui vous fait emporter la pomme ſans contredit de ce côté-là, c'eſt la Comteſſe Du Barry. Mlle. L'*Ange* paſſant ſans interruption du bordel ſur le trône, des bras des laquais dans ceux du Monarque; culbutant le Miniſ-

---

de la Chambre pour empêcher les Coryphées des Comédies Françoiſe & Italienne d'aller jouer chez Mlle. *Guimard*, parcequ'enſuite ils ſe repoſoient & ne jouoient pas pour le public.

tre le plus puiſſant & le plus redoutable ; opérant le renverſement de la conſtitution de la Monarchie ; inſultant à la famille Royale, à l'héritier préſomptif du trône & à ſon auguste compagne, par ſon luxe incroyable, par ſes propos inſolens, à la nation entiere mourant de faim, par ſes profuſions vaines, par les déprédations connues de tous les roués qui l'entouroient ; voyant ramper à ſes pieds non-ſeulement les grands du royaume, les Miniſtres, mais les Princes du Sang, mais les Ambaſſadeurs étrangers, mais l'Egliſe canoniſant ſes ſcandales & ſes débauches.

Voilà le dernier période de la corruption, de l'aſſerviſſement, de l'infamie, parceque ce n'eſt pas le vice d'un ſeul, mais l'aviliſſement & l'opprobre de tous.

LE COMTE.

Il me paroît, My Lord, que vous crayonnez furieuſement dans la maniere Angloiſe, quand vous vous en mêlez. Songez que nous ne ſommes pas venus ici pour parler morale.

MY LORD.

Pardon ! c'eſt que les extrémités ſe touchent.

LE COMTE.

Voilà bien du tumulte ! c'eſt ſans doute le Comte d'*Artois* qui arrive.

MY LORD.

Comme toutes ces catins se mettent en armes sur son passage!

LE COMTE.

Depuis l'exemple de la Comtesse Du Barry dont vous parliez à l'instant, elles ont une furieuse émulation. . . . . Tenez, voilà de la chair fraîche qui tenteroit tous les Capucins du monde.

MY LORD.

A vous dire vrai, ces figures sont ravissantes. . . . Ah! Comte, si vous aviez une copieuse pacotille de pareilles marchandises, vous nous auriez bientôt conquis toute l'Angleterre! . . . Ce sont deux anges véritables que je vois. Est-ce la mere qui est avec elles?

LE COMTE.

C'est leur marraine: c'est la Présidente *Brisson*, la vice-gérente de la *Gourdan*, qui tryomphe de son éclipse, & profitera du tems pour la transplanter.

MY LORD.

Les jolis minois qu'elle conduit & semble nous proposer!

LE COMTE.

Je ne connois point cela; c'est du neuf certainement.

MY LORD.

Pèſte, que c'eſt friand!

LE COMTE.

L'eau déja vous en vient à la bouche! Allons, My Lord, détournez vos regards & ſuivons notre entretien.

MY LORD.

Je m'en tiens-là, Comte. Nous ne trouverons ſûrement rien qui vaille ces beautés naïves.......... J'ai preſque dit ces vierges!

LE COMTE.

Oui, des vierges, comme *La Chanterie*.

MY LORD.

Mais, Comte, elles s'en vont! ſuivons-les donc!

LE COMTE.

Ecoutez avant cette anecdote. Cette *La Chanterie* étoit autrefois une fille des Chœurs de l'Opéra, d'une beauté rare, ingénue, un ange femelle. Les peintres la prenoient pour modelle.

Un d'eux, chargé de peindre une mere du *Chriſt* pour le tableau d'un maître-autel, avoit eu recours à ſa tête, & l'avoit rendue très reſſemblante. Un Anglois qui viſitoit les curioſités de nos Egliſes, mais avoit parcouru auparavant celles de nos ſpectacles, & en avoit

recueilli des fruits amers, appercevant cette belle tête, calquée sur celle de *La Chanterie*, s'écria avec surprise: *Ah! voilà la Vierge qui m'a donné la chaude-pisse!*

MY LORD.

Vos historiettes sont charmantes; mais je n'écoute plus rien, je suis ferru. Il faut que nous soupions avec ces éleves de Madame *Brisson*, aux risques de trouver une nouvelle *La Chanterie*. . . . .

LE COMTE.

La génération n'est pas interrompue. Allons, je veux être votre mentor. Je vais vous aboucher avec la Présidente, mais je vous moriginerai, & toutes les fois qu'il vous prendra envie pendant le repas de toucher à quelques mets dangereux, je serai impitoyable, comme le médecin de *Sancho*, je vous le ferai enlever.

MY LORD.

Quand nous y serons, nous verrons. Pressons-nous: si le Comte d'*Artois* en avoit envie!

LE COMTE.

Ne craignez-rien, My Lord, il y en aura pour tout le monde.

N. B. ce jour, la presse étoit grande au Co-

lisée: le My Lord & le Comte furent retardés de plus d'un demi-quart d'heure, n'osant courir les risques de se faire briser les côtes en fendant la foule. Entre tems, le Comte fit lecture à My Lord d'un fragment d'un éloge adressé à Mlle. *Du Thé*, concernant les Laïs du tems, éloge où l'auteur, par une ironie soutenue, trace le tableau le plus vrai & le plus effrayant de la corruption des mœurs de la Capitale: tableau où figurent au premier rang, sans contredit, les Syrénes & les Terpsycores de l'Opéra.

Voici ce fragment:

“ Ce n'est qu'avec admiration, (l'auteur s'adresse à Mlle. *Du Thé*) que j'envisage le haut point de gloire où vous & vos compagnes étes parvenues. Nous ne sommes plus heureusement dans ces tems de barbarie, où la vertu sévere regnoit à l'ombre des loix. La douce licence, sous le nom de liberté, a ouvert enfin la carriere à nos vastes desirs; vous tryomphez, divines enchanteresses, & vos charmes séducteurs ont changé la face de la France.

„ Nos palais, nos hôtels, ne sont plus aujourd'hui que la triste retraite du lugubre hymen, où d'indolentes épouses languissent dans l'ennui, sous la garde d'un Suisse chamarré,

qui, comme le marbre de ſa porte, n'indique que l'hôtel du maître & la priſon de ſa triſte moitié ; tandisque la ſémillante jeuneſſe, en foule dans vos petites maiſons, y fixe l'amour & les jeux, & vos petits ſoupers font partout le déſeſpoir des grands.

„ Souveraines des modes, n'eſt-ce pas vous encore qui les donnez? Votre goût en décide; vos plumes toiſées deviennent la meſure commune. Telle n'oſè vous imiter en grand, qui s'étudie à ſon miroir à vous copier en détail, pour plaire ou prendre de plus beaux modeles.

„ Siecle divin, qui fais fouler aux pieds les préjugés, les loix, & qui, confondant tous les états, tous les âges, conſacre tous les excès, tu ſeras à jamais célébre dans l'hiſtoire!

„ C'eſt à vous & à vos amies, charmante *Du Thé*, que l'on doit cette heureuſe révolution dans nos mœurs; à vous toutes en eſt la gloire, & vous en jouiſſez. Soit que trainées dans des chars élégans, vous embéliſſiez les boulevards poudreux; ſoit que Nymphes emplumées, la tête échaffaudée & couverte de mille pompons, vous éclipſiez, dans une premiere loge, la modeſte citoyenne; ou qu'au monotone Colyſée, le front levé, l'œil aſſuré, vous étaliez vos graces, & fixiez ſur vos pas

une foule empressée, tous les regards ne sont-ils pas tournés sur vous? Moderne Panthéon, tu réunis toutes nos divinités & tous nos hommages!

„ Vos priviléges, Deïtés du jour, sont aussi grands que sacrés; & comment ne le seroient-ils pas? Effets précieux du commerce, il est bien juste que vous participiez à l'heureuse liberté qu'on lui doit; vous formez sous la protection de Cypris, une République indépendante. Vos revenus, mieux fondés que ceux de l'Etat, se trouvent tous imposés sur nos besoins de premiere nécessité, & ils vous parviennent d'autant plus sûrement, que, sans secours étrangers, vous en faites seules la recette & la dépense; vous ne troqueriez pas le produit de vos charmes contre la pension de la Duchesse la mieux payée de son mari......

„ Depuis cette heureuse révolution, rien ne vous arrête: plus d'obstacle! l'hymen tourné en ridicule, ose à peine se montrer; vous paroissez publiquement dans les voitures de vos amans; vous portez leurs livrées, leurs couleurs, souvent les diamans de leurs épouses; vos petites maisons s'élevent partout des débris des grandes, & forment, par leur nombre, dans les fauxbourgs de la Capitale & sur

les boulevards, une eſpece d'enceinte, de circonvallation, qui, la tenant bloquée, vous en aſſurent à jamais l'empire.

„ Que l'on diſe encore que la France eſt folle; que ſes modes, ſes mœurs & ſes uſages n'ont pas le ſens commun: jamais fut-elle mieux policée!

„ Vous prenez le plaiſir en général pour but, tous les hommes pour objet, & le bonheur public pour fin de vos ſublimes ſpéculations.

„ Eternelles victimes, & toujours ſur l'autel, vous faites plus d'heureux en un jour que les autres en toute leur vie.

„ Oui, Mesdemoiſelles, vous étes le véritable luxe, eſſentiel à un grand Etat, l'appas puiſſant qui lui attire les étrangers & leurs guinées: vingt modeſtes citoyennes valent moins au tréſor royal, qu'une ſeule d'entre vous: auſſi étes-vous hors de tous les rangs, à côté de tous les états, & les femmes par excellence de tous les hommes"..........

Ici la foule s'ouvrit, la preſſe ſe fendit, le Comte ne parla plus: My Lord lui dit: " mettons la main ſur la conſcience, & convenons que nous n'entrons pas mal-à-propos dans le perſiflage du Panégyriſte. Heureux, M. le

Comte, quand vous en étes quitte pour vos Louis, & nous autres Anglois, pour nos Guinées & l'humiliation d'avoir été dupes! &, c'eſt en vous priant le bon ſoir que je dis avec Horace:

Video meliora, proboque
Deteriora ſequor.........

---

* *
*

LES DÉLICES ET LES PLAISIRS DES BOULEVARDS.

BOULEVARD, fortification, rempart. *Bellegarde* eſt le boulevard de l'Empire Ottoman du côté de la Hongrie.

Qui croiroit que ce mot ne ſignifie dans ſon origine qu'un jeu de boule? Le peuple de Paris jouoit à la boule ſur le gazon du rempart; ce gazon s'appelloit le *verd*, de même que le marché aux herbes. —— *On bouloit ſur le verd.*

J'ai entendu de bonnes bourgeoiſes qui s'alloient promener ſur le *Bouleverd*, non pas ſur le *Boulevard.* On ſe moquoit d'elles, & on avoit tort. Mais, en tout genre, l'uſage l'emporte; & tous ceux qui ont raiſon contre l'uſage, ſont ſiflés ou condamnés, ça va ſans dire.

Mais peu importe qu'on diſe *Boulevard* ou *Bouleverd;* ce n'eſt pas ici de quoi il s'agit. Tout le monde ſait que c'eſt une promenade magnifique, commode, agréable & récréative; qu'on s'y promene, à pied, à cheval, en cabriolet, tout comme on veut.

Le diné d'un Badaut fini, il arrive aux Boulevards : si le tems est beau, quel coup-d'œil agréable! Deux triples rangées de chaises occupées par autant de *Venus* que d'*Adonis*; que de bons mots dits, rendus, de fines agasseries! Quelle ample matiere à d'anecdotes nouvelles & à donner au public!

Le cu sur la chaise, quelle grande satisfaction de voir cent mille beautés passer çà & là, les unes coëffées en *hérisson*: d'autres portant coëffures à *l'enfant*, d'autres, enfin, couvertes de panaches (*a*) énormes, vous clignoter d'un œil assassin; une autre vous faire remarquer, en affectant de rire, une petite bouche qu'elle pince en retirant ses joues; une autre serrant de ses deux mains son mantelet pour montrer l'élégance de sa taille; celle-ci dans sa voiture, un petit maître à sa portiere, qui, tout en ricanant, lui déclare le feu qu'elle a sçu lui inspirer, tandis que par dessus sa tête, parfumée de l'odeur la plus forte, & accompagnée de plusieurs boucles flottantes, elle fait des signes à d'autres qui passent devant elle?

(*a*) On prétend que la mode des panaches est passée, depuis qu'un jour, (& ça n'est pas vieux) un mauvais plaisant s'avisa de dire *que la plûpart des femmes de Paris portoient les plumes des dindons qu'elles avoient plumés.*

Quel agréable tableau! ô Athenes, tu crois ne plus exister, & l'on te retrouve chaque jour sur nos Boulevards!

Après avoir joui quelques instans de cette bigarrure, notre Badaut (*a*) entre au café *Turc*. Là il cause un moment avec la limon-

---

(*a*) M. de Voltaire qui étoit un *Badaut*, mais d'une autre espece de *Badauts*, s'est bien sérieusement fâché contre ce sobriquet, dans ses immortelles œuvres. Voici ce qu'il dit:

" Quand on prétendra que *Badaut* vient de l'Italien *badare*, qui signifie *regarder*, *s'arrêter*, *perdre son tems*, " on ne dira rien que d'assez vraisemblable. Mais il seroit " ridicule de dire avec le Dictionnaire de Trévoux que " *Badaut* signifie sot, niais, ignorant, *Stolidus*, *Stupidus*, " *bardus*, & qu'il vient du mot latin *badaldus*.

" Si on a donné ce nom au peuple de Paris plus volontiers qu'à un autre, c'est uniquement qu'il y a plus " de monde à Paris qu'ailleurs, & par conséquent plus de " gens inutiles qui s'attroupent pour voir le premier objet " auquel ils ne sont pas accoutumés, pour contempler un " charlatan, ou deux femmes du peuple qui se disent des " injures, ou un charretier dont la charette sera renversée, & qu'ils ne reléveront pas. Il y a des *badauts* " partout, mais on a donné la préférence à ceux de la " Capitale où se rassemblent tous les *badauts* des quatre " coins de l'univers."

Le caustique Mercier dans son *tableau de Paris* ne parle pas des *simples* badauts, mais des *parfaits* badauts. Sans rechercher, vous dit-il, " quelle est la vraie étymologie du

nadiere, si elle est seule; car presque toute la journée, on la trouve jasant avec un certain

---

„ mot, on veut dire que le Parisien qui ne quitte pas ses „ foyers, n'a vu le monde que par un trou."

On connoit la petite brochure intitulée: *Le voyage de Paris à St. Cloud par mer, & le retour de St. Cloud à Paris par terre.* J'en donnerai ici un petit extrait.

" Le Parisien qui entreprend ce long voyage, prend „ toute sa garde-robe, se munit de provisions, fait ses „ adieux à ses amis & parens. Après avoir fait dire une „ messe, avoir offert sa priere à tous les Saints, & s'être „ recommandé spécialement à son *Ange-gardien*, il prend „ la *galiote*. C'est pour lui un vaisseau de haut bord. „ Etourdi de la rapidité du bateau, il s'informe s'il ne ren- „ contrera pas bientôt la *Compagnie des Indes*. Il estime „ que les échelles des blanchisseuses de Chaillot sont *les* „ *échelles du Levant*; il se regarde comme éloigné de sa „ patrie, songe à la rue *Trousse-vache*, & verse des larmes.

„ Là, contemplant les *vastes mers*, il s'étonne que la „ morue soit si chere à Paris. Il cherche des yeux le *Cap* „ *de-Bonne-Esperance*; & quand il apperçoit la fumée „ ondoyante & rouge de la verrerie de Sève, il s'écrie: „ *voilà le mont Vésuve*, dont on m'a parlé.

„ Arrivé à St. Cloud, il entend la messe en actions de „ graces, écrit à sa chere mere toutes ses craintes & ses „ désastres; notamment que s'étant assis, sur un amas de „ cordages nouvellement goudronnés, sa belle culotte de „ velours s'y est comme incorporée, & qu'il n'a pu se re- „ lever qu'après en avoir abandonné des fragmens considé- „ rables. Il conçoit à St. Cloud l'idée sublime de l'éten-

Officier ruiné, couvert d'un méchant habit noir, mais la dragonne à l'épée, la cocarde

au

„ due de la terre, & il entrevoit que la nature vivante & „ animée peut s'étendre au-delà des barrieres de Paris.

„ Le Pariſien, ſtupéfait & ravi, apprend que le hareng „ & la morue ne ſe pêchent point dans la riviere de Sei„ ne. Il croyoit que le bois de Boulogne étoit l'ancien„ ne forêt où habitoient *les Druides*; il eſt détrompé. Il „ avoit pris le *mont Valérien* pour le véritable Calvaire, „ où J. C. avoit répandu ſon ſang précieux. On le déſa„ buſe; il juge ſavamment qu'il eſt encore *parmi des Ca„ tholiques*, puiſqu'il apperçoit des clochers, & que ſa foi „ n'eſt conſéquemment pas en danger. Il voit paſſer un „ cerf & un faon, & voilà le premier pas qu'il fait dans „ l'hiſtoire naturelle.

„ Il eſt toujours bon patriote, & ne renie point ſon „ païs; car il annonce à tous ceux qu'il rencontre qu'il eſt „ *né natif* de Paris; que ſa mere vend des étoffes de ſoye „ à *la barbe d'or*, & qu'il a pour couſin un Notaire.

„ Il rentre dans ſa famille; on le reçoit avec des accla„ mations. Ses tantes qui, depuis 20 ans, n'ont été aux „ Tuileries, admirent ſon courage, & le regardent comme „ le plus hardi & le plus intrépide voyageur."

Ajoutons que quand il revient dans ſes foyers, il lui manque encore une grande connoiſſance. Car on ne peut pas tout apprendre: il ne ſait pas démêler dans un champ l'*orge* d'avec l'*avoine*, & le *lin* d'avec le *millet*.

Ce benêt qu'on fit lever de grand matin pour voir paſſer l'*équinoxe porté ſur un nuage*, c'étoit un Pariſien.

au chapeau ; enfin une eſpece de croc qui, je penſe, a l'air de lui faire les yeux doux pour lui ſoutirer quelques écus.

Ce qu'il y a de ſûr, c'eſt qu'on m'a aſſuré que cette caffetiere, quoique vieille & fanée, avoit encore le ridicule amour-propre de vouloir plaire. Mais revenons au Caffé.

Ce Caffé, le plus joli du boulevard, eſt celui où la bonne compagnie ne rougit point d'entrer, & le ſeul où l'on puiſſe mener une femme honnête.

Tout ce qu'on y ſert eſt délicieux. Les glaces ſurtout ne peuvent ſe comparer qu'à celles du Palais-Royal, auſſi y en ai-je pris ſouvent. Je vous avouerai même, mon cher lecteur, que la derniere que j'y pris, il n'y a pas plus de quinze jours, je la trouvai ſi bonne, que je n'ai pu réſiſter au deſir de faire des vers à ſa louange.

Des vers ſur une glace, me direz-vous? Cela eſt extravagant. Et pourquoi? L'Abbé *Sedaine* en a bien fait ſur ſon habit, *Dorat* ſur des tettons, le Chevalier de *Cubieres* ſur l'oreille de ſa maîtreſſe, le Chanoine *Grécourt* ſur la chaude-piſſe, *Taconnet* ſur ſon cu, un de mes amis, nommé *Nougaret*, ſur ſon vit, &c. &c. &c.

Pourquoi, Messieurs, n'en ferois-je pas sur ma glace? D'ailleurs les miens ne s'écartent point des bornes de la décence, comme ceux des impies dont je viens de parler, & qui brûleront en enfer comme un gigot à la broche.

Faisons donc des vers à ma glace, & moquons-nous du qu'en dira-t-on. Je ne suis point Poëte, je m'amuse.

Vers à ma glace.

Douce liqueur, glace adorable,
Emule du Nectar des Dieux,
Si ma bouche te baise, un charme délectable
Me fait douter en ce moment heureux,
Si j'habite la terre, ou si je regne aux cieux:
Iris, & toi, dans le fond de mon ame
Portez la pure volupté.
Chacun de vous deux m'enflamme,
Et paroît a mes yeux une Divinité.
Mais tu ne charme que ma bouche
Par ton excessive fraîcheur,
Et quand celle d'*Iris* je touche,
Je sens une chaleur
Que ce baiser conduit jusqu'à mon cœur.

En sortant du Caffé *Turc*, le Badaut entre aux *babillards*. On pourroit adopter à ce second Caffé le *miscuit utile dulci* d'Horace; car on y trouve l'utile & l'agréable.

Aimez-vous à penser ou à rêver ? Deux jardins charmans vous offrent le moyen de promener vos pensées & vos rêves. — Le jeu vous amuse-t-il ? Vous trouvez vingt endroits à vous arrêter pour repaître vos yeux du plaisir de voir jouer *au tonneau*, *à la toupie*, *aux dames*, *aux échecs*, *au* triste & très triste *domino*. — La conversation a-t-elle pour vous quelques charmes ? Prenez place auprès de ces vieux rentiers en perruques, habits boutonnés, & cannes à bec-de-corbin. — Ils vous apprendront les nouvelles politiques & scandaleuses, les histoires des spectacles des boulevards : c'est en partie à eux que je dois la plûpart des anecdotes dont je vais faire usage dans ce chapitre.

A l'exception du Caffé *Turc* & de celui des *babillards*, non compris les *Traiteurs*, on compte encore cinq autres Ceffés ; savoir : le Caffé *Sergent*, le Caffé *Yong*, le Caffé *Caussin*, le Caffé *Armand* & le Caffé *Alexandre*. Tous ces Caffés sont remplis de la plus mauvaise compagnie.

Les deux premiers, il y a dix mois, étoient assez bien composés ; mais ils ne vendoient pas de quoi payer leurs garçons, parceque la populace, amie de la débauche, ne s'y livre

que quand quelque chose l'y excite ; alors rien ne peut l'arrêter ; & ce quelque chose dans ces Caffés, c'est cette mauvaise musique qu'on entend chez *Armand*, *Caussin* & *Alexandre*. Ces détestables musiciens, d'accord avec les chanteurs & les chanteuses à la voix fausse & glapissante, vous arrachent le tympan par leurs cris discordans.

Voilà ce qui attire la populace ; voilà ce qui la captive dans ces lieux, où elle s'enivre de *Punch* & de différentes liqueurs.

Yong & *Sergent* ne faisoient rien, comme j'ai dit. Depuis qu'ils ont des chanteurs & des racleurs, leur boutique ne se désemplit pas ; ils gagnent de l'or.

Le Caffé *Alexandre*, sans être plus agréable, est encore plus mal composé.

Dans les autres, on y rencontre des crocs, des recruteurs, des espions, des filoux : ici, on n'y trouve que des *raccrocheuses*, des *bougres* & des *bardaches*.

Il se passe dans ce Caffé des infamies, des horreurs qu'il est inutile, ou plutôt qu'il seroit trop sâle de nommer ; les titres de ceux qui l'habitent les font assez deviner.

La Police y veille cependant ; il faut lui rendre cette justice : mais on sait tromper ses

yeux d'*Argus* ; le plus sage & le plus sûr feroit de faire fermer ce receptacle de *Tribades* & *Sodomistes*.

Il vient encore de s'en établir un au coin de la rue de *Saintonge*, occuppé par un garçon du Caffé de *Foi*, qui venoit d'être tenu par une nommée *Vélie*, fille de joye, déja fanée, mais qui avoit eu l'adresse d'amasser quelques bijoux, qu'elle vendit pour avoir cette boutique, dans laquelle, sons prétexte de vendre du Caffé, elle tenoit *Serrail* dans une salle par bas, où l'on entroit quand on étoit convenu de la fille qu'on desiroit, & du prix qu'on vouloit y mettre.

Vélie, du bénéfice de ce commerce, entretenoit un petit coëffeur, nommé *Marin*, dont elle s'étoit amourachée en le voyant jouer la comédie aux *Variétés*, où il jouoit comme un cochon.

Le Lieutenant de police, informé de la conduite de cette moderne *Ninon*, vient de faire fermer sa boutique.

Pour les traiteurs qui sont sur ces mêmes boulevards, chacun sait qu'on y peut mener des filles, & que chaque traiteur facilite les moyens de sacrifier à l'amour en buvant à Bacchus.

On les avoit contraints jadis à mettre des rideaux aux fenêtres ; mais, voyant que leurs pratiques à *parties fines* se trouvoient ainsi obligées d'aller plus loin, ils ont oublié l'ordre de la police, & ont mis des jalousies qu'on peut fermer à volonté, & qui vous mettent dans le cas de faire tout ce que vous jugerez à propos.

Il y vient même de jeunes *viéleuses* qui, si vous les trouvez jolies, sont très complaisantes ; du moins selon comme vous promettez de payer leur complaisance. Mais cet article ne regarde guere que les vieux paillards qui vont y souper exprès pour cela.

Aux orgies, composées de filles & de jeunes libertins déja blasés par l'excès du plaisir, ces *viéleuses* cherchent à réveiller leur imagination par des couplets lascifs, qu'elles accompagnent de gestes très expressifs, & souvent spectatrices de l'effet que produit sur l'assemblée le rôle qu'elles jouent.

Voici un petit échantillon des chansons de ces *viéleuses*.

Pot-pourri.

1.

AIR : *De tous les Capucins du monde.*

Envain Iris, dès qu'on la presse
De se livrer à la tendresse,
Affecte un dépit éclatant ;
Il faudra bien qu'elle se rende ;
Car l'amour, quoiqu'il soit enfant,
Est un vainqueur si-tôt qu'il *fend.*

2.

AIR : *Des folies d'Espagne.*

Bande ton arc,
Armes-toi d'une flêche,
Attaque Iris de l'un & l'autre bout;
Et si tu peux forcer certaine brêche,
C'est le chemin, Amour, par où l'on *fout.*

3.

Fou, petit fou, que fais-tu donc,
Tu te livres à la bagatelle?
Ne sais-tu prendre qu'un ton?
Allons vîte, va droit au *con.*

4.

AIR: *Ton humeur est Catherine.*

Comprenez bien ce mystere,
Vous qui soupirez toujours,
Les honteux ne gagnent guere
A l'empire des amours.
En vain vous cherchez à plaire
Pour toucher l'objet chéri,
Il faut commencer par faire.

5.

AIR: Du *confiteor.*

Vive, vive le cabaret!
En y buvant sa chopinete,
Sans façon sur un tabouret,
On y *baise* sa Claudinette;
Et souvent pour un quart d'écu
De l'une & l'autre on voit le cu.

6.

AIR: *Du Prévôt des Marchands.*

Curieux enfant du desir,
Envain tu poursuis le plaisir,
Dans le bras d'une beauté chere,
Tu cherches l'heure du berger,
Ton bonheur n'est qu'imaginaire
Si tu ne la sent........

7.

Déchargez votre pot au lait,
La laitiere charmante,
Et si la danse vous plaît,
Que le plaisir vous tente,
J'ai mon violon tout prêt
Qui vous rendra contente.

Autre.

Air: *Vit-on jamais de pareille sottise?*

Qu'on s'évertue & qu'on rie & qu'on chante,
Au fond du verre enterrons la raison,
Et que chacun de nous, l'ame contente,
Boive à Bacchus, ainsi qu'au plus beau *con*.. &c.

Combien de fois Colin à sa bergere
Voulut montrer, à l'ombre d'un buisson,
Les doux plaisirs que l'on goûte à Cythere,
En caressant son joli petit *con*.. &c.

Qu'on est heureux de vivre sans fortune!
Moi je hais cette laide Camuson;
J'aime Lise sans que rien m'importune,
Et tout mon bien est son cher petit *con*.. &c.

On compte encore deux autres Caffés sur les boulevards, l'un est le Caffé de *Crété*, & l'autre celui de *l'ambigu-comique*.

Le premier ſitué à côté du ſpectacle de *Nicolet*, eſt le rendez-vous de tous les acteurs & actrices de ce théâtre, par la raiſon que les honnêtes gens voyant céux qui le compoſent, rougiroient de s'y attabler.

Le comptoir de cette boutique eſt tenu par Madame *Crété* & ſa grand fille qui ne céderoit pas volontiers cette place par le plaiſir qu'elle trouve à écouter les fadeurs de ceux qui vont leur payer leur dépenſe; elle s'eſt même montrée aſſez facile à ſoulager de certains adorateurs qui lui juroient de mourir d'amour pour elle, à ce que dit la chronique ſcandaleuſe. Mais, eſt-ce un crime que d'avoir une ame ſenſible?

Sa mere eſt une bonne ſotte de femme qui voit tout ſans s'appercevoir de rien, parceque les ſoupirans de ſa fille vuident toujours de tems en tems quelques bouteilles de bierre.

Deux autres filles cadettes attendent l'âge de leur ſœur pour faire comme elle.

Le mari ſe ruine aux Tripots chez l'Ambaſſadeur de Veniſe, & Mademoiſelle *Crété* conſole ſon cher pere en lui diſant que ſi la maiſon tarit d'argent, elle l'augmentera en progéniture.

Chaque ſpectacle des boulevards a ſon Caffé. Celui de l'*ambigu comique* eſt tenu par un Sr. *Fortin*, ci-devant rue St. Honoré, & aſſocié d'une certaine Demoiſelle *Antoine*, l'être le plus ſot & le plus à prétention qui ſoit ſous le ciel.

A toutes les délices des Caffés, des traiteurs, des *viéleuſes*, &c. &c. ſe joignent les délices des ſpectacles. On y trouve les théâtres de *Comus* & de *Curtius*. Le premier eſt un inſigne ſcamoteur, comme le ſait tout l'univers. Il a donné des leçons de ſcamotage au Duc de Chartres, & S. A, dit-on, n'en a pas mal profité.

Le ſecond a modélé les rois, les grands écrivains, les jolies femmes & les fameux voleurs. On y voit *Jeannot*, *Deſrues*, le Comte d'*Eſtaing* & *Linguet*; on y voit la famille royale aſſiſe à un banquet artificiel: l'Empereur eſt à côté du roi. Le crieur s'égoſille à la porte: *Entrez, entrez, Meſſieurs, venez voir le grand couvert; entrez, c'eſt tout comme à Verſailles.* On donne deux ſols par perſonne; & le Sr. *Curtius* fait quelquefois juſqu'à cent écus par jour, avec la montre de ces mannequins enluminés.

Entre les théâtres de *Comus* & de *Curtius* on a rebâti le théâtre *des aſſociés*. Les direc-

teurs, qui ont pris le titre *d'associés*, sont l'un nommé *Visage*, aboyeur jadis à la porte de *Nicolet*, & l'autre appellé *Salé*, aussi ancien aboyeur.

Ces deux Intriguans ont des Commissionaires à qui ils font endosser des habits d'Arlequin & de Pierrot. Vous conviendrez qu'il est très plaisant de voir jouer à ces Messieurs *Alzire*, ou le *Cid*, ou quelques-uns de nos *Opéras* bouffons. On y crêve de rire ! Mais le plus divertissant est d'y voir jouer à Mons *Visage*, le rôle de *Mahomet* ou celui de *Béverley:* avec sa voix de taureau, ce grédin-là braille à se faire entendre du boulevard du temple, à Mesnil-Montant.

Avant que la police eut interdit les représentations de nuit, les filles se portoient en foule dans ce taudion, parceque-là, au milieu de la grosse joye qui y regne, elles passoient autant de caprices qu'elles vouloient; de petites loges qu'on leur avoit permises ne laissoient rien à desirer pour la commodité.

Les vieillards qui se contentoient *du toucher* y étoient servis à souhait. C'étoit le rendez-vous de toutes les Prêtresses de *la Montigny* & de la *Dumas*. La suppression des représentations nocturnes a fait aussi cesser ces innocen-

tes aſſemblées. *O vertu! On ne ceſſera donc jamais de te perſécuter!*

Malgré que ce taudion ne ſoit habité que par les décroteurs & les filles du boulevard, tant marchandes de pommes, que *donneuſes* de *nouvelles à la main*, les aſſociés ne laiſſent pas que de faire leurs choux gras.

Le gros butor de *Nicolet* eſt le Directeur du ſpectacle, *les grands danſeurs du roi.* C'eſt un ſpectacle compoſé de bon & de mauvais, de bizarre, d'extravagant, & qui cependant amuſe quelquefois par la variété. S'il n'avoit point ſes ſauteurs & ſes pantomimes d'Arlequinades, ça feroit froid; avec les deux objets, c'eſt ſot & ennuyeux. Sans ſes acteurs, ça feroit inſupportable; avec eux, c'eſt très ſouvent inſipide. Si on n'y voyoit point de ballets, ſon ſpectacle feroit moins divertiſſant; il y en a, on ne s'en apperçoit pas. Sans ſes muſiciens, on dormiroit, en les écoutant, on baîlle. Si ce ſpectacle n'exiſtoit pas, perſonne n'y ſongeroit; il exiſte on s'y rend par habitude.

L'affiche de ces *grands danſeurs du roi* eſt ſinguliere: *On donnera aujourd'hui le dogue d'Angleterre, pantomime à machines pour rire... Sur le répertoire de la ſemaine, il y aura aſſemblée générale pour tout le monde,*

Le Directeur de ces *grands danseurs du roi*, le sot *Nicolet* a joué jadis la comédie sur la parade & dans son spectacle : mais cela ne prouve pas qu'il soit comédien ; car on peut dire de lui comme de cet acteur de Province, *qu'il jouoit les financiers comme les Arlequins, & les Arlequins comme les financiers.* Tel étoit l'emploi de cet histrion. Dieu merci, il ne joue plus ; *Ainsi soit-il !* il faut remercier Dieu de tout.

En revanche son épouse a beaucoup joué après lui ; il n'y a que quelques mois que Madame a quitté les planches. Elle a été remplacée dans les grands rôles par la belle *la Forest*, entrée à ce théâtre en 1777, sortie en 1778 pour être entrenue par *Bertin*, Ministre des parties casuelles, & rentrée en 1780. Nous reviendrons sur le compte de cette jeune actrice, continuons à nous entretenir du bardache *Nicolet.*

Sa femme, a heureusement l'esprit d'arrangement & d'économie qui convient pour conduire une maison à la disposition du coffre-fort ; car lui le dépenseroit aussi sottement qui l'a amassé ; le moindre petit minois qui lui donneroit dans l'œil, seroit sûr de lui tirer jusqu'au dernier sou. Aussi sa femme a-t-elle soin de

borner ſa dépenſe ; on lui met régulierement tous les matins dans ſon gouſſet dix écus, ce qui fait environ 11,800 livres par an. Il jouit de 60,000 : auſſi vous voyez qu'il en eſt encore loin.

Une fille qu'il a bien aimée, & pour laquelle il a fait les plus grandes folies, eſt une certaine *Riviere*, danſeuſe à ſon théâtre. Il lui donnoit 1,0000 liv. d'appointemens, & 15 louis par mois pour ſes menus plaiſirs, la dépenſe de ſa maiſon payée.

Mais cette petite gueuſe, amoureuſe des deux ſexes, n'a jamais amaſſé un ſoû. C'eſt aſſez facile à croire ; la premiere *goüine* qui lui plaiſoit, elle l'entretenoit comme elle avoit entretenu le *petit Diable*, *Talon*, *Placide*, &c, &c, &c. qui l'un après l'autre lui paſſerent ſur le corps.

Malgré cette conduite infame, *Nicolet* ne pouvoit s'empêcher de l'adorer, par la raiſon que l'amour eſt aveugle.

Tel par ſa pente naturelle,
Par une erreur toujours nouvelle,
Quoiqu'il ſemble changer ſon cours,
Autour de la flamme infidele,
Le papillon revient toujours.

Mais ſa femme, outrée à la fin de devenir la riſée d'un chacun, fit tant & tant que *Nicolet* ſe vit contraint de renvoyer *Riviere*, qui n'a aujourd'hui que le Palais-Royal & les boulevards pour ſubſiſter.

On avoit fait courir le bruit qu'en ſortant de la *Riviere*, il étoit entré dans la *Foreſt*; mais c'eſt une fauſſeté: *Nicolet* m'a aſſuré lui-même qu'il n'en avoit jamais tâté.

La beauté qui maintenant le retient dans ſes fers eſt la grande ſotte de *Fournier*, ſortie de chez *Audinot* à Pâque pour entrer chez lui. Ceux qui l'eſpionnent, diſent qu'il va tous les ſoirs, avant ou après ſouper, chez elle paſſer une couple d'heures, & que l'appartement qu'elle occupe étant trop petit, le tout ſans difficulté ſe paſſe devant la mere qui s'y prête avec tout le zele dont eſt capable, en pareil cas, la mere d'une fille de théâtre pour *Nicolet*.

Le deſtin de ce *Nicolet* étant d'être toujours *cocu*, c'eſt dans ce moment que le beau *Dupuis*, l'un de ſes ſauteurs, lui en fait porter. Ce *Dupuis* eſt un aſſez bel homme, mais bête comme une hanneton, & ſale comme un porc.

Toujours ſur ſon théâtre pendant que ſes ſauteurs s'eſcriment, ou que *le petit* Diable danſe

danse sur la corde ; sifflant à tout moment sans néceſſité, par la grande habitude qu'il en a ; dormir dans sa loge pendant qu'on joue la comédie, ou y amener une petite danseuse, & pour un écu de 6 livres, voir si la nature fait chez elle d'heureux progrès, ou distiller dans les mains blanches de cette belle, le plaisir qu'elle lui fait goûter, retourner siffler pour baisser une toile, éteindre lui-même les lumieres, mettre beaucoup d'amendes sans raison, être sans cesse de son théâtre sur le boulevard, & du boulevard sur son théâtre, prendre journellement de fortes prises de tabac, *ecce homo*.

Madame sa femme ne joue plus, & s'est retirée, comme je l'ai dit, (quoique ses attraits fussent déja depuis longtems partis) pour avoir plus de tems à contempler en liberté l'amie qu'elle s'est choisie, & qu'elle chérit autant que *Raucourt* chérissoit *Soulke*.

Cette créature, haute & fiere, oubliant qu'elle a raccommodé des bas dans un tonneau, comme la *belle Margot*, ne vous rend jamais le salut que vous étes assez sot de lui donner ; feint, par ton, d'avoir l'ouie dure ; a l'impudence de se mettre dans une loge de son spectacle & d'y lorgner le public, assottée de sa figure & se croyant accomplie. —

Difons un mot en paſſant des belles Nymphes qui compoſent ce théâtre.

Mademoiſelle *La Foreſt*. C'eſt le phyſique d'une Venus charmante dans tous les rôles de payſannes, d'Agnès, de petites maîtreſſes ; mais dans les grands rôles de pieces & de pantomimes, pas aſſez de nobleſſe, trop de roideur dans ſes geſtes. Il eſt pourtant ſi aiſé d'arrondir ſes bras, quand on les a beaux.

Un infatigable auteur de pieces foraines, un Abbé *Robineau* en a été amoureux-fou, à ce qu'on prétend. Mais n'ayant pu rien obtenir d'elle, on dit qu'il s'en conſola en faiſant courir contr'elle des couplets affreux.

Un certain *la Rouſſe*, fruitier, retiré avec quinze à ſeize mille livres de rentes, eſt, dit-on, celui qui eut les premieres faveurs de la belle *la Foreſt*. On aſſure que ce plaiſant perſonnage veut ſe donner des airs qui, loin de cacher ſa baſſe origine, ne ſervent qu'à la rappeller ſans ceſſe ; ce qui a donné lieu de le qualifier du titre de Marquis *des Poirées*.

Bertin, Miniſtre des parties caſuelles, étant venu ſur les briſées du Marquis *des Poirées*, il étoit juſte qu'il eut la préférence. Il logea ſuperbement ſa nouvelle maîtreſſe dans la rue Popincourt, au Pont-aux-Choux, & lui donna

pour 60,000 liv. de meubles. Elle resta un an avec ce vieux débauché qui, dit-on, prenoit tout son plaisir à caresser sa jolie coquille avec la partie la plus élastique de la bouche.

Soit brouille ou refroidissement, au bout de l'année, *la Forest* rentra chez *Nicolet*, & repassa dans les bras de son ami, le Marquis *des Légumes*, qui en est fou, & avec qui elle vit fort décemment.

Mademoiselle *la France* est fille d'un nommé *la France*, jouant le rôle d'Arlequin à ce théâtre. Elle est grande, séche, noire, barbue, la denture puante, marchant comme une oïe, voilà son physique; mielleuse dans son parler, l'air froid en apparence, mais très amoureuse dans le fond, voilà son moral.

Elle s'appliqua sur l'estomac quelques-uns des Comédiens & des danseurs qui lui plurent le plus, & finit par le maniéré *Talon*; ce qui fit dire plaisamment *que la France se donnoit du Talon dans le cul.*

La plaisanterie eut son effet; car, au bout de neuf mois, *la France* accoucha d'un petit marmot dont le petit bancalle de *Talon* étoit le pere. Cet enfant a, maintenant, cinq ans & demi, se porte à merveille, & a pour

nom *Saint-Arnout* : il falloit bien lui trouver un nom.

Le petit *Talon* s'étant dégoûté de la dégoûtante *la France*, jetta ses filets d'un autre côté, & Mademoiselle *la France* bannit le chagrin qu'elle eut de quitter ce perfide, en se faisant faire un autre enfant dont elle va bientôt accoucher. Sera-t-il fille ou garçon? Quel nom portera-t-il? C'est ce que nous dirons dans la seconde partie de cet ouvrage.

Mademoiselle *Rosalie*. Cette pietre bamboche, de trois pieds & demi de haut, a commencé par jouer la Comédie en bourgeoisie. Elle remplissoit les rôles de soubrette avec assez d'intelligence.

Cagnette, grippe-sou à la ville, en devint amoureux & vécut avec elle. Vous sentez bien qu'il ne fut pas seul possesseur de ses charmes; mais j'ai oublié les noms de ceux des acteurs bourgeois qui en firent porter au gros *Cagnette*.

On sait particulierement qu'elle eut *Moriseau*, directeur du théâtre sur lequel elle jouoit. Mais on n'en parle point, parce qu'elle ne se prétoit aux desirs de ce dernier que par pure commisération.

Quelques amis lui conseillerent d'entrer au

ſpectacle de *Nicolet*. Elle s'engagea chez ce bateleur, conſervant toujours ſon ami le grippe-ſou, mais lui aſſocioit l'élégant *Hochereau*, Officier de la garde de Paris, enſuite *le Lievre*, acteur de *Nicolet*, enſuite l'Abbé *Robineau*, enſuite *la Rouſſe*, le Marquis *des Poirées* en queſtion, qui la laiſſa pour *la Foreſt*; mais celui-ci c'étoit tout différent, il payoit; Enſuite de *Lor*, autre acteur de *Nicolet*, enſuite *Mayeur*, enſuite &c. &c. &c. &c. & combien d'autres &c.

Avec autant de fatigue, il n'eſt pas étonnant qu'une femme voye en peu de tems les roſes & les lys de ſon viſage ſe flétrir; auſſi ſe flétrirent-ils; mais ils ne l'étoient pas encore tout-à-fait, quand un nigaud de *Bougier*, homme de bureau, & pilier des *grands danſeurs du roi*, ſe prit de belle paſſion pour elle & fit la folie de l'épouſer; elle eut de lui pluſieurs enfans, dont il ne reſte que deux.

D'autres diſent que ce *Bougier* avoit pris *la vache & le veau*. Moi qui n'aime point à médire, je dis ſeulement qu'il n'a pas pris grand' choſe. Elle eſt maintenant d'une laideur affreuſe, le teint morne & livide, les yeux hagards, les joues creuſes; elle n'eſt un peu ſupportable que ſur les planches, où elle a ſoin de ne point ſe mon-

trer ſans beaucoup de blanc & de rouge, avec l'attention de toujours affecter de rire pour remplir le vuide de ſes joues.

Eh bien! avec tout cela, elle a trouvé encore un aſſez jeune Marquis, qui a bien voulu prendre la peine de faire ſon mari *cocu*, & lui donne de tems en tems quelques louis, avec les quels elle achête les chiffons dont elle a beſoin, & que ſon mari lui refuſe par le peu d'argent qui lui reſte, vu les cadeaux qu'il eſt obligé de faire à une certaine *Fanfan*, concubine dont il s'eſt nouvellement épris.

Cette *Meſſaline* vient de lui donner de quoi ſe reſſouvenir d'elle pendant ſix ſemaines; ce que, ſans le ſavoir, il a transmis à ſa femme, & que ſa femme a par contre-coup transmis à ſon Marquis.

Mademoiſelle *Langlois*, premiere danſeuſe, eſt une petite tribade qui en conte, & s'amuſe avec toutes les autres danſeuſes.

Son maintien eſt décent, mais ſa conduite très libertine. Elle fut dépucelée par un certain *Chevalier* qui, parcequ'il porte ce nom, s'en donne la qualité. C'eſt un grand eſcogriffe, qui vit d'eſcroqueries ſur le pavé de

Paris ; & il s'en excuse en disant *qu'il a bien des confreres pour revenir à Langlois.*

Depuis quelques jours, elle semble partager ses plaisirs entre les deux sexes. *Léger*, son danseur, a remplacé le grand *Chevalier*. Cependant, regardez-les ensemble, vous lui verrez toujours la vue baissée ; mais c'est qu'elle est attachée sur le bouton de culotte du Sr. *Léger.*

Mademoiselle *Fournier* sort, comme je l'ai déja dit, de chez *Audinot*, sert aux plaisirs du gros dindon de *Nicolet*, & s'en dédommage avec le beau *Dupuis*, sauteur, qui a plutôt l'air d'un fort de la halle que d'un danseur.

Mademoiselle *Seurette*, est sœur de *la France:* elle étoit folle à lier du *petit Diable.* Il vient de partir en Angleterre. Celui qui se présentera sera bien venu; car il lui en faut, à quelque prix que ce soit.

Desir de fille est un feu qui dévore.

Mademoiselle *Bellingant* est une danseuse qui, avant d'être chez *Nicolet*, étoit aux *variétés*; elle vivoit avec un coupe-jarret & un

croc qui lui fit un enfant. *Volange*, le fot *Volange*, (autre acteur) a defiré de voir fi cette belle danfoit auffi bien au lit qu'au théâtre.

Après lui, ce fut un coëffeur qui s'endetta pour elle, & fut contraint de la laiffer-là, s'appercevant, mais trop tard, qu'il étoit fa dupe.

Après lui, l'avantageux *Ribier* qui, à fon tour, lui mangea le peu qu'elle avoit, lui donna la vérole, la battit, la quitta, & en eft toujours aimé.

Elle vient de fe faire donner quelques meubles par un Sr. *le Boffu*, Cadet, commis d'un Architecte, qui, dit-on, finira par la maltraiter. Voilà une fille bien heureufe !

Mademoifelle *Alphonfine* eft une petite coquine, de la plus jolie figure du monde, donnant de l'amour à qui veut en prendre, & n'en prenant pour perfonne.

Elle commença par appartenir à un Sr. *Neveux*, acteur d'*Audinot*. Elle n'avoit alors que douze ans, elle en a maintenant quinze, bien faits.

Enfuite, elle coucha avec un libertin, nom-

mé *Boudet*, qui l'a mise dans le cas d'aller de pair avec son cher *Neveux*.

Ensuite, *Audinot* en devint amoureux : il lui fit meubler un appartement dans le fauxbourg du Temple ; mais le petit fat de *Mayeur*, toujours à l'affut du nouveau gibier qui se présentoit dans ses terres, eût envie d'elle, le lui dit, & en fit ce qu'il voulût; & *Audinot*, instruit de la conduite de sa *Venus*, la chassa de son appartement & de son théâtre.

Nicolet fut son refuge : elle étoit jolie ; il la reçut à bras ouverts, coucha avec elle, environ quinze jours, & la laissa passer au Chevalier de *Ségur* qui l'entretient assez bien. Elle fut brouillée quelques jours avec lui, par la raison que, pendant un voyage qu'il fut forcé de faire, elle lui en fit porter par un Américain, dont elle est maintenant grosse.

Mais, quel pouvoir les femmes n'ont-elles pas sur nous! Elle parvint à persuader le Chevalier de *Ségur* qu'elle lui avoit été fidele, que l'enfant étoit de lui, & mon Chevalier continue à lui faire du bien.

Toutes les autres font en attendant de bonnes fortunes, & font ce que leur âge peut leur permettre. Celles sur-tout qui ont de jolies

mains, ont ſoin de les faire remarquer aux amateurs.

Paſſons au théâtre de l'*Ambigu-Comique*, & diſons d'abord un mot de ſon Directeur. J'avois donné, il y a quelques années, ſa confeſſion; mais la police m'en ayant réprimandé, je trouve ici le moyen de me venger. Et pourquoi la vindication nous feroit-elle étrangere à nous, ſimples mortels? On dit qu'il faut toujours copier plus haut que ſoi, &

Le vengeance eſt le plaiſir des Dieux.

Audinot, né en Lorraine de parens pauvres, gardoit les vaches de ſes voiſins pour ſe faire un petit revenu avec lequel il ſubſiſtoit. Mais, las de faire un tel métier, & ayant entendu dire aux vieilles du voiſinage qu'on ne faiſoit jamais fortune dans ſon pays (proverbe qui s'effectua pour lui par la ſuite) il partit, un beau matin, de Lorraine, des ſabots aux pieds, une paire de ſouliers dans la poche d'une grande veſte de bure, la tête cachée ſous un épais bonnet de laine, un mauvais chapeau par deſſus, à la main une gaule, qui, appuyée ſur ſon épaule, ſoutenoit un paquet de quelques chemiſes de toile griſe.

Il avoit alors ce teint frais & vermeil qu'ont nos villageois; gras, bien portant, un peu hâlé, à la vérité, mais, malgré cela, d'une figure assez revenante.

Quelle différence! Aujourd'hui maigre, décharné, le teint plombé, les joues enfoncées, un regard hypocrite, un corps qui ne respire que par le souffle de l'envie, enfin une existence si éphémere, qu'on croit, en le fixant, voir un spectre animé; avec cela, un mouchoir pour cacher une levre livide qui distille le Mercure, fruit d'une débauche infame.

Arrivé à Paris, le premier soin d'*Audinot*, fut d'aller trouver un de ses freres, qui tenoit une boutique de perruquier au fauxbourg St. Germain. Ce frere lui apprit son métier, & ce metier a fait sa fortune. D'abord, coëffeur des baladins du Boulevard, enfin devenu baladin lui-même, il est, à l'heure où je parle, grand Seigneur.

Protégé par le feu Prince de *Conti* à qui *Audinot* procuroit les plus jolies femmes qu'il connoissoit, & à l'aide des avances de Son Altesse qui lui étoit fort attachée, il a formé son Théâtre de *l'ambigu-Comique*.

Ce spectacle feroit assez agréable, si le Directeur vouloit employer le goût qu'il a, sans

contredit, & qu'on ne peut lui contester. Mais ce paysan, *Audinot*, est, aujourd'hui, un Prince qui passe six mois de l'année à la campagne; il laisse le soin de son spectacle à un autre; & ce n'est pas ainsi qu'on acquiert la bienveillance du public; il ne lui offre que des drogues, des ordures qui le font déserter de chez lui.

Audinot est un homme à bonne fortune. Il a eu pour maîtresse *la Prairie*, qui, quoique mariée, lui a accordé ses faveurs. De cette *Prairie*, il a eu deux filles, dont l'une est entretenue par le Prince de *Soubise*, & l'autre est à l'Opéra.

Il s'est marié à une *Jeannette*, joli minois, appartenant à des parens dans la derniere des miseres. Sa mere blanchissoit des bas, elle les raccommodoit, & son pere étoit commis à la barriere.

Au bout de trois ans, *Jeannette*, voyant les desirs de son époux témoigner d'avoir des enfans, elle s'en fit faire un, par le Marquis de *Persan*. Aujourd'hui, c'est le fils de *Vernet*, Peintre, qui partage les faveurs de cette belle, qui ne l'est pas trop.

Terminons par le portrait des Laïs de l'*Ambigu-Comique*.

Ce théâtre n'a rien de remarquable en fem-

mes que *Julie*, *Fiatte*, *Rousseau* & *Lolotte*. Je ne dirai que deux paroles de chacune d'elles.

Julie est une charmante petite coquine, dont il seroit difficile de nommer les amoureux & les entreteneurs; elle ne s'attache pas plus à l'un qu'à l'autre; le *nouveau* seul lui plait: & à chaque réprimande qu'on lui fait sur cette légerté qui, à coup sûr, ne tourne point à son profit, voici son refrain:

Désormais je serai sage,
Encore celui-là.

Laissons-là donc changer d'amans, comme de chemise, & voyons *Fiatte*. Un croc, du nom de *Dumesnil*, chacun le connoît pour tel, lui fit un enfant; de son côté, il contracta des dettes, fut enfermé au Fort-l'Evêque, trouva le moyen de s'évader, & est maintenant réfugié au Temple, où *Fiatte* le soutient avec ce que lui donne *Alison*, Maître-d'Hôtel du Maréchal de *Duras*.

Mannette Rousseau perdit son pucelage avec un bâtard du feu Marquis de *Marigny*, qui, par sa mauvaise conduite, s'étoit fait enfermer.

Mannette, en son absence, prit un nommé *Magneu*, officier des Gardes-Suisses, qui s'en-

detta pour elle au point qu'il eſt, à ſon tour, en lieu de ſûreté, pour lui donner le loiſir d'arranger ſes affaires.

Le petit *Marigny* vient de reparoître; rien ne l'empêchoit de rentrer dans ſes droits; il y rentra : mais qu'il les trouva aggrandis!

La mere de cette petite a une ſinguliere manie. Ne voulant point paroître avoir quelqu'un qui entretienne ſa fille : ceux qui vont chez elle n'ont l'air d'y entrer qu'en qualité d'adorateurs, & recevant d'eux par-ci par-là quelques cadeaux, ſans tirer à conſéquence, la petite fille s'évade au jardin, l'amant la ſuit, la mere ferme les yeux....

Un moment après, Madame *Rouſſeau* appelle *Mannette*. — " Que faites-vous dans le jar-
„ din, Mademoiſelle? — Maman, je cueil-
„ lois des ceriſes. — A la bonne heure!"

L'amant enchanté croit avoir joui de ſa beauté à l'inſçu de ſa mere. Quel plaiſir pour lui! Ah, le nigaud! Mais, combien la mere *Rouſſeau* en a fait ainſi, ſans avoir l'air de conſentir à rien! . .

Lolotte Delaire commença par figurer dans les ballets d'*Audinot*, enſuite entra aux éleves de l'Opéra. — *Deſhayes*, ſon maître à danſer, l'engagea aux François; mais à ce théâtre, l'on

ne fait pas autant de connoiſſances qu'aux boulevards; elle ne s'en apperçut que trop, & revint chez *Audinot.*

Ce dernier paya pour avoir ſa roſe; il le crut: tant mieux pour lui!

Le Comte *Edimbourg*, connu par ſon procès avec le Marquis de *la Riviere*, paya auſſi pour avoir ſa jeune roſe, mais ſi *Audinot* l'avoit toute épanouie, jugez comme celui-ci la trouva!

Elle attrapa au théâtre François ceux qu'elle put. Je ne l'ai pas ſuivie ſi loin; mais je ſais que depuis qu'elle eſt retournée aux tréteaux, elle s'en fait donner par ſon perruquier.

* ——— * Voilà qui eſt aſſez parlé de ces *Laïs* & de ces *baladins* pour une fois. Si le public s'amuſe de ces anecdotes, je pourrai lui en fournir encore un chapitre, l'année qui vient, & qui ne ſera pas moins piquant que celui que je lui offre aujourd'hui. On trouve toujours tant à dire, quand

Des ſottiſes d'autri l'on compoſe ſon fiel.

* *
*

HISTOIRE DES TRIPOTS, DES TRIPOTEURS & TRIPOTEUSES DE PARIS, POUR L'INSTRUCTION DE LA JEUNESSE FRANÇOISE & ÉTRANGERE.

Qui donc fait taire ici la loi prudente & sage,
Qui des jeux de hazard proſcrit le ſot uſage?
Ce n'eſt pas toi, LOUIS!

LES tripots à Paris ſont les égouts de tous les aventuriers & de tous les mauvais garnemens dont cette capitale eſt peuplée. Ceux qui les fréquentent, commencent par être joueurs, & finiſſent par être eſcrocs. Ceux & celles qui les tiennent ſont tous & toutes, des gueux & des gueuſes.

Ces tripots ſont de vrais coupe-gorges; les forêts ſont moins dangereuſes pour les voyageurs, & les bordels moins à craindre pour les jeunes gens. Il n'y a, dans l'année, ni jours ni nuits qui ne ſoyent marqués par la ruine de pluſieurs peres & de pluſieurs enfans de familles; les fêtes mêmes ne ſont pas reſpectées; & telle eſt l'avidité de la Police, que l'on joue en

tout

tout tems. De ces tripots, on a vu ſortir des gens ruinés, devenir Incendiaires, aſſaſſins, voleurs; d'autres déſeſpérés, n'ont fait qu'un ſaut de ces tripots à la rivière.

Je vais tracer à grands traits l'hiſtoire des Tripoteurs & Tripoteuſes de la capitale des Welches; attendez-vous, Lecteur, à voir un tableau chargé d'abominations.

Moi, je voudrois pour ma part que le Diable emporteroit tous les joueurs & toutes les joueuſes; que tout l'enfer & tous les Satans de l'enfer ſe déchaîneroient contre les inventeurs du *Biribi*, du *Pharaon*, du *Trente & Quarante!* Je voudrois que la terre s'entr'ouvriroit tout-à-l'heure, & engloutiroit tous les tripots! J'y ai perdu tout mon argent, mon château, mon régiment, &, ſur ma parole, deux mille Louis d'or que je ne ſuis pas en état de payer.

Je voudrois que l'on jetteroit dans un cul de baſſe-foſſe la *Lacour*, la *Duſaillant*, *Laforêt* & la *Demare!* Je voudrois que la *Denain*, la *Morelle*, la *Cardonne*, la *Montaiguë*, la *Bonelle*, les *Dufreſne*, toutes enſemble couſues dans un ſac, fuſſent jettées au fond d'un puits! Cent malheureux qui pourriſſent dans les cachots de Bicêtre, ont cent fois moins été funeſtes

que toutes ces canailles de femmes à *tripot* dont Paris est infecté.

Je voudrois que Dieu puniroit d'un chancre, de la peste ou de la vérole le Magistrat de la police, qui contre toutes les loix de l'ordre, a établi ces jeux détestables! Je voudrois qu'une heureuse révolution pût, de nouveau, anéantir le Parlement qui les souffre & les autorise: je voudrois que, d'une seule lettre de cachet, on pût envoyer, pour jamais, en exil, tous ses membres aux Antipodes! . . .

Oh! mere malheureuse! Oh! pere respectable! ne suis-je donc venu à Paris que pour vous donner la mort! —— Non, non, je ne puis plus survivre à la douleur que vont vous causer mes dissipations! O femme chérie! O chers enfans! je vous rends malheureux à jamais; il ne me reste que le désespoir & la mort! —— Le désespoir me jettera dans l'eau, mais ce ne sera qu'après que j'aurai mis le feu à la chambre de la *Dusaillant*: le même désespoir me menera, peut-être, sur les grands chemins pour y détrousser les passans, & de-là à la potence, &, peut-être à la roue; mais ce ne sera qu'après que j'aurai brulé la cervelle à l'infame *Lacour*. . . . .

J'étois, Lecteur, dans ce concert infernal de

blasphêmes & d'imprécations, lorsqu'un religieux Janséniste qui m'entendoit, me dit: " il „ y a, Monsieur, de très grands dangers à „ ces partis que vous inspirent le désespoir. „ Vous n'êtes pas né pour être étranglé à la „ potence ou rompu vif sur la roue: vous étes „ jeune, & vous pouvez trouver encore dans „ vos parens, vos amis, dans vos bras mê„ me, s'il est nécessaire, des ressources con„ le malheur qui vous égare. Vous avez per„ du votre régiment, votre argent & vos „ biens, mais l'honneur vous reste, & votre „ famille tient encore plus à l'honneur qu'à „ l'argent. —— Je voudrois bien savoir, Mon„ sieur, quelles sont les Dames dont vous avez „ parlé, & dont le seul nom allume votre fu„ reur?"

Ce sont des gueuses, des coquines, m'écriai-je, à l'instant.

" J'ai peine à croire, (me répliqua mon Jan„ séniste) ce que, dans votre douleur, vous me „ dites de ces femmes & de leurs maisons; je „ connois encore moins l'intérêt que peut „ prendre la respectable *Police* de notre capi„ tale, à laisser subsister ces *coupe-gorges* au mi„ lieu de Paris."

En me parlant ainsi, l'humain Janséniste cher-

choit à s'inftruire, & à me diftraire du défef-poir auquel j'étois livré.

" Avant que je périffe, Monfieur, (lui dis-,, je) je veux vous apprendre l'hiftoire de tou-,, tes ces putains de femmes, & vous faire ,, part auffi des arrangemens qu'on prend avec ,, le Lieutenant de Police & avec fes infames ,, agents pour tenir des tripots. . . . . ."

La *Lacour* eft fille d'un laquais du premier Préfident du Parlement, Meffire *Etienne-François* d'*Aligre*. Ce Préfident premier, & Cordon bleu, par deffus le marché, ufa de l'enfant de fon laquais comme d'un bien propre. De ce commerce, il vint deux filles; Sa Grandeur en agit avec elles comme un Jardinier qui fe croit en droit de goûter les premiers fruits de arbres qu'il a greffés.

Ce Magiftrat fuprême, ne voulant rien débourfer ni pour l'entretien de la mere, ni pour celui des filles, trouva, dans les reffources de la juftice, des moyens d'en faire payer les frais par le public.

Il les recommanda à Meffire *Antoine-Raimond-Jean-Gualbert-Gabriel de Sartine*, chargé, alors, de la Police, & qui, comme tout le monde fait, la faifoit à merveille, avec *une bande de dix à quinze mille efpions* qu'il foudo-

yoit, & répandoit dans Paris & dans les quatre coins du royaume.

Ces espions étoient, pour la plus grande partie, des laquais, des Abbés ou des Chevaliers de St. Louis; il avoit mis à prix l'industrie des uns & la fidélité des autres. C'est avec de pareils émissaires que *Sartine* savoit ce qui se passoit dans l'intérieur des familles de Paris, chez les Princes comme chez les Grands, chez les bourgeois & dans le peuple.

Un Magistrat avoit corrompu les Laquais, les servantes, & on appelloit cela bien faire la Police. On a là-dessus des anecdotes singulieres, & la Comtesse de *Tessé*, & le Duc d'*Avray* se plaisent d'en citer deux qui leur sont particulieres. Je les tais par respect pour Madame la Comtesse, & pour Sa Grace, M. Le Duc.

Ce qui est notoire, c'est que, sous ce digne Magistrat, fortuné & unique, la tristesse & la méfiance contristoient tous les ménages de Paris, comme à Rome au tems de *Tibère* & de *Séjan*.

C'est encore sous sa magistrature que s'établirent les tripots. Non seulement il les toléra, mais il les protégea. C'est à des courtisans qu'il favorisoit, ou qui avoient de jolies

filles, qu'il en donnoit la direction; & comme ces Académies, de si belle institution, devinrent des maisons de liberté, où l'on se mettoit à son aise pour parler des affaires publiques, il se servoit de ces courtisannes pour savoir ce qu'on disoit du gouvernement, & de son administration; & c'est du rapport de ces femmes & de celui de ces émissaires qu'il soudoyoit, qu'il composoit ce fameux journal si menteur & fait à sa guise, avec lequel il allarmoit ou tranquillisoit à son gré *Louis* XV & le Duc de *Choiseul*, ce Ministre déprédateur. C'est aussi de cet établissement, que le public indigné voit un *Bouchinai*, valet de chambre de ce Magistrat, jouir de cinquante mille livres de rente, & traiter au pair avec lui.

Ainsi donc, un Magistrat de Police établi pour maintenir l'ordre, & qui est à Paris ce qu'étoit à Rome *le censeur des mœurs* loin d'y veiller, y a introduit des maisons de ruine, de désordre & de mauvaises mœurs.

M. *le Noir* qui, dans le premier Président, ménageoit le parti dont il avoit besoin, ou qu'il pouvoit craindre, donna à la *Lacour*, connue publiquement pour faire les menus plaisirs de ce premier Magistrat, un privilege de jeux de hazard. Elle eut successivement le *Bi-*

ribi, le *Pharaon*, la *Bouillotte*, & avec un tel appui, malgré les plaintes qu'on a portées contr'elle, malgré les aventures arrivées dans sa maison qui auroient conduit toute autre à l'hôpital, malgré les cris & l'indignation publique, elle n'a essuyé aucun revers.

Les *Dusaillant* ne valent pas mieux. Je ne m'appésantirai pas sur les détails de la vie privée de la tante. Un vieux financier de l'espece qu'on appelle dans le monde un *My Lord pot-au-feu*, lui monta une maison où le luxe, l'opulence & le goût regnerent bientôt.

Ce financier jouissoit en public du doux plaisir d'entendre dire qu'il avoit, pour maîtresse, une femme charmante: mais, hélas! y a-t-il jamais de plaisirs sans peine! Un Inspecteur de Police jouissoit en secret des faveurs de la maîtresse. Le *Plutus*, trompé, mourut de chagrin, & la *Dusaillant* alloit rentrer dans l'indigence, si l'inspecteur & la Police ne fussent venus à son secours.

Le Lieutenant de Police, *Sartine*, qui étoit alors un de ces instrumens dont la providence se servoit pour convertir la boue en or, lui permit, à la recommandation de l'Officier, & après qu'il eût jetté un coup d'œil sur une pa-

rente qu'elle confervoit pour la feconder, d'ouvrir un jeu public.

Dufaillant fut reconnoiffante, &, dans ce moment de fenfibilité, fit paffer l'infpecteur, de fon lit dans celui de fa nièce ainée, & des bras de celle-ci, dans les bras de la cadette, toutes les deux ayant préalablement offert leurs charmes à la difcrétion du difpenfateur des graces.

La *Demare* fut d'abord fervante de cabaret. Jamais fille de cette efpece ne fut plus complaifante pour les voyageurs. Plus d'un, qui étoit arrivé à cheval au gîte de la créature, n'y pût remonter le lendemain pour avoir trop monté la mégère. Elle exercea enfuite avec un fuccès chancelant le métier de femme publique. Ses charmes perdus, manquant de reffources, le Lieutenant de Police qui, comme nous l'avons dit & le dirons encore, eft un inftrument dont Dieu fe fert pour convertir la boue en or, lui tendit une main protectrice. Elle ouvrit avec privilége un tripot: elle eut une table bien fervie, d'excellens vins: on courut chez elle pour diner, fouper, jouer & fe ruiner.

On reproche à cette créature diffamée de faire commettre le crime chez elle, pour le plaifir infernal d'en nommer les auteurs à la

Police; & par ce moyen, digne des furies, se procurer l'entrée chez le Magistrat dans tous les tems.

La *Cardonne*, née à Versailles d'une blanchisseuse aux casernes, fit un enfant à treize ans. Des escrocs l'associerent à leurs fonctions; à dix-sept, elle vola de ses propres aîles; à vingt, elle fut fille & femme à toutes mains & à tous les jeux.

Livrée de bonne heure au service des laquais & des cochers (dont elle payoit les gages avec son corps) des porteurs d'eau, des prêteurs sur gages, des soldats, des moines, elle fut souvent pourvoyeuse. Des jeunes Seigneurs, d'agens de change, des gens de finance, mais diffamés, la protégerent.

L'un étoit ce prêteur de gages insolent, nommé *Ressier;* l'autre ce fameux *Berenger*, qu'on a vu racoleur, espion, mendiant, puis riche; valet de tripot, puis joueur en chef, chassé de la Connétablie.

Ce fut en quittant le service de ce dernier, que la *Cardonne* tomba dans une misere si affreuse, qu'elle se faisoit conduire dans les fiacres sur les places publiques; & enfermée dans ces sallons, elle y travailloit à moitié de profit avec les cochers.

Un garçon perruquier la remit ſur le plus haut ton: & fortunée actuellement, elle diſpenſe les graces du premier Préſident, de l'Avocat-Général *Séguier*, du Procureur du Roi, & tient le tripot le plus gros de Paris.

Les *Dufresne* ſont de Lyon; leur nom eſt *Picard*. Leur pere étoit ſavetier au coin, & leur mere vendoit des fleurs à la porte des ſpectacles. Cette tendre mere trafiqua de bonne heure des charmes des quatre filles qu'elle avoit : elle comprit que ces bouquets lui rapporteroient plus que les paquets de violettes.

Liennette, la cadette des quatre, n'étoit point encore nubile, lorſqu'elle fut vendue *vingt écus* à un jeune Officier de la même ville, fils d'un banquier de la rue des *trois Carreaux*.

Ce jeune homme avoit du goût pour cette famille. Déja, il avoit vécu avec l'ainée de *Liennette*, qui étoit morte de la vérole: il craignit la corruption de *Liennette*, l'envoya à Montpellier, d'où elle paſſa à Bordeaux. Elle n'y fut pas heureuſe. Elle vint à Paris où tout ſe vend. Un marchand de la rue *aux Fers* en prit ſoin, & ne l'enrichit pas: au marchand ſuccéda le Duc de *Berwick*, homme avare, impudent, luxurieux, que les jeunes gens montrent au doigt, & qui, chaque jour, trai-

ne ſon inutile & crapuleuſe exiſtence d'un lieu de débauches dans un autre. Son avarice ou ſon impuiſſance lui firent quitter *Liennette*, qui s'en conſola par un travail journalier aux Tuileries, dans les ruelles & dans ſon taudis, & allant dans les petits ſpectacles des Boulevards.

Ce fut dans une de ces courſes qu'elle racrocha, un ſoir, un des gens du Duc de *la Vrilliere*; un autre jour, un valet de chambre du Comte d'*Eſtaing*. Sur le récit des valets, les maîtres vinrent voir la *Phrynée*.

Elle perſuada au Duc de *la Vrilliere* qu'elle étoit groſſe de ſes œuvres: elle fit, de cet impuiſſant, un Hercule, en accablant ſon Duché de trois enfans, qui ne connurent non plus que *Liennette* même, jamais leur pere; & ſous prétexte d'un ſoin particulier rendu à cet êtres du hazard, elle obtint par cette ſuppoſition une permiſſion de jeu: & M. *Le Noir*, qui eſt, aujourd'hui, à la tête de la Police, & dont Dieu ſe ſert, lui a permis auſſi un tripot; *Liennette* criant, " j'ai vécu avec feu M. le Duc „ de *la Vrilliere*, regardez ſon enfant" s'eſt acquis une conſidération parmi les filles de ſon état; & tient enfin ſon tripot & ſon bordel rue de *Richelieu*.

On ne joue encore chez *Liennette* que la

Bouillotte. Le produit de ce jeu n'eſt pas bien conſidérable. Elle ſe flattoit d'une meilleure fortune ſans la diſgrace inopinée de ſon ami *Sarraire*, mais recommandée à l'ami *Gombaud*, qui eſt auſſi *Lyonnois*; on ſe flatte d'avoir l'honneur dans peu de coucher avec lui, &, au ſortir du lit, d'obtenir un *Biribi*. C'eſt en attendant ce délicieux moment que *Liennette*, qui couche avec tout Paris, réchauffe, en cet inſtant, contre ſes tettons mollaſſes le S. . . . . Greffier au Châtelet.

La groſſe *Dufresne*, ſœur de *Liennette*, eſt la très humble ſervante du Logis, laide, dégoûtante, mais adroite. Perſonne ne donne avec plus de grace le baſſin dont on ſe ſert au ſortir de la chaſte couche de *Liennette*.

Je ne dirai que deux mots de la *St. Fermin*, & de la *Laforét*. Toutes les deux ont leurs académies ſcandaleuſes au Palais-Royal: ce ſont deux fameuſes putains de Paris; je les connois malheureuſement toutes les deux.

L'une, en me careſſant, m'eſcamota ma bourſe; l'autre me donna une chaude-piſſe cordée; & ſi bien cordée, qu'ayant pour la faire traiter, prolongé mon ſéjour dans la Capitale, elle fut la ſource de mon dérangement, de toutes mes pertes & de tous mes malheurs.

C'eſt de cette putain effrontée, luxurieuſe & rongée de vérole qu'on diſoit, il y a deux ans: " que la *Grenade* avoit coûté moins de „ Soldats à l'Angleterre, qu'il ne s'étoit em- „ poiſonné d'Anglois dans ſes bras."

C'eſt cette même *Laforét* qui ſe vante qu'il n'y a pas une nation dont elle ne connoiſſe la maniere & le goût de proſtitution, par l'uſage qu'elle en a fait.

O MŒURS! QU'ÊTES-VOUS DEVENUES? On permet des tripots, non-ſeulement à des proſtituées, mais encore à celles qui, par leurs longues débauches, ſont devenues le rebut de la valetaille; à la *Desmahis*, à la *Druot*, à la *Montaiguë*, à la *Dupré*, à la *Salle-Saron*, ſi univerſellement, & à ſi juſte titre ſurnommée, *l'impudique* & la *voleuſe*; à la *Morelle*, cette raccrocheuſe dans les boues, & qu'on dit dreſſée à tous les exercices ſur lesquels les débauchés de toutes les nations trouvent à aſſouvir leurs laſcivités; chez laquelle *Sodome* comme *Veniſe* renaîtroient; à la *Bigot*, aux *Gérard*, aux *Denain*, aux *l'Eſtang*, aux *Poincot*, (ces trois dernieres ont épouſé des croix de St. Louis, l'ordure de cet ordre reſpectable, & n'en ſont ni moins coquines ni moins viles) & ce ſont cependant ces créatures infâmes qui ta-

piſſent la ſalle d'audience du Lieutenant de Police, & celle du Miniſtre *Amelot*, leur protecteur, & de ce Miniſtre étonné de l'être.

Ici, mon Janſéniſte m'arrêta tout court, pour me demander comment s'ccréditoient les parties de jeu de ces putains.

C'eſt, lui répondis-je, parceque leur maiſon eſt le receptacle de tous les garnemens, de tous les vauriens, de tous les oiſifs de Paris. La jeuneſſe & la beauté vont s'y mettre à l'enchere, & ſe livrer au plus offrant, parceque les courtiſanes entretiennent une bonne table dans Paris. Les Seigneurs n'ont pas la leur mieux ſervie & il en eſt beaucoup qui ne le ſont pas ſi bien. Elle ont encore le ſoin d'avoir à leur table & chez elle celles d'entre les filles publiques qui, par leur figure, leur lubricité ou leurs gentilleſſes, c'eſt-à-dire, leurs poliſſoneries, ont acquis quelque célébrité chez l'un ou l'autre; *Lolotte* chez une, *St. Hilaire* chez l'autre; chez celle-ci la belle *Dupernon*, chez celle-là la gentille *Laborde*, la *Renard*, qui jadis figuroit dans ces tripots qui depuis.... mais, maintenant, je me tais....

Voilà ce qui attire. Quand une fois on y eſt, l'appas du gain vous y retient enchaîné, & y prépare vos malheurs. Elles ont auſſi un

autre expédient pour s'achalander, c'eſt d'avoir des racoleurs à leurs gages qui vont à la découverte ; & auſſitôt qu'un étranger, Anglois, Italien, Eſpagnol, Arabe, Turc ou Provincial eſt débarqué, ils le ſuivent à la piſte aux ſpectacles, aux promenades, & ne le quittent plus qu'ils ne l'aient entraîné dans quelque tripot où on l'a bien vite dévaliſé.

Ce que vous venez de me raconter eſt abominable, me dit mon Janſéniſte. Oh ! oui : mais ce qui me reſte à vous dire l'eſt bien davantage. Le tableau que je vous ai tracé des femmes poſtituées n'eſt que dégoûtant ; celui que j'ai à vous montrer eſt horrible.

Mon premier début dans le monde fut au Palais-Royal. Les vertus de l'auguſte Prince qui y tenoit ſa Cour, ſont au-deſſus de mes éloges. Après lui avoir été préſenté, je m'approchai d'une table de *Pharaon*. Trois infatiguables banquiers ſe relayoient pour tailler au jeu. Je hazardai un, deux, trois ou quatre rouleaux de vingt-cinq *Louis* chacun ; je les perdis de ſuite. Cette perte continue m'interdit un peu. Je hazarde encore, en quatre fois différentes, quatre autres rouleaux ; je fus auſſi malheureux.

La mine baſſe & commune des Banquiers

m'inspira de la défiance. Plus j'observois le front & l'œil de ces Banquiers, plus je croyois y démêler quelque chose de sinistre & de faux: mais pensant que nuls autres que des Gentils-hommes ne pouvoient tailler au jeu de S. A., je m'interdis tout soupçon sur leur probité.

Mon erreur ne dura pas long-tems; j'en fus bientôt tiré par l'expression vigoureuse d'un joueur qui étoit auprès de moi, & qui, à la maniere dont fût tirée une carte, qui lui faisoit perdre son argent, dit entre ses dents, " Ah! „ les coquins!" puis se tournant vers moi, & jugeant à mon embarras que j'étois nouvellement présenté, il me dit: " M. tout est res„ pectable dans ce Palais; mais malheureuse„ ment un Comte de *Genlis* l'a infecté pour „ son intérêt de ces trois fripons qui nous vo„ lent impunément deux fois par semaine."

Au nom de *Genlis*, au mot de fripon, je frémis & voulus m'éloigner de cet homme qui me paroissoit si fortement courroucé; mais lui, s'appercevant de mon mouvement, me saisit le bras & me retenant auprès de lui, me redit avec encore plus de chaleur: " Oui, M., „ ce sont trois fripons, je vous le répéte, afin „ que vous n'en soyez point leur dupe.

„ L'un s'appelle *Fontaine*; c'est celui qui por-

porte cette plate figure, marquée de tâches de vin, & duquel l'épaule a mérité dix fois de l'être des armes de l'auguſte maître de ce Palais. C'eſt le plus adroit fileur de cartes qui ſoit en Europe.

„ Il eſt affiché partout comme un fripon, noté à la Police, expulſé de tous les jeux bourgeois, & maquereau de moitié avec un nommé *Baſſe-Salle* qui racole pour lui, puis de compte à demi avec l'antique poupée de *Goudard.* Ils vendent, louent & achêtent de moitié les créatures que l'on peut eſſayer ſur ſon balcon au Palais-Royal.

„ Ce *Fontaine* a pour ſecond un certain *Leger*, l'homme à la plus large main de France, qui auroit eſcamoté la Normandie & les Normands au Pharaon, qu'il fut tailler à Rouen, ſi le Parlement de Normandie n'eut pas envoyé à ces Meſſieurs *Etignan*, *Bardache*, *Bouy* & *Leger*, le bourreau du reſſort, pour leur notifier de partir, à peine de paſſer par ſes mains. Tel fut l'ordre incivil d'une Cour qui, quoique membre pour un douzième de la Cour de Paris, ne penſe pas comme ſa mere.

„ L'autre s'appelle *Amiot*. C'eſt cet homme pâle, dont l'œil eſt ſouvent en deſſous. Il a le col enveloppé d'une large & fort épaiſſe

cravate. Il a cette précaution, pour que l'on n'apperçoive pas la marque du collier de fer, dont on le décora à Bruxelles, où on l'attacha à un poteau, pour être montré aux passans & en être reconnu, pour avoir volé toute la jeunesse de cette ville.

„ A la suite de cette représentation, qui édifia tous les gens de bien, on le chassa avec la fille d'une caffetiere aussi notée, & qu'il avoit épousée par convenance. C'est ce même *Amiot* qui, pris en volant aux Etats de Dijon, fut obligé de s'enfuir, pour se faire, par un terrible défaut d'habitude, décréter réellement à Rheims. Il n'échappa au bras de la justice que par la légerté de ses jambes, & comme le cerf, il périra en se jettant à l'eau : c'est la seule ressource qui puisse le soustraire à la vindicte publique.

„ De Rheims, il vola à Spa. Dans ce séminaire des plus subtils escrocs, des plus grands fripons de la terre, il fut à l'instant Profés. Trop tôt reconnu, il s'en fût encore ; & après avoir erré de climats en climats, il est enfin rentré dans celui où un brouillard épais & constant empêche longtems qu'on ne soit reconnu. Il l'est cependant ; mais ça été plutôt à la lumiere qu'ont répandue les diamans que sa

digne épouſe vient inſolemment étaler au Palais-Royal. On la ſouffre avec impunité, & ſon impudence la fait tryompher de la miſere, dont elle n'eſt ſortie que par le crime même qui lui donna l'être. Ce couple inſolent montre l'audace la plus décidée d'occuper, dans la maiſon de *Fontaine*, l'appartement du Comte de *Genlis*, ce brave marin, ſi connu par le combat d'Oueſſant, & ſi célébre par les parties de *Travonay*.

Ce gros joufflu qui s'appuye ſur ſon épaule, eſt ſon aſſocié; il porte le nom de *Dufour*. Cette maſſe informe de corps eſt un ramaſſis de toutes les iniquités: on la traîné de priſons en priſons pour vols & eſcroqueries.

Le Maréchal de *Mouchy* certifie l'avoir fait arrêter maintes fois, à Bordeaux, comme *eſcroc de profeſſion*. Son adreſſe l'a toujours tiré d'affaire, & il fait aujourd'hui la partie du Maréchal Duc de *Noailles*, frere du premier.

Ce *Dufour* a eu un procès avec un de ſes ſecondaires. Ils s'accuſoient réciproquement de vols & d'infamies; on les a mis hors de Cour. Cet arrêt de faveur a coûté à la fille *Renard* des courſes rapides, des ſoins infinis; ſur-tout des complaiſances entieres envers l'intégre Préſident de la Tournelle, de ce tems; & Mada-

me *Bomier* a payé de la même monnoye pour l'adverſaire.

Dufour fut arrêté à *Pont-d'Ain*, pour s'être trompé en prenant, dans la poche d'un ami, ſa montre pour la ſienne. Cette reſſemblance de bijoux le fit conduire en priſon à Grenoble. Il fut renvoyé en s'excuſant que, dans la foule qu'attiroit, à *Pont-d'Ain*, le paſſage de Madame la Comteſſe de *Provence*, on devoit néceſſairement excuſer une pareille mépriſe.

Ce ſeigneur eſt maintenant ſur le pont de la faveur: il eſcorte les viſiteurs nocturnes de la *Renard*, & chaque nuit lui vaut un protecteur. Cela, néanmoins, ne l'empêchera pas d'être pendu un de ces matins, quoique ce gueux, à la honte des loix, ait acquis une charge au tribunal de l'*honneur*. Cette décoration inſultante au corps, aviliſſante à la place, a à la fois fait rire & gémir les honnêtes citoyens.

Voilà, Lecteur, les recommandables banquiers, auxquels ont à faire, à Paris, les nationaux & les étrangers, & du miniſtere deſquels on ſe ſert dans les plus auguſtes maiſons de la Capitale des Welches.

Rendez-vous de-là au *Luxembourg*. Vous ne ſoupçonnerez pas, ſans doute, que, dans

ce Palais de *Monsieur*, frere du Roi, tout ne respire la décence la probité & la vertu; mais quel sera votre étonnement, si vous pénétrez dans une espece de souterrein! Là vous verrez trois ou quatre cents hommes, mal & misérablement vêtus & confondus ensemble, le visage pâle; la contenance morne & inquiette, & tous, les yeux fixés sur une espece de valet qui tire, d'un sac, un *numero*, & qui donne ou recoit de l'arget. Dans cette tourbe, à peine appercevrez-vous un seul individu qui ait l'air honnête.

Vous y verrez un tas de malheureux ouvriers se lamentant sur leur infortune. L'un se plaint d'avoir perdu sa journée avec des voleurs, l'autre le salaire de sa semaine; celui-ci l'argent de son loyer, celui là pleure sur le sort de sa femme & de ses enfans, qu'il a laissé sans pain; & tous, de concert, vomissent des blasphêmes contre le Magistrat & le Ministre, qui favorisent la cause de leur ruine, & maudissent le Gentil-homme complice de cette infamie. On le nomme le Comte de *Modène*.

Au nom de *Modène*, vous me demanderez quel est ce Comte? C'est le Gouverneur du Luxembourg, un Gentil-homme sans valeur, sans mérite, & rongé d'une avarice sordide.

Il a loué à un prix énorme cet asyle pour tenir un jeu prohibé par toutes les loix civiles & religieuses.

Un des banquiers de ce tripot est un nommé *Landrieux*, fils d'un colporteur, ensuite garçon de magazin, chassé de ce poste par inconduite. Après avoir traîné, pendant vingt ans, sa sale existence de tripots en tripots, tantôt pieds nuds, tantôt en voiture, il a époussé une bâtarde à laquelle on a donné, pour dot, le titre de banquier à son époux.

Cette infame & indécente dot vaut à ce faquin de tripotier plus de cent mille écus. L'associé de *Landrieux* ou *ladre-gueux* est le fils d'un chartier. On le nomme *Chavigny* ou *Charivari*, (car sur son infect cadavre on fait ce qu'on veut.) On ignore le vrai nom qu'il devroit porter. Il est si fripon qu'il vole la Police, les joueurs & ses associés.

Vous ne sortirez, sans doute, Lecteur, qu'indigné du spectacle qu'offrira à votre vue, dans cette salle souterreine, ce tas de malheureux jurant & maudissant les jeux, le Comte de *Modène*, & *Landrieux* & son secondaire *Chavigny*.

Mais transportez-vous chez l'Ambassadeur de Venise, vous ne serez pas moins frappé des

horreurs qui ſe paſſent dans la maiſon de ce Miniſtre, du nom de *Grandenigo*. On feroit bien loin de penſer que le Repréſentant d'une République, réputée ſage, fut capable d'avoir converti ſon hôtel en tripot: le fait exiſte pourtant chez ce fripon d'Ambaſſadeur. Sa maiſon eſt un lieu des plus dangereux de Paris.

Là, ſont établies en titre quatre de ces filles galantes dont Paris fourmille, & leur état ne leur en laiſſeroit pas deſirer d'autre, ſans l'affreux inconvenient où elle ſont de ſe prêter à des manœuvres diaboliques, pour ruiner ceux qui entrent chez Son Excellence; d'être enſuite obligées, au ſortir du jeu, de paſſer le reſte de la nuit au lit avec les valets-de-chambre, & d'être, le matin, en but aux caprices des maîtres.

Ces filles ſont chez l'Ambaſſadeur au mois, toutes quatre aux même gages & au même emploi, celui de faire les honneurs de ſa table. Elle ſont toujours placées à côté des nouveaux venus; elles doivent, ſans ceſſe, leur verſer à boire, riant & chantant comme des étourdies, & pendant leurs plaiſanteries, mettre, ſans que l'on s'en appercoive, dans la liqueur ou le vin qu'elles verſent, une poudre dont l'effet eſt très excitatif.

Au deuxième verre dans lequel cette poudre a pu être mise, ceux qui en ont usé, éprouvent une effervescence étonnante. Lorsque la belle humeur des convives est dans un degré convenable, l'Ambassadeur se lève, & pendant que les filles passent avec les nouveaux venus dans une chambre particuliere, où elles doivent entretenir le feu dont ces Messieurs brûlent déja, la table du jeu se prépare, les cartes s'arrangent & l'on se rassemble.

L'Ambassadeur prent les cartes, taille, passe huit coups, gagne *quatre mille Louis*, feint un mal de tête, en s'excusant de ne pouvoir donner de revanche, & laisse les joueurs s'entregorger ensemble.

Les filles ne doivent pas quitter la table du jeu; leur emploi est de couper; elles ont ce qu'on leur donne, & cela seroit souvent considérable pour elles, si ce vilain Ministre n'exigeoit pas qu'elles partageassent, avec les valets de chambre, la moitié de leur gain, pour leur servir d'appointemens. L'usage des gens de S. E. & ses ordres précis sont que, pour faire venir tout à la masse, elles soyent toutes fouillées avant de sortir.

Outre la partie, qu'on appelle la *belle partie*, ou celle de S. E., il y en a une autre dans une

chambre voisine, qu'on appelle la *partie publique*, & à laquelle préside un M. *Hazon*.

On ne sait trop quel est ce Monsieur; mais il a été dans la magistrature & en a été chassé, & il a été plusieurs fois banni de Paris. On l'y tolére, aujourd'hui, mais on lui a défendu de toucher les cartes. Ce n'est pas qu'il ne les tienne, ni les manie mal, car, on dit au contraire, qu'il ne tire jamais d'une poignée de cartes, que celle qui lui convient. Quelque argent qu'il ait prodigué aux suppots subalternes de la Police, il n'a pu avoir ce droit.

Il a simplement obtenu la tolérance d'être à Paris; tout dèshonoré qu'il est, on le voit pair à pair avec tous les Seigneurs *Cartonniers* de France. Le premier Commis d'*Hazon* est un *Dumoulin*.

Je ne puis autre chose dire de ce *Dumoulin*, sinon que c'est un ancien *Gendarme*, fils d'un Mercier Normand. Ruiné, perdu de dettes, & ne sachant comment exister, il offrit ses services à *Hazon:* celui-ci le prit à l'essai, & après s'être assûré, par un apprentissage de six mois, qu'il lui a fait faire dans la partie publique, de son industrie & de son adresse; il l'a reçu aux appointemens.

Il y a un an que ce *Dumoulin* étoit sans sou-

liers & ſans pain; mais, à l'aide de ſa figure, aſſez agréable, il étoit nourri par vingt tripotieres, desquelles il étoit le *Gréluchon*. On ne le connoiſſoit que ſous ce nom; mais il a l'ame ſenſible, puisque, depuis qu'il eſt bien dans ſes affaires, il entretient deux gueuſes qu'il mène en belle voiture, à *Longchamp*.

Le ſecond Commis d'*Hazon* eſt un Italien, ancien valet-de-chambre de l'Ambaſſadeur. On lui propoſa, l'autre jour, des coups de bâton, il ne dit mot, & fut demander conſeil à S. E., qui lui dit de gagner & de ſouffrir.

On voit encore trois autre crocs chez S. E. j'ignore leurs noms, mais ils ſont tous de la même étoffe; car pour ſervir *Hazon*, il faut être à la fois, hardi, inſolent, adroit & fripon.

Parmi les autres employés, on diſtingue un perſonnage à mine égarée. C'eſt *de Villier*; il a été palfrenier: s'étant enfui de France, il fut à Vienne, & s'y diſoit Ecuyer. Il s'introduiſit auprès d'un Seigneur Allemand; mais ce malheureux valet & transfuge fut bientôt reconnu & chaſſé.

A propos de Vienne, on dit que le Magiſtrat de cette Capitale n'y loue pas, comme on fait à Paris, la permiſſion de jouer des jeux de hazard que la loi a défendus.

Obſervez ce *de Villier*; voyez comme ſa main agit; il fait ſemblant d'ajuſter ſa veſte, & il gliſſe quelques *Louis* dans ſon eſtomac.

Hazon ferme les yeux ſur ces petites eſcroqueries auxquelles ſont ſujets tous ſes employés; il regarde ces petits vols, lorſqu'il ne ſont pas apperçus, comme on regardoit à Lacedemone le prix de de l'adreſſe.

Un grand drôle qui ſe trouve encore dans le tripot de cet Ambaſſadeur, c'eſt *Martin* qui a ruiné ſon pere, & qui a fait banqueroute. Il s'eſt fait joueur, il vole, mais il eſt mal-adroit. Il avoit quitté la France, y eſt revenu, ſuivant la coutume des banqueroutiers, & s'eſt engagé à *Hazon;* il le ſert mal: il n'y a guere plus de ſix ſemaines qu'il laiſſa tomber un double *Louis* qu'il gliſſoit dans ſa culotte: on le vit & fut menaçé d'être chaſſé.

Tous les autres facteurs d'*Hazon*, je les connois peu. Ils ſont de la troupe de *Spa*, & ſervent ſous les étendarts de *Genlis* & de *Menoux*. Leurs Capitaines ſont Mrs. d'*Argens* & d'*Algret*.

Ceux-là ſont des gens comme il faut, ils ont la croix de *St. Louis*.

C'eſt dans cette troupe d'élite qu'on voit ſervir cet impudent *Garelle*, qui, de laquais & de maquereau du Comte de *Jumilhac*, épouſa la

sœur du valet *Bouchinet*, lui servit de complaisant, de directeur d'Académie; puis, à force d'argent, parvint à un tel degré de puissance & d'insolence, qu'on l'a vu tirer au court bâton avec M. *Le Noir*, & avoir le dessus.

Un autre, de la même bande, est si fripon & si connu, qu'il n'ose jouer; mais il est payé pour faire signe & indication des cartes: On appelle cela faire le service. C'est le Chevalier *Grison* ou de *Grison*, l'ancien associé de *Cauvin*.

On dit bien que le Sr. d'*Algret*, qui est, aujourd'hui, riche, est le fils d'un Cordonnier; que c'est un de ces *Grecs* qui, par leur adresse au jeu, savent corriger les torts de la fortune: qu'il à ruiné tout son régiment en faisant jouer ses camarades: mais cela se dit tout-bas, parcequ'il est méchant. Il a été *maitre-ès-armes*, & fait mettre l'épée à la main; ce qui fait qu'avec lui, on aime mieux perdre son argent que la vie.

Pour ce qui est de d'*Argens*, on dit hautement qu'il est un insigne fripon. Il taille, toutes les saisons, à *Spa*, aux gages de la compagnie, avec un ancien moucheur de chandelle de la comédie de Liége, du nom de *Jacques*, gros lourdaut, actuellement Garde-du-Corps de son Altesse Celsissime Mgneur. Le Prince Evêque de Liége.

Amiot, dont tout l'univers a entendu parler, pour avoir servi à l'instruction de la jeunesse étrangère, fut fait valet-de-chambre des cartes. D'*Argens* habite hors Paris, pour être moins exposé aux fureurs de ceux qu'il a ruinés.

Revenons à M. d'*Algret*, mais parlons bas. — Eh bien! Tout laid, tout *chafouin* qu'il est, il a été reçu pendant six semaines dans les meilleures maisons. Il avoit prêté de l'argent à son Colonel qui le produisoit; mais le Colonel s'étant apperçu que ce Capitaine lui vendoit trop cher son argent, il le pria poliment de quitter le régiment, & lui fit donner la croix de *St. Louis* en échange de sa démission.

D'*Algret* s'associa, ensuite, avec un Monsieur *Desécotais*, autre hornête homme du tems.

A propos de M. *Desécotais*, on l'a dit enfermé, parcequ'il voloit avec un Monsieur *Aucanne*. Ce dernier est banni: il méritoit d'être marqué d'un fer chaud; & Mons d'*Algret* ne l'échappera pas, si l'on fait tout.

Un autre drôle qui joue aussi un beau rôle chez cet Ambassadeur de Venise, c'est *le Grand*, si aisé à reconnoître par son visage boutonné (c'est la vérole qui le désigne,) il s'appelle *Lezenne*.

Ce *Lezenne* étoit garçon perruquier. Il y a

peu de monde qui fréquente le tripot de S. E. qu'il n'ait rasé ou peigné. Je connois beaucoup ce M. *Lezenne*. Il a épousé la fille d'un nommé *Esprit*, le plus fameux faiseur de toupets de Paris.

Comme ce Seigneur est intelligent & adroit, il quitta la perruque & le peigne, & se mit au service d'un Gentil-homme gros & adroit joueur.

M. *Lezenne* étudia sous son maître, prit de l'ambition, joua, vola, & fut heureux de n'avoir pas été pendu.

Alors, il se fit appeller DE *Lezenne*. Il fût à la *subtile* école de *Spa*. Là, il vola de même, revint à Paris avec un bon magot, obtint une banque de *Belle*, prit une fille, & l'entretint avec éclat. On peut même dire, sans mentir, qu'il a poussé au dernier degré ce genre d'insolence & de luxe, & qu'il a mis sur le plus haut ton la plus méprisable des Putains, *la Cardonne*, blanchisseuse; & qui, comme le disent tous les promeneurs de la rue *St. Honoré* & du Palais-Royal, a, tour-à-tour, reçu dans son lit, laquais, cochers, perruquiers, filoux, espions, racrocheurs, moines & ramoneurs.

Personne n'est, à ce moment, plus insolent que ce perruquier. Les belles voitures sont à lui. Il en a trois sur le pavé, la sienne, celle

de ſa femme & celle de la fille *Cardonne;* mais, dans le fond, il eſt lâche, bas, rampant.

Croiriez-vous qu'à la honte du Gouvernement François, à l'erreur, ou, plutôt, à la ſotiſe du tribunal des Maréchaux de France, ce faquin, fait tout-au-plus pour juger d'un chinon ou d'un toupet, a été reçu juge du *point d'honneurs?* —— O, mes amis! le plaiſant juge! Tout Paris en rit. Les gens ſenſés ſont indignés de l'indécence d'un pareil choix; & M. de *Lezenne* joue partout.

Comme ce Monſieur a accommodé, il eſt très accommodant envers ceux qui levent la canne ſur lui. Deux garçons de tripot ſont à ſes ordres & à ſes gages.

L'un eſt *Laporte*, ci-devant cuiſinier de Lord *Stormont*, Ambaſſadeur d'Angleterre; l'autre le fameux *Nollet*, qui fut valet-de-chambre pourvoyeur du Duc de *Villeroi*.

Ce *Nollet* obtint, de ce Seigneur, l'agrément d'aller ouvrir un jeu de *Belle* dans ſon Gouvernement de Lyon. Son regne y fut de peu de durée.

Le danger de ce jeu & la fourberie du joueur firent proſcrire l'un & chaſſer l'autre. *Juſte jugement d'un peuple commerçant & calculateur!*

Nollet, coulu d'or, revint à Paris augmen-

ter la troupe des voleurs autorisés à dévaliser les oisifs de cette Capitale.

Deux personnages, encore plus fameux & bien plus dangereux dans ces tripots, & dont il faut que je vous entretienne, ami Lecteur, sont *Poinçot* & l'*Estang*.

Le premier est fils d'un aide de cuisine du feu Prince de *Conti*. Soutenu de la faveur de ce Prince, il s'enrichit de bonne heure; mais, sans conduite comme sans mœurs, il dissipa tout, & épousa une fille perdue, à laquelle il restoit une petite fortune qui lui permit de se couvrir d'une des plus tarées croix de *St. Louis* qui ayent existé. Il obtint un jeu de *Belle*, & prit à ses ordres un paysan, nommé *Guillot*, homme fort & vigoureux, & son substitut clandestin au lit de sa femme.

Poinçot, à l'aide de son secondaire, vola cent mille écus à la Police, fut insolent impunément; &, pour éviter la punition qu'il étoit sur le point d'éprouver, il se fit adopter par le Sr. *Chalabre*, ce joueur le plus étonnant, & duquel la probité, l'adresse & la fortune sont un problême; mais dont l'audace, qui mène à tout, l'a fait nommer le maître en chef de tous les Tripotiers.

C'est, au milieu de ce clercle brillant, que, le

le public voit indigné, la platte & crotée figure de ce *Poinçot* & de cette partie respectable, par un contraste digne de cette ame de boue. On le voit rapporter les mépris dont il est couvert, au plus épais nuage des assemblées des tripots de Paris; mais le jeu, dit-on, comme l'amour unit tout, même *Guillot* le roué, le voleur *Guillot* avec *Adeline Poinçot*, grande coquine qui m'a mangé bien des *Louis!*

Quant à Monseigneur l'*Estang*, il est de bonne maison: il est décoré, comme trois ou quatre de ses confreres, de la croix de *St. Louis* qu'il traîne dans l'opprobre & dans l'avilissement.

Ce Seigneur l'*Estang* a épousé, par famine, une des filles *Gérard*. Il a ouvert une Académie de jeux, où il taille lui même, & reçoit à ce metier cent camouflets par jour. Il permet à sa femme, suivant son usage, de dévaliser, dans sa chambre à coucher, tous ceux que la fortune épargnoit dans sa partie de jeu.

Par ce mariage abhorré par l'ame, ce Gentil-homme est devenu le beau-frere d'un *Bonnet*, banqueroutier, puis banquier, puis voleur, puis, enfin, chassé de Paris, car on ne part de cette capitale, que lorsque l'on a épuisé toutes les ressources.

Telle eſt l'indulgente Police, qui, faiſant de Paris une auberge, elle ſe ſoucie fort peu de ce que font les ſujets qui y logent. On ne les invite à partir que lorſqu'ils ne peuvent plus payer.

Depuis le départ de cet homme à talens, ſa femme que l'ami *Gombaud* protége, a privilége d'un jeu, mais en jouit dans un genre nouveau. Elle a à ſa ſolde un certain *Lagarde*, autre Chevalier de *St. Louis*, qui bat le pavé, court les caffés, & ramène les étrangers au domicile de la gueuſe, qui les fait attendre par des *Grecs* inſtruits, & qui ſont aux gages de la maiſon.

Tels ſont les *St. Paul*, chaſſés des Mouſquetaires par excès de talent au jeu.

Une troiſième fille *Gérard*, porteuſe d'une petite mine chiffonnée & qui plaiſoit, dont la madrée coquine tiroit un excellent produit, épouſa un Gaſcon qu'on venoit de renvoyer des Gardes du Roi.

Elle lui porta pour dot, en outre de ſon petit minois, une induſtrie qui lui valut le poſte brillant de *banquier de la Police.*

Inſtruit par ſes beaux-freres, ſes ſœurs & par ſa femme, maître *Grame* fut bientôt auſſi ſavant que ſes maîtres, & *Fontaine*, *Amyot*, *Pierri*, *Dufour* & *Landrieux* ne filoient pas mieux la carte que ce nouvel aggrégé.

Il efcamota cent mille écus à la Police, autant aux malheureux qui jouoient chez lui, puis s'enfuit. On l'a banni après, mais il eft riche, & jouit avec impunité de fruit de fes rapines.

Je ne finirois pas, Lecteur, fi je vous difois tous les noms des banquiers & de leurs infames employés. Ce font des gueux & des efcrocs, gagés par d'autres gueux & d'autres efcrocs qui rempliffent tout Paris de malheureux.

Parmi eux on voit un *Monbion*, ame vile qui *gréluchonne* une vieille *Hervain*, & abandonne fa femme au premier qui s'en veut charger; un *May* petit friponneau, qu'on a vu folliciter cet emploi avec la chaleur qu'on mettroit à la demande d'un emploi honorable; un *Petit*, rebut de la nature; un *Romi*, boucher indigne qui vendoit du cheval pour du boeuf; enfin, un *Boyer*, que pour vol domeftique, le Maréchal de Biron chaffa, en lui difant: *vas te faire pendre ailleurs.*

Ce *Boyer*, intriguant obtint un jeu de *Belle*, & vola la banque avec *Catherine Picard*, dite *Dufrefne.*

Catherine & *Boyer* fe volerent enfuite réciproquement, & cela au détriment du Sr. *Sarraire*,

Inſpecteur, chargé de la partie des jeux & intéreſſé dans tous.

Sarraire ſe fâcha : voulut retirer ſes bontés à *Boyer*, mais comme un homme condamné à la potence, ſe fait bourreau, *Boyer* pour l'éviter & conſerver ſon intérêt, ſe fit eſpion aux gages de M. l'inſpecteur. Dèz qu'il pût voler avec privilège, il fut bientôt riche & inſolent.

Ce *Boyer* entretient actuellement, rue *Bourbon-Villeneuve*, les vieux reſtes du magazin de l'Opéra, qui occupent un ſuperbe appartement, & traînent un caroſſe, tandis que *Boyer* & ſa gueuſe n'auroient jamais dû avoir qu'un tombereau.

Ce *Sarraire!* Quelqu'un le connoîtroit-il ? Quelqu'un l'auroit-il vû à Marſeille ? Il y étoit employé ſur une galère; il en fut renvoyé par lachêté. Obligé de ne plus s'y montrer, il vint à Paris où tout ſe cache & eſt confondu, pour y tenter fortune. Il avoit fait ſon voyage à pied, & ſervi de recors à un Inſpecteur, qui amenoit un pendart.

Cette rencontre fait arriver *Sarraire* à l'hôtel de la Police. Il s'y faufila avec l'inconcevable *Bouchinet*, ce laquais opulent de M. de *Sartine*, qui diſputoit d'inſolence avec l'imper-

tinent *Duval*, Secrétaire intime de ce Magiſtrat, & qui jouoit auprès de ſa perſonne le même rôle que le fat de *Gombaud*, fait à ſi grands frais, mais non avec moins d'inſolence, & bien plus de *lourdeur*, auprès du Miniſtre *Amelot*.

Le laquais *Bouchinet*, accueillit *Sarraire*, le jugea capable d'être ſon homme, lui achêta une charge d'Inſpecteur de police, & à l'abri d'un tel crédit des caſuels de la place, l'induſtrieux protégé ſût bientôt centupler les fonds de ſon protecteur.

Les fripons vivent rarement longtems d'intelligence enſemble. Ces deux drôles ſe brouillerent ſur la reddition des Comptes : aucun d'eux ne voulut céder rien & leur fortune n'ayant à perdre, ne risquant que le mot d'*honneur*, ils ont porté leurs droits par devant les tribunaux.

C'eſt pour éviter le ſcandale qu'on a envoyé *Serraire* faire la police à Breſt. Là, ſouſtrait aux yeux des témoins de ſon brigandage, il lui ſera compté un ſervice quelconque: on le joindra à celui duquel il fut chaſſé, puis on fera valoir ceux qu'il aura rendu à la Police, *notre bonne mere*.

Puis riche & décoré, Mons *Sarraire* ira faire l'inſolent à côté d'un *Demeay*, d'un *Bourgouin*,



d'un *Lageniere*, la honte & l'opprobre des croix de *St. Louis*.

Pour *Bouchinet*, quoiqu'endormi dans un lit d'or, & entouré des chefs-d'œuvres des *Gobelins*, encadrés dans des baguettes, enrichies d'une ſculpture dorée & recherchée, il n'oſe brusquer ſon ami, par la crainte qu'il a que M. *Le Noir*, qui a déja mené durement l'ami *Carelle*, ne lui impoſe ſilence.

En attendant, ce *Bouchinet*, ainſi logé, traîne ſa ſervile & ſale exiſtence dans un char ſuperbe, traîné ci-devant par ſix chevaux, mais, par ordre, réduit à deux.

On aſſure que la diſpute qui s'eſt élevée entre ces deux êtres n'a eu lieu que ſur la remiſe proportionnelle qu'on devoit faire au Sr. *Gombaud* qui, comme intrus, étoit venu, par ordre, dîmer ſur leur portion.

A ce nom de *Gombaud*, au rôle qu'il joue auprès du Miniſtre de Paris, arrêtons nous un moment.

Gombaud eſt né à Lyon dans la lie & la fange. D'abord, aux gages de M. *Pupil*, puis écrivain ſous M. *Demion*, mais l'ami de *Pouteau*, ce bel eſprit *Lyonnois*, premier Secrétaire, ſans ſavoir écrire, d'un Miniſtre, dont l'Eſprit (on entend l'Eſprit-Saint) dirige tou-

tes les œuvres, protégé de l'ami *Robinet*, ce Secrétaire massif du plus pesant Ministre, de ce M. *Amelot* que le Comte de *Maurepas* aimoit comme son fils, &, qu'en conséquence, il a élevé au Ministere, ce qui durera aussi longtems qu'il plaira à Dieu.

Gombaud devenu le chéri de M. *Amelot*, à peu-près comme le valet de Chambre *Lebel* pouvoit l'être de *Louis* XV; ce Ministre lui confia la caisse de sa Garde de Paris.

Ici commence l'origine de la fortune de *Gombaud*: il a été, ensuite, créé pour lui un emploi, jusqu'alors inconnu, de Caissier des Banquiers des *jeux de la Police*.

C'est dans cette caisse qu'il régit, que, chaque jour, tous les banquiers, qui taillent dans les tripots de Paris, sont obligés de venir prendre des fonds. Ce n'est qu'à cette condition qu'ils ont la permission de tenir les jeux. Chacun d'eux est payé à proportion de son talent ou de son industrie, & ils ne sont que les commis de la Police & de *Gombaud*.

A raison de cet emploi, chaque matin, notre *Sire* tient sallon, ou ses nobles Employés viennent rendre compte de leurs fonds & du nombre des victimes qui ont été saccrifiées à leur cupidité, recevoir leur salaire, & verser

dans ſes coffres ce que leurs talens, la fortune ou leur adreſſe ont arraché à des malheureux, qui, ſéduits par l'apparence d'un jeu trompeur, qui, en leur offrant la facilité de gagner beaucoup, en risquant peu, dévore en peu de tems leur fortune.

C'eſt ſur les produits énormes de cet infâme trafic des jeux prohibés que le Seigneur *Gombaud* a monté la maiſon la plus diſpendieuſe; qu'il a la voiture la plus élégante; qu'il paye toutes les fantaiſies de M. *Amelot*; qu'il acquitte les *bons* que chaque fille lui préſente de de ſa part; qu'il pourvoit à l'entretien de la *Sainte-Hilaire*, cette vétérante & inſaſiable Maîtreſſe de ce Miniſtre, dont les charmes délaiſſés s'offrent en vain à qui les voudroit; mais entierement maîtreſſe des volontés du maître, elle impoſe au valet le ſoin de la garder, de la produire & de la, de la.... Vous m'entendez bien....

La caiſſe des jeux, ainſi que le crédit d'en diſpoſer, dépend d'un Sieur *Vougny*, qui, pour l'honneur de ceux à qui il appartient, auroit dû s'enterrer *tout vif* dans la foſſe ſépulcrale où il ſe laiſſa cheoir.

Ce *Vougny* bénéficie ſur la caiſſe: il donne à certaines filles des permiſſions d'avoir des

jeux de hazard chez elles. Il partage avec les unes; il se contente de jouir ou de faire jouir de la fortune des autres. Aux unes il procure des pensions sur la caisse, & flatte les autres de l'honneur d'être présentés à M. *Gombaud*. Celui-ci, après l'essai, les conduit à son maître. Tel un fermier, empressé d'un bel extrait, conduit l'étalon à sa jeune jument, & paye, du fond de la caisse, le prix des soins & des plaisirs qu'on a procurés par ses ordres.

Pour être secondé dans de si belles opérations, *Gombaud* a appellé auprès de sa personne un certain *Pierri*, soldat déserteur, né à Lyon près l'église S. Nizier, de la plus vile femme que depuis cent ans on ait vu dans cette ville. Ce ne fut point avec son mari que cette femfit cet enfant, ce fut avec un jeune officier de la rue des *trois Carreaux*, avec le même qui avoit eu la bouquetiere *Picard*, & ses deux filles qu'on nomme aujourd'hui *Dufresne*.

Ce *Pierri*, depuis son introduction dans ce Ministere de jeux qui est le Ministere de toutes les iniquités, entretient à grands frais une Baronne de hazard, couverte d'or & de diamans. Le brevet de la Police à la main, il ose se présenter chez les plus grands Seigneurs qui veulent donner à jouer.

A la ſuite de cet autre *Grec* inſolent & faſtueux, on voit marcher un nommé *Dufresnoi* qui lui ſert d'heiduque, & le nommé *Barbarou*, qui eſt ſon pourvoyeur, & dont la mere & la ſœur font tour-à-tour le même ſervice auprès de S. E. M. *Amelot*, & ſon impudent maître *Gombaud*.

Vous demanderez ici, Lecteur, pourquoi l'Avocat-Général *Séguier* qui a fait tant & de ſi plats réquiſitoires, contre les Philoſophes, lesquels ne prêchent que la paix, l'ordre & les mœurs; qui a harangué pluſieurs fois au ſujet de ces philoſophes, les chambres aſſemblées, avec le ton d'un pere de l'Egliſe & le ſtile de M. *Lefranc;* qui a crié ſi ſouvent que tout étoit perdu en France, ſi on laiſſoit penſer les gens de bien; n'en a jamais fait contre les filles publiques, dont le nombre augmentant chaque jour, trouble tant de menages honnêtes, & contre les tripots de jeux que tiennent ces courtiſannes, lesquels jeux occaſionnent, chaque jour, la ruine de beaucoup de citoyens & la mort de pluſieurs.

L'avocat *Séguier* perſécute les philoſophes, Lecteur, parce qu'il en eſt mépriſé & qu'il craint leurs hiſtoriens. Il protége au contraire les catins qu'il aime, & avec lesquelles il vit

& les lieux de débauches qu'il a toujours fréquentés.

Un énigme encore plus inexplicable que l'avocat *Séguier*, c'eſt le *Parlement* au ſujet de ces mêmes jeux, c'eſt le ſilence de ce fameux *Corps* qui s'eſt fait le conſervateur, l'exécuteur & le vengeur des loix.

Ce *Parlement* n'a jamais fait du bruit que contre ce qui bleſſe ſa vanité, ou ce qui combat les chimères de cette vanité; & c'eſt pour quelques-unes de ces chimères que, ſur la fin du regne de *Louis* XV, il ſe fit perſécuter & exiler, & que toute la France fut agitée & troublée.

Ce *Parlement* ne montre du zèle que pour arrêter le progrès des lumieres, & pour perſécuter ceux qui les répandent.

Autrefois, il fit proſcrire l'Imprimerie, & fit *empoiſonner* comme *ſorciers* les premiers facteurs de cet art reſpectable. —— Il interdit l'uſage des pommes de terre, de cet aliment que nous répandons, aujourd'hui, comme un des plus grands dons que Dieu ait fait à la terre pour la conſervation de l'eſpèce humaine. —— Il proſcrivit l'émétique, cette drogue ſi utile pour prévenir ou pour diſſiper des maladies dangereuſes. —— Dans d'autres tems, il pro-

ſcrivit la ſaignée & la circulation du ſang. — Il prononça peine de mort contre tout homme éclairé qui oſeroit contredire *Ariſtote* ou les ſupports de l'Univerſité. — Tout le monde ſait que, dans ſa mauvaiſe humeur, & ſous des prétextes qui ne ſont que ceux de l'ignorance, il a contre-carré l'établiſſement de la *petite poſte*, reconnue ſi utile pour le public, ſur-tout pour les galans & leurs maîtreſſes; & que, par des chicanes qu'il a excitées, il a retardé les progrès de l'inoculation en France: en un mot, ce *Parlement* n'eſt pas inſtruit, & ne veut pas qu'on l'inſtruiſe. Sur cent ſoixante & douze membres qui le compoſent, on y compte cent ſoixante & dix *butors*, qui ont fait leur *licence* à la faculté de *Montmartre* avec les porteurs de plâtre, *les oiſeaux d'Arcadie*.

J'avoue pourtant, & je dois l'avouer, que ce *Parlement* éleva, il y a deux ans, la voix contre les tripots. Les excès de ces tripots ſembloient être à leur comble. Chaque jour, ou ne parloit que de gens ruinés au jeu, de gens qui s'étoient noyés, aſſaſſinés ou battus en duel, à la ſuite du jeu. On crioit beaucoup, ſur-tout, contre la *Belle*.

Les jeux Publics furent dénoncés à l'aſſem-

blée des Chambres. Le Lieutenant de Police, *le Noir*, mandé, répondit: *que tout Paris regorgeoit de véroles & de vérolés;* (il ne parla pas des chaude-pisses, chancres & poulains) — il ajouta: " Que le Gouvernement ne lui as„ signant point de fonds pour arrêter cette „ diable de maladie, qui, dans ses progrès ra„ pides, menaçoit de dépeupler la Capitale „ & les Provinces, il employoit sagement le „ produit de ces jeux pour la guérison des in„ fectés; qu'en remèdes & en Chirurgiens, il „ en coûtoit un million cent-quarante-deux „ livres-trois sols, toutes les six mois, pour „ Paris *seulement*."

L'avis de M. le Premier-Président, Messire d'*Aligre*, fut de remercier M. le Lieutenant-Général de Police, Messire *le Noir*, & de s'en rapporter à sa sagesse. Le grand nombre des Magistrats, qui a besoin du premier Président, & encore plus du Lieutenant de Police, dans ses *parties fines*, fut de l'avis du Dictateur.

Pourtant, la fureur des jeux alloit en croissant. Les suicides se multiplioient, la Seine regorgeoit de cadavres, & le cri des honnêtes gens redoubloit.

La seconde Chambre des Enquêtes força son Président à désavoüer les jeux de hazard: mais,

avant de faire cette dénonciation, celui-ci crût devoir en conférer avec le Premier-Préſident, qui, dans le public, paſſoit toujours pour protéger la putain *La Cour*, & même pour avoir des fonds dans différentes banques de joueurs.

Le Premier-Préſident, un peu déconcerté, confeſſa qu'il ne prenoit aucun intérêt ni à Madame *La Cour* ni à ſes jeux, & qu'il étoit le maître de faire ce qu'il croyoit convenable.

Les chambres furent aſſemblées; les jeux de hazard furent dénoncés, ſolemnellement proſcrits, & notamment le jeu de la *Belle*. L'arrêt fut publié & affiché dans tout Paris: il fut enjoint à M. *Le Noir* de veiller à l'exécution de cet arrêt: mais le Lieutenant de Police & le Miniſtre *Amelot* rioient entr'eux de la mauvaiſe humeur du Parlement.

Ils ſupprimèrent à la vérité cette *Belle* dont on ſe plaignoit ſi fort dans le public; mais tous les autres jeux de hazard, le *Pharaon*, le *Brelan*, le *Béribi*, le *Quinze*, le *Vingt-un*, le *Trente* & *Quarante* eurent plus de vogue que jamais.

La police profita plus que jamais, ſeulement de cette occaſion, pour retirer les permiſſions de jouer, qu'avoient quelques courtiſanes dont on n'étoit pas content ou qui n'avoient plus de

protecteurs pour les donner à d'autres qui ne valoient pas mieux, pour mettre des pensions soit sur les différens jeux, soit sur les banquiers, en faveur d'une centaine de petits protégés, soit de M. *Amelot*, soit de M. de *Sartine* soit de M. ou de Mad. de *Maurepas.*

L'abomination, Lecteur, est encore au milieu de Paris; on s'y ruine avec plus d'acharnement que jamais, & le Parlement garde le silence.

Si un Janséniste de ce corps disoit dans une assemblée de Chambres: " Qu'il y avoit dans ,, Paris un Philosophe qui, dans ses goguettes, rioit des tuteurs de nos rois & des plaintes de la nation; dans l'instant on entendroit ,, vingt fanatiques crier: quel est ce Philosophe? Où est cet ennemi du trône & du roi, ,, cet ennemi de Dieu & des Magistrats? Qu'on ,, le décrète vîte: il faut étouffer un pareil ,, monstre. Si on lui permet d'exister, ce sera ,, un mauvais exemple, & l'Etat sera bientôt ,, bouleversé. La liberté de se ruiner à des ,, jeux de hazard, qu'on nous reproche d'autoriser, ne peut nuire qu'à la fortune de ,, quelques citoyens; mais la liberté de penser ,, & d'écrire nuit à leur salut, ce qui dans un ,, Gouvernement (plein d'inconséquences com-

„ me celui des Francois) eſt bien plus terrible
„ & plus dangereux. . . . ."

Si je vous diſois (le croiriez-vous, Lecteur!) qu'un intriguant, & l'eſpece n'en eſt pas rare, qui a ſçu ſe procurer la connoiſſance d'une femme qui a une jolie fille, (cela n'eſt pas dificile a trouver à Paris) croiriez-vous que la fortune de ce drôle eſt faite? ... & voici comme il s'y prent.

Il préſente l'une & l'autre à Maître à *Gombaud*, & celui-ci à ſon Maître *Amelot*. Tous deux ont un entretien particulier avec la fille & la mere : il leur offrent tous deux leur protection, & c'eſt un grand point que la protection de ces hommes-là.

Au ſortir de cette audience, on les mene au Lieutenant de police : elles en ſont très bien reçues: ce ſubalterne Miniſtre a à ſon tour une converſation particuliere avec la fille & la mere; & ſi la fille ſurtout eſt bien fraiche & bien jolie, on a ſur le champ l'agrément d'un *Pharaon* ou d'un *Biribi*.

Mon drôle couche enſuite avec la fille ou la mere, ſi ça l'amuſe; & en exige cent & deux cents *Louis* par mois. Il tient la banque chez ces femmes. Le produit de cette banque pour les revenans-bons de la police & de ſes infâmes

ſup-

ſuppots, ne va gueres moins qu'à près de ſoixante mille francs par an. On laiſſe au tripoteur un intérêt très honnête qui, chaque année, tous frais de police prélevés, lui vaut au moins dix mille écus de revenu.

Vous conviendrez, lecteur, qu'une place de Fermier-Général ne vaut pas davantage aujourd'hui, & je doute, moi, qu'en Auvergne, dans le Limouſin & bien d'autres provinces, il y ait beaucoup de domaines dont la ferme produiſe autant que la banque d'un *Pharaon.*

Que de réflexions morales & politiques ſe préſentent naturellement à faire ici ſur la vie de Paris, ſur les jeux de hazard, & ſur les occaſions où, chaque jour, ils mettent l'honnête homme dans le cas de ſe ruiner & de ſe perdre!

N'a gueres plus de huits jours, je me tranſportai chez un de mes amis: je le trouvai au lit accablé d'une fievre brûlante. Il avoit perdu tout ſon argent en pariant pour la Reine; & n'ayant pas conſervé de quoi pour coucher à Marly, ou pour revenir en pot-de-chambre, il s'étoit mis en route à pied, avoit eſſuyé la pluye, l'orage & le froid, & ne s'étoit traîné à Paris dans la nuit, la plus obſcure, qu'après avoir fait cent chûtes le long du chemin.

Le compagnon de voyage de mon ami, n'avoit pas été plus heure x, & n'avoit pas voulu survivre à son malheur. Ils étoient revenus ensemble jusqu'à Neuilli; là, l'infortuné, vaincu par son désespoir, s'étoit jetté de dessus le pont dans la Seine.

Combien dans Paris ne voit-on pas, chaque jour, de gens ruinés aux tripots, tantôt se couper la gorge avec un couteau, tantôt se passer leur épée à travers le corps, & le plus souvent se précipiter dans la riviere? Et le Parlement garde un silence criminel sur ces jeux & sur les suicides qui journellement en sont la suite!

Que de choses n'aurions-nous pas à ajouter à cette histoire des tripots, Lecteur; que de portraits n'aurions-nous pas encore à attacher à ceux que nous n'avons que foiblement esquissés, des tripoteurs & des tripoteuses de la Capitale, si les uns ne nous paroissoient dégoûtans, & les autres d'une touche trop vigoureuse? Que n'aurions-nous pas à dire, par exemple, d'un Duc de *Duras*, qui, après avoir escroqué un million, est allé, escorté du Juif d'*Alpuget*, dit *Belarise*, & d'un tas de frippons, ouvrir à Bordeaux une maison de débauche; d'un *Laramisse* qui fut apprendre l'art de vo-

ler au jeu, en Pologne, & dans les Cours du Nord, & qui en fut chaſſé; d'un Duc de *Mazarin*, qui s'eſt rendu fameux par ſa crapule & ſon aviliſſement; & qui, renonçant à ſon nom de famille, à l'illuſtre nom de d'*Aumont*, en a pris un qui eſt odieux à la France, & qui ſeul renferme une injure, le nom de *Mazarin*; d'un Marquis de *Fleury*, qui ainſi que les *Duras* & les *Mazarin*, eſt fils d'un premier Gentilhomme de la Chambre, & s'eſt enfui, emportant quinze cent mille livres à des malheureux, aux demandes deſquels le pere a répondu d'un air très dévot: „ Mon fils, Meſſieurs, „ vous vole en ce monde, mais Dieu ſera vo- „ tre récompenſe dans l'autre?" Que de choſes intéreſſantes à dire encore, ſi nous voulions décrire l'hiſtoire des *Cocancheurs*, des trois *la Calpreneãe*, (*) de leurs reſſorts, des Inſpecteurs de Police & de leurs reſſources. Mais nous l'avons déja promis & le promettons de nouveau, c'eſt un morceau dont nous enrichi-

(*) Le *la Calprenede* du Parlement, dit M. de *Maupeou*, fut ſurpris au bal de l'Ambaſſadeur de Sardaigne, ayant un reſſort dans la manche de ſon *domino*, pour eſcamoter les cartes. Ses deux freres, non moins habiles, paſſent pour avoir volé 100 mille écus chez la *Varnier*, fameuſe tripotiere, place *des Victoires* à Paris.

rons dans peu, DIEU AIDANT, les Annales Francoiſes.

Nota benè. Ce que nous avons dit eſt vrai : ce que nous n'avons pas dit, eſt encore plus vrai ; mais ce que nous n'avons pas dit, nous le dirons très ſûr : attendez-vous y !

24/-

27



